TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 740 · 20 PAGES · — SAMEDI 11 AOUT 1979

Les syndicalistes C.F.D.T. de Longwy « empruntent » la coupe de France de football

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pés.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
TÉL. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'après-Watergate

Le 9 août 1974, après des mois d'embrouille et de procédés dilatoires, M. Richard Nixon, vaincu par l'affaire du Watergate et par les scandales annexes découverts dans son sillage, était contraint de donner sa démission. Pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, un président en exercice quittait la Maison Blanche avant l'expiration de son mandat.

Sur le moment, tout d'abord, l'opinion internationale ne comprit pas la sévérité du sort infligé à M. Nixon pour ce qu'elle regardait comme de simples incartades. L'opinion américaine, elle, n'a pas révisé son jugement. Selon un récent sondage, 80 % des compatriotes de M. Nixon le tiennent pour coupable d'avoir gravement failli au devoir et à l'honneur de sa charge. Comment pourraient-ils d'ailleurs être tentés d'innocenter un homme dont ils ont vu les ministres et les conseillers, sans parler des « plombiers », purger des peines de prison ferme pour leur rôle dans le Watergate ? C'est, par contraste, M. Nixon qui, grâce au « pardon » régalien accordé par son successeur, M. Gerald Ford, paraît s'en être tiré à bon compte. Watergate restera dans la mémoire américaine synonyme d'infamie.

C'est, aujourd'hui encore, plus qu'un mauvais souvenir. La fonction présidentielle en reste atteinte. Après le vertige vietnamien de M. Johnson et les abus de pouvoir de M. Nixon, c'est le pouvoir lui-même qui semble malade. On a fait grand usage à leur propos du terme de « présidence impériale ». Rétrospectivement, rien d'impérial n'apparaît dans les présidences de MM. Johnson et Nixon, sinon l'enchaînement et l'étendue des désastres qu'elles ont entraînés. Il semble que désormais la Maison Blanche porte malheur. Après l'intermède sans lustre de Gerald Ford, on assiste à la lente dérive de M. Carter. De semaine en semaine, il s'enfonce dans une sorte d'impopularité indifférente qui, s'il y a une logique dans cette situation, devrait lui interdire d'espérer un second mandat. Tout se passe comme si les Etats-Unis étaient incapables de se donner un président à la mesure de leurs prodigieuses virtualités. Est-ce là un accident historique, une faiblesse passagère, ou la révélation d'un défaut de structure révélé par les événements ?

On est frappé, quand on songe au Watergate, de la manière dont les Américains ont interprété le dénouement d'il y a cinq ans. Pour eux, la chute de M. Nixon témoignait de la justice immanente au système américain : non sans douleur, il avait expulsé de son sein un président indigne. La vertu des institutions triomphait des vices du plus haut personnage de l'Etat. Aucune autre démocratie n'aurait su accomplir avec autant de rigueur et de persévérance cette œuvre d'épuration interne.

Sans doute les Américains n'ont-ils pas tort de se glorifier du zèle qu'ils mirent, au mépris des conséquences comme des contingences, à traquer leur ancien président dans les derniers retranchements de ses mensonges. Mais il faut également se demander si, en poursuivant à outrance la faillibilité humaine, ils n'exaltent pas sans danger des institutions beaucoup moins infaillibles qu'ils ne le croient. Après tout, ni M. Ford ni M. Carter ne sont malhonnêtes, et pourtant comment voir en eux l'incarnation de la « magistrature suprême » d'un grand peuple, au demeurant beaucoup plus « gouvernable » que la plupart des autres ? Et si c'était la présidence elle-même, et donc tout le système politique, qui n'était plus adapté aux exigences d'une société moderne ? Telle est la question que les Américains déploient des trésors d'énergie à ne pas poser.

Ce qui leur manque, à la lumière du Watergate comme de l'impasse où se trouve M. Carter, ce ne sont ni l'élan justicier ni l'esprit critique, mais l'imagination institutionnelle nécessaire à rendre leur vitalité aux règles d'un jeu politique figé dans l'archaïsme.

Le conflit de l'Ulster

La tension s'accroît à l'approche du dixième anniversaire de l'intervention britannique

L'approche du dixième anniversaire de l'intervention des troupes britanniques en Irlande du Nord — le 14 août 1969 — est marquée par un regain de tension et de violence : six civils ont été blessés mercredi soir, 8 août, à Belfast, et les barricades ont refait leur apparition dans les quartiers catholiques de cette ville et de Londonderry.

Toutes les permissions des forces de police de l'Ulster ont été supprimées pour une semaine à la suite de ces incidents.

De notre correspondant

Londres. — Toutes les permissions des forces de police de l'Ulster ont été supprimées jeudi 9 août pour une semaine, au premier jour d'une série de manifestations commémorant les principales étapes des dix années d'affrontement entre les communautés catholique et protestante. six civils ont été blessés dans la nuit du mercredi au jeudi à Belfast, lors d'un rassemblement catholique marquant le huitième anniversaire de l'introduction des mesures d'internement administratif. Au cours de la journée suivante, des barricades ont été érigées dans les quartiers catholiques de Belfast et de Londonderry ; une dizaine de véhicules ont été incendiés, et l'armée britannique a répliqué à des jets de projectiles par des tirs de balles en caoutchouc.

D'autres manifestations sont prévues ces jours prochains pour commémorer les dix ans de présence des troupes britanniques et à l'occasion de la traditionnelle « marche des apprentis » protestants à Londonderry, le 12 août ; la police a demandé à toutes les familles de consigner à la maison leurs enfants adolescents. En outre, plusieurs quartiers de Belfast et Londonderry, ainsi que certaines routes de province ont été interdits à la circulation.

Ces célébrations surviennent alors qu'aucune solution n'est en vue, pas plus sur le plan militaire que sur le plan politique, et qu'un regain de tension oppose les deux communautés. Depuis le sabotage, par les loyalistes, de l'accord de Sunningdale, conclu en décembre 1973 entre Londres, Dublin et Belfast, qui prévoyait la création d'un conseil de l'Irlande réunie, aucune nouvelle initiative politique n'a été engagée. Cinq mois plus tard, la province repassait sous le contrôle direct du Parlement de Westminster. Le problème de l'Irlande du Nord n'a plus été, depuis lors, pour les travaillistes comme pour les conservateurs, que celui du maintien de la sécurité et de la lutte contre le « terrorisme ». Londres, ces mois derniers, a fait la sourde oreille au plan prudent de confédération, présenté par le parti d'opposition de la *République d'Irlande*, le *Fine Gael*, et avalisé par le *Fianna Fail*, la formation du premier ministre, M. Jack Lynch.

Le nouveau secrétaire d'Etat britannique à l'Ulster, M. Humphrey Atkins, prépare une nouvelle initiative, mais il ne compte rien proposer avant un an. D'ici là, il poursuivra ses entretiens bilatéraux avec les deux parties. Mais entre ces dernières, il n'y a toujours rien de commun : les catholiques, bien qu'ils soient au nombre de cinq cent mille, contre un million de protestants, n'ont toujours que deux députés à Westminster, sur un total de douze sièges. Dans le camp adverse, les attitudes se sont raidies sous l'influence croissante du pasteur Ian Paisley, le plus extrémiste des leaders protestants : le parti qu'il a créé, et dont il était le seul député, a ravi deux sièges aux unionistes « officiels », aux élections du 3 mai dernier. Dès l'annonce de la visite du pape en Irlande, le Révérend Paisley est parti en campagne contre sa venue en Ulster, qualifiant Jean-Paul II d'« *antéchrist* » et d'« *homme de péché* ». De telles outrances n'ont évidemment rien fait pour apaiser l'atmosphère entre républicains et loyalistes.

(Intérim.)

(Lire la suite page 5.)

La crise saharienne

Le premier ministre mauritanien s'explique à Rabat sur les raisons de l'accord avec le Polisario

Le premier ministre mauritanien, le lieutenant-colonel Heydalla, est arrivé, ce vendredi 10 août, à Rabat, où il devait être reçu dans la soirée par le roi Hassan II.

Le chef du gouvernement de Nouakchott, dont c'est la première visite au Maroc depuis sa nomination il y a deux mois, va exposer au souverain les raisons du retrait de son pays du conflit. Il est accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Ahmadou Abdallah, des ministres de l'équipement, de l'enseignement et de l'industrie, ainsi que de l'inspecteur de la garde nationale, le commandant Yall.

Cette visite intervient quelques heures seulement après l'annonce de la décision de Rabat de rapatrier son contingent stationné en Mauritanie (nos dernières éditions du 10 août). Cette mesure n'avait encore suscité ce vendredi, en fin de matinée, de réaction officielle ni à Nouakchott, ni de la part du Front Polisario à Alger.

Le contingent marocain stationné en Mauritanie, en vertu d'un pacte de défense mutuelle signé entre Rabat et Nouakchott en mai 1977, est fort de six mille hommes. Les troupes marocaines qui doivent être évacuées « *dans les plus brefs délais* » sont stationnées dans la région minière de Zouérate, la plus importante pour l'économie mauritanienne.

Il semble, toutefois, que ce retrait des troupes marocaines ne concerne pas les garnisons basées au Tiris-El-Gharbia, partie du Sahara anciennement espagnol qu'administrait la Mauritanie et, en particulier, celle de Dakhla (mille cinq cents hommes) où sont stationnés des blindés et des avions marocains. Plusieurs indices concordants prouveraient, au contraire, que Rabat y procède à un renforcement des mesures de sécurité.

En décidant de retirer ses troupes de Mauritanie, le roi Hassan II veut sans doute démontrer que le gouvernement chérifien respecte l'engagement qu'il avait pris d'évacuer ses forces à la première demande de Nouakchott. Il peut espérer ainsi se concilier l'opinion internationale tout en tirant parti de ce repli pour renforcer son dispositif militaire afin de faire face à toute menace sur le front saharien.

Cependant, à Rabat, on déclare dans les milieux proches du gouvernement, cités par l'Agence France-Presse, que le Maroc « *ne prendra pas l'initiative d'une guerre* ». Rabat n'entend pas se mettre en posture d'agresseur vis-à-vis de l'Algérie. Il ne fait aucun doute cependant que les forces marocaines occuperaient le Tiris-el-Gharbia si la Mauritanie abandonnait ce territoire saharien de 90 000 kilomètres carrés, et qu'elles tenteraient d'empêcher le Polisario de s'y implanter. La presse marocaine continue, au demeurant, à appeler le gouvernement à la fermeté.

Des rumeurs font état de l'éventualité d'une initiative politique exprimant l'unanimité de l'opinion. Un « *gouvernement d'union nationale* » pourrait être prochainement constitué à cet effet et le roi lui-même pourrait en prendre la tête. Les partis de l'opposition, l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) de M. Abderrahim Bouabid, et le Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.-communiste) de M. Ali Yata, y seraient favorables. — (A.F.P., Reuter.)

Washington aide Chrysler en garantissant ses emprunts

Le secrétaire américain au Trésor, M. Miller, a annoncé, jeudi 9 août, que le gouvernement fédéral avait décidé de venir en aide à la firme américaine Chrysler, numéro trois de l'automobile aux Etats-Unis, qui connaît actuellement de graves difficultés.

Cette aide, dont le montant n'est pas encore arrêté, prendra la forme de garantie d'emprunts. Elle devra être approuvée par le Congrès. Chrysler devra, de son côté, présenter un plan « acceptable » de redressement.

Washington. — Comme on s'y attendait généralement, le gouvernement fédéral a accepté de venir au secours de Chrysler, dont les quatre-vingt mille véhicules invendus et les 500 millions de dollars de déficit des dix-huit derniers mois avaient justifié l'appel à l'aide de la semaine précédente. Toutefois, la contribution fédérale ne se montera pas à 1 milliard de dollars, et elle ne prendra pas la forme de « *crédit d'impôt anticipé* » (en fait, une avance en espèces de l'Etat, remboursable en impôt sur les bénéfices futurs), comme l'avait demandé la direction de la firme.

M. Miller, nouveau secrétaire au Trésor, a annoncé, jeudi 9 août, que ses services « *exploreront les conditions dans lesquelles ils pourront recommander, sous réserve de l'approbation du Congrès, une assistance financière à Chrysler sous la forme ou l'équivalent de garantie d'emprunts* ». Cette aide, a-t-il ajouté, devra être « *limitée dans le temps, dans son volume et quant au risque assumé par le contribuable* ».

Autrement dit, l'on appliquerait au troisième constructeur automobile des Etats-Unis la formule qui avait été employée avec succès en faveur de Lockheed en 1971. Une garantie d'emprunt pour un montant de 250 millions de dollars avait alors permis à la firme de faire face à ses échéances. Le chiffre retenu pour Chrysler serait plus élevé, sans aller pour autant jusqu'au niveau demandé par la compagnie. En outre, il reviendra à Chrysler de proposer un plan « acceptable » de remise en ordre de ses finances et de sa gestion.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 17.)

LES POURSUITES CONTRE LE P.S.

Un monopole obsédant

M. Daniel Bedos, adjoint au maire de Pézenas, membre du bureau de la fédération socialiste de l'Hérault, poursuivi dans le cadre de l'une des deux informations judiciaires ouvertes à la suite des émissions de radio privée, dites Radio-Riposte, organisées par son parti le 28 juin à Paris et le 30 juillet à Montpellier, a annoncé l'intention de ses amis de récidiver. Radio-Riposte 34 diffusera une autre émission entre le 10 et le 13 septembre, a-t-il précisé. En attendant, M. Bedos émet le souhait que « le gouvernement mette la même énergie à combattre le chômage qu'à s'en prendre au P.S. Nous sommes, a-t-il ajouté, attachés aux libertés de chaque homme de s'exprimer par écrit ou oralement ».

par ANDRÉ LAURENS

Outre un communiqué du P.S., qui dénonce, en reprenant une expression de M. Barre à propos de la première manifestation de Radio-Riposte, « *une dernière manœuvre de diversion* » du gouvernement, et qui évoque hasardeusement la procédure de la levée de l'immunité parlementaire des cinq députés — dont M. Mitterrand — et du sénateur, poursuivis, c'est la réplique concrète des socialistes à la dernière initiative du gouvernement dans cette affaire. La première, qui avait consisté à enfoncer la porte de l'ex-vénérable siège de la S.F.I.O., cité Malesherbes, devenu aujourd'hui une annexe du P.S., et à molester les socialistes présents et suspectés d'émettre clandestinement, n'avait pas été très heureuse. La seconde le sera-t-elle davantage ? Non, si le P.S. continue, par défi, d'émettre clandestinement. Et pourquoi ne le ferait-il pas alors que d'autres expériences semblables, Lorraine cœur d'acier, notamment, ont été tolérées ?

On devine que ce qui gêne le pouvoir, dans cette mise en cause du monopole de la radio et de la télévision, c'est qu'elle émane d'une organisation politique puissante et qu'elle officialise, en quelque sorte, un type d'action illicite et généralement marginal. Il entend donc donner un coup d'arrêt à une expérience qui, sinon, menacerait de s'étendre : les giscardiens avaient déjà tâté le terrain avec une tentative de radio libre à Montpellier.

Le gouvernement a pensé, non sans raison, qu'il pouvait mettre les socialistes en contradiction entre leur attachement au principe du monopole de la radio et de la télévision et leur initiative de Radio-Riposte, entre leur légalisme et une pratique contraire à la loi. La position du P.S. sur la préservation du monopole et l'institution de radios locales n'est pas, il est vrai, très claire. Sans doute n'y a-t-il pas toujours unanimité à ce sujet, et le principe même des émissions de Radio-Riposte a été contesté au sein de ce parti. Une proposition de loi concernant les radios locales est en préparation et si, elle est déposée, elle pourrait donner lieu à un débat parlementaire, comme a paru le suggérer le conseil des ministres du 8 août, et ainsi que l'a souhaité M. Paul Quilès, au nom du P.S.

Fallait-il, pour en venir à une issue aussi banale qu'un mandat parlementaire brave la loi, d'un côté, l'appliquer aussi rigoureusement de l'autre ? En réalité, c'est moins le monopole qui est en cause — encore que structurellement ses effets sont toujours allé dans le même sens — que la politique de l'information à la radio et à la télévision. Le gouvernement se retranche derrière l'autonomie des secrets du programme et l'opposition de gauche, appauvri souvent souvent par le R.P.R., se plaint de la « *mainmise giscardienne* » sur les *moyens d'information audiovisuels*. Le débat, qui n'est pas neuf, ravit les partisans de la suppression du monopole et de la création chaînes privées. La réorganisation de la radio et ed la télévision en 1974 n'a pas réglé ce problème de la politique française et qu'il prenne plus ou moins artificiellement, l'importance d'une affaire nationale en ce mois d'août 1979, n'en est que plus stupéfiant, en égard aux autres questions qui posent le chômage, l'inflation, l'approvisionnement en énergie, bref la gestion du pays.

(Lire nos informations page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Panem et circenses

Dans le « rapt » de la Coupe de France par les travailleurs de Longwy, ce sont en somme les jeux du cirque qui viennent au secours du pain.

Le sport-spectacle, et singulièrement le football, a souvent servi dans le monde à détourner l'attention des réalités, mais il vient un moment où la réalité dépasse la fiction sportive.

Les ravisseurs peuvent bien rendre la coupe. Liberté des règles du jeu, le pain, qui s'apprête à battre le record du saut en hauteur détenu ces dernières années par le pétrole, n'a plus besoin des jeux du cirque pour donner les sensations fortes des grandes finales.

ROBERT ESCARPIT.

Un voyage vers l'Asie

TÉHÉRAN : Pharaon envolé...

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)

Ceux qui font vos vacances

DES CAMPEURS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX ET EXIGEANTS

Lire page 9 dans le Monde des Loisirs et du Tourisme.

PROTECTION DU PATRIMOINE

Châteaux à vendre

On pouvait voir à Angers pendant l'été de 1976 une exposition consacrée à un très curieux architecte du cru, René Hodé, qui construisit force châteaux de style « troubadour » entre Mayenne et Vendée au milieu du siècle dernier.

Les clients de Hodé étaient des gentilshommes légitimistes (Falloux en particulier), des bourgeois enrichis et pensant bien, qui, refusant de servir l'usurpation orléaniste ou impériale, quittèrent après 1830 Paris et la politique active pour se retirer dans leurs terres, les mettre en valeur, les agrandir, y vivre à l'anglaise, y répandre la bonne parole, y préparer surtout la reconquête sociale de la paysannerie.

Comme l'écrivait l'un d'entre eux, le baron de Wismes, en 1865 : « *Un des meilleurs moyens de restauration sociale, de nos jours, c'est de vivre au milieu du peuple de nos campagnes, d'épouser ses intérêts et ses goûts, de lui frayer la route des vrais progrès, en conservant toujours sur lui la supériorité des lumières et du dévouement... Telle est la voie qui nous est ouverte pour nous retremper nous-mêmes et reconquérir une légitime influence sur le pays.* » A la naïveté de l'expression près, c'était exactement le programme de Balzac tel qu'il l'a exposé dans *les Paysans* ou *le Lys dans la vallée*.

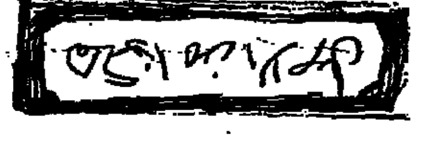
L'architecture issue d'un tel programme se devait d'être parlante, et, le goût romantique aidant, Hodé emprunta surtout aux époques monarchistes et chrétiennes par excellence, à la fin du Moyen Age et à la Renaissance, parfois au style Louis XIII.

Des tours, des toits à poivrières, des créneaux, des pinacles, une disymétrie ingénuement pittoresque et autour de ces vastes et confortables demeures des parcs généralement admirablement tracés et plantés dont le charme est un peu celui de la campagne anglaise en même temps qu'il résume la somptueuse et paisible fécondité de l'Anjou.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 13.)





Le Monde

idées

ÉLITES

Une métahistoire face à une métaphysique

par CHRISTIAN-JEAN GUÉRIN (*)

DANS les années 40 paraissait en feuilleton aux Etats-Unis une œuvre de science-fiction du Dr Isaac Asimov : *la Trilogie des fondations*. L'œuvre du Dr Asimov, qui masque sous l'apparente simplicité de la fiction une très réelle complexité, proposait une véritable mythologie. Elle décrivait la fondation d'une société née de la détermination d'un chercheur exceptionnel, inventeur d'une science nouvelle : la psychohistoire — à la fois science de l'histoire et science de la psychologie et des phénomènes de masse. Elle abordait ensuite son développement, non plus laissé au hasard, mais guidé pas à pas par le plan du fondateur, à qui la maîtrise de sa discipline a donné une véritable prescience rigoureuse de l'avenir. Une telle société, consciente de sa destinée manifeste, se laissera donc porter vers l'émergence d'un empire — galactique— universel dont elle constituera le cadre.

C'est là le schéma général que reprendront maints « *space-operas* » par la suite. L'œuvre pourtant comporte une originalité profonde : pour parer, en effet, à toute éventualité, le fondateur a laissé après *lui*, comme *gardien* et garant de son plan, un organisme qui, en effet, devra affronter une crise que l'on pourra qualifier d'hyberbolique, tant son caractère radical en fait une métaphore de *toute crise* — ce qui fonde, du reste, partiellement l'actualité de l'œuvre.

Cet organisme possède quelques caractéristiques remarquables : c'est d'abord une élite : « *Seule une élite est intrinsèquement capable de conduire l'homme par les implications supérieures de la science mentale.* » Elite, donc, qui dispose de la science totale.

« *Un autre postulat nécessaire : le conglomérat humain concerné doit être lui-même ignorant de l'analyse de la psychohistoire parce que ses réactions doivent répondre profondément aux lois du hasard.* »

Pour résumer : une élite occulte guidant par sa maîtrise d'une science totale l'humanité assujettie par elle — et par elle heureuse.

Déjà, un parallèle est à tenter entre cette nouvelle mythologie et l'ancienne mythologie métaphysique des Etats-Unis : nés de l'énergie de pères fondateurs, placés sous la main divine, guidés par le plan divin, ces derniers sont conscients de leur destinée manifeste et aspirent très tôt — Elise Marienstras le montre remarquablement dans son étude sur les mythes fondateurs de la nation américaine — à la souveraineté universelle. Dans l'œuvre d'Asimov, ce schéma général est bien repris, mais cette fois l'histoire, qui y joue un rôle déterminant, y est à la fois dominée, dépassée et niée par l'instance procédant d'un principe humain, au service d'un plan cette fois... laïc ! C'est la proposition d'une métahistoire face à une métaphysique.

Un second parallèle s'impose avec, par exemple, les thèses de la Commission trilatérale — organisme occulte — qui propose à la fois un retour à une société hiérarchique et autoritaire placée sous l'égide d'une élite, et la réévaluation du rôle régulateur d'une culture adaptée aux conditions actuelles. Thèses du reste assez répandues pour que les articles de Philippe Nemo en constituent, jusque dans les colonnes du *Monde* (1), un écho. Mais ce parallèle est aussi possible avec les principes de la « nouvelle droite » qui se veut « scientiste » « élitiste », élitisme qui « se double d'un occultisme du savoir », thèmes du reste déployés au sein d'une... fiction : *le Matin des magiciens*...

Les conclusions à tirer de ces quelques réflexions sont de plusieurs ordres :

1) Avec ce faisceau de faits convergents nous avons affaire à une idéologie en cours de formation et qui est, quelles qu'en soit les manifestations ponctuellement spécifiques, *Transnationales*. L'œuvre d'Asimov en révèle les racines, anciennes, racines qui ne sont donc pas propres à la France mais ancrées dans la réalité occidentale et *placées, quoi qu'on en pense, sous* l'égide des Etats-Unis — soulignons du reste que, si l'œuvre du Dr Asimov est exemplaire, elle n'est pas unique, que ce soit dans la science-*fiction ou dans d'autres domaines ;*

2) Nous avons d'autre part affaire à une idéologie remarquablement diversifiée, et à cet égard notre référence à la Trilatérale n'est pas un hasard. Tandis que cette dernière, qui s'adresse à un cénacle assez bien représentatif de la classe dirigeante transnationale, formule un vaste programme de reprise en main de la société occidentale, des fictions romanesques et toute une propagande journalistique, œuvres d'idéologues conscients ou non de leur rôle, s'adressent aux couches *moyennes* et leur proposent implicitement une réévaluation de leur rôle traditionnel, de plus en plus menacé, redéfini en fonction de modalités, de finalités et d'impératifs nouveaux ;

3) Se méfiant d'un amalgame hâtif, on ne peut néanmoins que souligner la très grande cohérence *de ce faisceau de faits en apparence* — et en apparence seulement — très éloignés les uns des autres. Bien entendu, pour l'expliquer, il serait futile d'invoquer un quelconque complot... Simplement faut-il y voir un effet de la crise du monde occidental. Ainsi impose-t-elle à la classe dominante transnationale l'élaboration d'une stratégie défensive dont elle a, dès à présent, défini les grands axes que les débats d'idées ont proposé aux couches moyennes, très menacées elles aussi, qui, à leur tour, sont en train de les adopter en en formalisant les modalités en fonction de leurs propres intérêts, d'une façon spécifique.

Entre une fiction américaine qui a *presque quarante ans, et qui*, à la lueur du présent, prend un sens particulièrement significatif, les délibérations d'une instance transnationale privée et des divagations *pseudo philosophiques et scientifiques*, il existe bien un lien étroit de parenté ; mais en dernière analyse, c'est bien à l'évolution du monde occidental tout entier que *cette parenté renvoie. Nous assistons* aujourd'hui à une adaptation générale de l'idéologie dominante — qui s'effectue tous azimuts (il faut donc être ouvert et vigilant), — *adaptation qui répond à une mutation* des structures, et qui pourrait fort bien, à plus ou moins brève échéance, se traduire par une évolution brutale des superstructures *politiques dans le sens de ce que* Noam Chomsky appelle un « fascisme bénin ». Des événements récents, certes encore très localisés et sans liens apparents, eux non plus, attestent néanmoins que cette éventualité n'est pas entièrement dénuée de sens. Voilà qui pourrait donner à penser aux formations politiques qui se disent attachées à la défense de la démocratie et qui ne trouvent, pour le présent, rien de mieux à faire qu'à s'entredéchirer.

(1) 26 et 27 avril 1979.

(*) Ancien élève de l'Ecole normale supérieure (Saint-Cloud).

Injustice et inégalité

par FRANÇOIS RICHARD (*)

UN été vide, futile, béant, taché de sang à la une et *peuplé de jeux bronzés* a-t-il accouché, en désespoir de cause, en mal de « grands sujets » à traiter, d'une souris dévoreuse de papier qu'on voudrait faire passer pour une montagne conceptuelle, porteuse d'une pensée nouvelle qui brillerait à son sommet ?

Ce n'est pas à nous d'en décider, d'autant que nous sommes *partie prenante* dans ce débat d'idées, puisque l'intitulé de notre mouvement — la Nouvelle droite française, fondée par Michel-Georges Micberth, existant dans les faits depuis 1963 et nommément depuis 1973 — a été *confisqué* d'autorité par la grande presse pour devenir l'approximatif « nouvelle droite » que l'on connaît, étiquette dure et nette d'un agglomérat parisien qui l'est beaucoup moins. Mais fouiller à nouveau la bauge des idées reçues et des concepts improvisés, au risque de voir pousser çà et là quelques cibles pour la commo*dité de notre agressivité*, a cessé de nous amuser. Il nous paraît urgent d'en revenir à un point essentiel du débat — qui semble avoir été escamoté dans les oubliettes du « libre jeu démocratique » — celui qui a trait à l'inégalité. En effet, dès que ce mot a été écrit ou prononcé, comme l'une des thématiques majeures de la réflexion « droitiste », on a vu se lever une tempête de réflexes conditionnés.

Certains sujets seraient-ils donc définitivement tabous ? Le consensus, à propos de la libre expression dans *« notre régime démocratique »*, comporterait-il des exceptions ? Et en particulier celle-ci : toute démarche intellectuelle ou politique qui démontrerait que notre système républicain égalitaire n'est qu'un écran fictif de respectabilité protégeant des intérêts de pouvoir et d'argent, n'accordant en réalité au peuple que quelques miettes d'un égalitarisme suspect — suffrage universel : marché de mécréants — et *qui établirait clairement que* notre républicanisme tant vanté s'est révélé depuis son avènement un redoutable réducteur de têtes.

Un peu d'histoire, s'il vous plaît : depuis 1789, avec les infortunes impériales et monarchiques que l'on sait, la République française n'a cessé de traquer, condamner, enfermer, discréditer ses opposants les plus vigoureux et les plus talentueux (Rochefort, Vallès, Drumont, Zola, Maurras, Daudet, Céline ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres), s'acharnant à nous prouver que les meilleurs doivent, *toujours et partout, être sacrifiés*. Cette injustice égalisatrice, qui est un racisme flagrant, une aristophobie déclarée, ne se rattacherait-elle pas, avant toute crainte peu fondée de « vieux démons » nazis, à cette montée d'un vent de panique dès qu'on prétend discuter de « différence » ou d'« inégalité » ?

Les inégalités de tous ordres sont des phénomènes naturels, à quoi bon les nier ? Mais le rôle du moral et du culturel est précisément de faire en sorte qu'elles ne deviennent pas des injustices fascistes ou pseudo-démocratiques. *Refuser ce débat fondamental qui* n'a jamais été vraiment entrepris, à plus forte raison mené à bien, c'est faire preuve d'un passéisme douteux, d'un attachement maladif à des privilèges multiples qu'on essaie de métamorphoser en valeurs spirituelles, dont on ne discerne plus aucun ancrage dans la réalité, c'est reculer une fois de plus devant les défis de plus en plus pressants que nous adresse le monde contemporain, c'est faire de notre avenir un cortège infini d'injustices et d'inégalités.

(*) Membre du bureau politique de la N.D.F., écrivain, auteur de *Larmes blanches*, Lattès, *Bière au soleil*, Arthaud, *Mam la louve*, Arthaud.



Un voyage vers l'Asie

Téhéran : Pharaon envolé...

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Téhéran (Iran). — Arriver à l'improviste, c'est d'abord survoler pendant trois heures, à basse altitude, les montagnes de Perse. Les Boeing, qui, venant des *nuages, vous* jettent d'ordinaire à l'aéroport de Mehrabad, vous cachent gravement l'essentiel : une certaine épaisseur géographique, un enchaînement *de montagnes ocres, crêtes*, lacs roses près de Chiraz ou damier infini de campagnes, qui vous donnent une mesure plus exacte des choses. On prend si souvent les capitales pour le pays qu'elles dissimulent qu'on n'en finit pas de se tromper sur les révolutions. L'erreur est notoire mais répétée.

Petit privilège et hasard du voyage : j'accours cette fois vers Téhéran saisi par l'islam, venant du sud lointain en rase-mottes dans un bimoteur iranien. *Nous battons de l'aile sur* Persépolis et Ispahan, lâchons sur la gauche les raffineries d'Abadan pétrifiées par la grève, scrutons les vieux villages dans la pierraille, où l'Iran marche encore au pas des mules. Le pilote, qui affiche sans barguigner son peu de goût pour le retour aux mosquées, me concède que, pour 80 % au moins, la population iranienne n'avait guère été touchée par la « grande civilisation » de Rezza Pahlavi.

Quand on a glissé ainsi plusieurs heures à toucher les turbans de Perse, à flâner d'une vallée à l'autre, le débarquement brutal à Mehrabad, cet été 1979, vous secoue les tripes. Comment dire ? C'est un grand jeu de Meccano, planté là par un enfant lassé, une grosse machine débranchée depuis peu et qui déjà s'empoussière dans les coins. Sur des kilomètres de pistes et de hangars, s'alignent — par dizaines — les Jumbo-Jet, Mystère-20, avions-cargos, hélicoptères ou Phantom F-4 de la monarchie renversée. Flotte orgueilleuse, coûteuse, qui cuit au soleil, réacteurs obturés, sur des pistes où n'errent que quelques civils.

Dans le salon d'honneur, que le chah traversa pour quitter son pays, les stucs rococo, les divans *dorés et les glaces biseautées sont intacts. Le portrait* officiel du roi déchu a cependant été remplacé par un chromo de Khomeiny, peint sur toile et sur fond de foule dressée, banderoles *déployées* vers un ciel rempli d'hélicoptères. Mais le cadre, façon Louis XV, est le même.

Un languissant désordre

Les salles d'arrivée et de transit, en revanche, sont déjà des hangars à l'abandon, où règne ce languissant désordre qui ne surprendrait personne à Georgetown, Kaboul ou Paramaribo. Ici, il témoigne à lui tout seul. Les graffiti islamiques « scotchés » sur les murs, les guichets de banque déserts, les versets du Coran égrenés parfois par la « sono » de l'aéroport, les étudiants khomeinistes qui remplacent avec plus de bonne volonté que de compétence une partie du personnel : tout exprime quelque chose comme une volonté — ou un artifice ? — interrompue.

Plonger ensuite pour 600 rials vers le cœur du monstre Téhéran — même si on connaît un peu, — c'est renchérir dans l'effarement. Cet amas de béton noyé dans le bruit et la puanteur des gaz d'échappement, cette flaque anonyme percée d'avenues interminables, qui se voulait capitale d'un empire, terrifiait déjà lorsqu'elle fonctionnait tant bien que mal dans le fracas des chantiers. Arrêtée dans son élan, fixée dans ses derniers gestes urbanistiques, elle incarne plus spectaculairement encore l'échec d'un règne commandé par le plus naïf des mimétismes.

Ce Los Angeles miteux, cette mégalopole étirée dans le désordre, prétendait-elle symboliser l'avenir radieux d'une Perse *américanisée ? Téhéran* aujourd'hui, ce sont d'abord — à perte de vue — des milliers de grues immobiles, des échafaudages brinquebalants et des *foules de chômeurs répandus* sur les pelouses. Les projets pharaoniques de la dynastie Pahlavi — du métro au quartier Shahrestan — ont été stoppés net, d'un *froncement de sourcils de l'imam. L'effet* en est saisissant. Ces pyramides à mi-hauteur, ces amoncellements de gravats et de terres remuées qui n'intéressent plus *personne : rarement révolution* aura été plus « visuelle » que celle-ci, qui, en quelques mois, a fait d'un projet — ou d'un délire — bâtisseur une manière de *supermarché* de la ferraille. Vers le sud de la ville, des parcs à automobiles improvisés abritent le plus extravagant rassemblement de voitures neuves, camions, Range-Rover ou breaks de luxe ; dernières commandes de l'ancien régime dont le destin paraît être de rouiller, immobiles, dans la poussière.

Le malaise qui sue des rues de Téhéran, quant à lui, n'a pas disparu derrière cette nouvelle débauche de slogans islamiques *et de* banderoles, sous cette iconographie plébéienne de la révolution. Qui songerait encore à se balader un seul instant, pour rien d'autre que pour le plaisir, sur ce ring agressif ? Visages fermés, automobilistes prêts au meurtre, façades si laides dans leur anonymat qu'elles font de chaque avenue un morne canyon indéfiniment recommencé. Téhéran, c'est quelque chose comme un « nulle part » au regard vide, un quadrillage de névrose. Ni Proche-Orient, ni Asie, ni Occident... Un lieu raté où courent des robots mal dans leur peau.

Etait-elle si incompréhensible, dans ces conditions, cette *force venue des profondeurs* qui jeta soudain des millions d'Iraniens contre les mitrailleuses de l'armée impériale ? Ce grand cri collectif répercuté *pendant des mois de balcon en* terrasse, couvrant le crépitement des fusils G3 ? « Allah akbar ! » Cette révolte culturelle déconcerta les politiques. Normal ! Elle bousculait leurs calculs, eux qui avaient simplement oublié de regarder Téhéran. Voulait-on sérieusement faire « cela » de la Perse ? Pensait-il vraiment, ce collectionneur d'avions de chasse élevé en Suisse, coincer tout un peuple dans ce « no man's land » sans mémoire ? Si le refus énorme de n'être plus personne *devait s'exprimer un jour dans* le tiers-monde, on aurait dû se douter que c'est d'abord à Téhéran qu'il jaillirait.

Une impasse

Jamshid Bakhtiar, président du département de psychiatrie à l'université de Téhéran, explique que les Iraniens étaient arrivés à une impasse psychologique absolue, « incapables de se reconnaître eux-mêmes dans un pays qui leur était devenu étranger ». Assad Nezami, sociologue, insiste sur la « westomanie », fascination pour les modèles occidentaux incarnée par les Pahlavi, qui poussaient tout un peuple vers son propre suicide. « L'Iran était devenu incompatible avec lui-même. » Tous s'accordent maintenant pour juger « a posteriori » inévitable ce sursaut qui ne vint ni de droite ni de gauche, mais de Qom, ville des mosquées et du détachement islamique.

Qu'il débouche aujourd'hui sur l'obscurantisme et la terreur des exécutions sommaires, fort peu le contestent ici. Les comités Khomeiny, surgis des quartiers populaires et qui exercent une dictature sommaire et désordonnée, fondent leur action sur une idéologie simpliste de l'expiation, qui mélange l'intégrisme musulman au romantisme guévariste ou palestinien. Leur brutalité fusilleuse et leurs vues courtes terrifient tout ce que l'Iran compte d'élites acquises à la technologie et aux droits de l'homme. Nul doute pourtant qu'ils incarnent — pour l'instant encore — la colère du *petit* peuple.

L'anarchie qui bouleverse aujourd'hui l'Iran est en tout cas trop exceptionnelle pour qu'on ne s'attarde pas quelques minutes à la politique. Sous la confusion des sigles et des rivalités de personnes, les données élémentaires de la partie qui se joue sont assez claires. Les « libéraux », une fois la dictature renversée, escomptaient que le pouvoir leur reviendrait de droit. Déçus, épouvantés par les pelotons d'exécution, *ils se cantonnent dans une* fronde prudente et dénoncent les périls évidents de la « mol*larchie* ». La droite — ou ce qu'il en reste — attend encore *sans trop y croire un sursaut* de l'armée à la faveur du désordre. La gauche et l'extrême gauche ne désespèrent pas, quant à elles — au besoin *en « collant » tactiquement* à Khomeiny, — de remettre la révolution sur le rail familier de la lutte des classes. Aucune de ces oppositions, pourtant, *n'est porteuse d'un projet*, d'une grande idée, d'un concept capable de répondre à un désarroi venu d'aussi loin.

Le « collage » iranien

Mais courons encore dans la ville ! Les rues en disent davantage que les discours.

Sautant d'un *taxi* à *l'autre*, en sueur et la tête lourde d'oxyde de carbone, je fonce en ligne droite des hauteurs fraîches de Chemiran vers le *hideux stalag des quartiers sud*. Téhéran est un grand escalier au pied des montagnes. La laideur, la crasse, la pollution, y augmentent à mesure qu'on descend. Si *spectaculairement*, à vrai dire, que des années-lumière finissent par séparer les quartiers tape-à-l'œil du nord, avec faux palais grecs et villas *fleuries, des ruelles sordides* du sud où grouille une humanité venue des campagnes. Deux villes sont bien raboutées l'une à l'autre. Mais *dos à dos. Elles figurent assez* bien le « collage » iranien : 10 % d'Occident — cultivé, enrichi, un peu snob — et 90 % de tiers-monde à peine effleuré par la *fortune* pétrolière.

Les deux fractions de la ville, c'est visible à l'œil nu, n'attendaient pas du tout la même chose du renversement des Pahlavi. Au nord et au centre, des quartiers bourgeois à l'université, on résiste bec et ongles à la théocratie islamique. On a déjà *jeté le « tchador »* aux orties, on trouve de l'alcool au marché noir. On y rêve d'une démocratie libérale ou d'une révolution marxiste-léniniste, *ce qui, d'un* certain point de vue, revient au même. Au sud, *en revanche, c'est* moins la dictature en soi qu'on a voulu renverser — on est prêt à en *accepter* une autre, islamique celle-là — qu'une certaine abdication de *l'Iran* devant l'athéisme occidental. Ici, dans la poussière et l'humidité des « terres basses », les va-nu-pieds iraniens ne s'effraient pas outre mesure d'un retour possible au Moyen Age qu'ils n'avaient au fond jamais quitté. Les dirigeants du parti religieux qui forment l'entourage de Khomeiny jouent *clairement* ce sud-là contre le nord, l'arbitraire islamique (avec ses censures et ses exécutions) contre toutes les formes possibles de *nostalgies* pro-occidentales. La démocratie, par exemple.

Une vieille connaissance retrouvée à Téhéran, et que le hasard de l'histoire a fait deuxième personnage du régime, bras droit de l'imam, me parle très longuement de la future République islamique. Son raisonnement est terriblement simple. « L'intelligentsia occidentalisée, si elle prenait le pouvoir, aboutirait fatalement à une dictature, puisqu'elle voudrait instaurer un régime étranger à 90 % du peuple. Elle se révolte aujourd'hui contre le retour à l'islam et les nouveaux interdits comme un drogué subitement privé de sa drogue. Mais elle se calmera bientôt et retrouvera peu à peu son équilibre. Elle s'apercevra alors que son occidentalisation — dont elle est si fière — était superficielle. »

Porteuses d'une froide détermination, ces paroles annoncent, il me semble, de terribles *empoignades*. Les pelotons d'exécution arrêteront-ils de sitôt leur besogne ? Pas sûr. L'aéroport de Mehrabad, où je reviens enfin, est pris d'assaut chaque jour par des Iraniens pressés de partir « en vacances ». Tous les avions vers l'étranger, et quelle que soit la destination, sont complets pour des semaines et des semaines. C'était vrai hier, ça l'est encore plus aujourd'hui : on quitte Téhéran sans déplaisir.

(A suivre.)

(Voir le Monde *depuis le 3 août.)*

Le Monde

étranger

ÉTATS-UNIS

Les réserves indiennes abritent une partie importante des ressources énergétiques du pays

De notre correspondante

New-York. — Le programme énergétique du président Carter soulève un intérêt tout particulier dans les réserves indiennes, dont le sous-sol contient quelques-uns des dépôts les plus importants de charbon, d'uranium et de schistes bitumineux du pays.

Il y a trois ans, vingt-cinq tribus ont constitué un Conseil pour les sources d'énergie (CERT), dont le président, M. Peter Macdonald, est aussi celui de la tribu la plus importante, celle des Navajos, qui compte cent cinquante mille personnes.

Lorsque M. Carter a lancé son appel du 15 juillet pour inciter les Américains à gagner « la guerre de l'énergie », M. Mac donald a répliqué : *« L'histoire m'a enseigné que lorsque les Etats-Unis font allusion à l'état de guerre pour relever le moral du pays, ils ont tendance à considérer l'Indien, sa terre et ses ressources comme l'équivalent moral de l'ennemi. »*

Le CERT a déjà demandé à M. Carter de ne pas appliquer aux petits exploitants la surtaxe qui doit frapper les nouveaux bénéfices des compagnies pétrolières. Il suggère la mise au point d'une aide financière fédérale aux petits producteurs de carburants classiques. A la suggestion de M. Macdonald, le CERT vient d'engager comme consultant M. Ahmed Kooros, ancien secrétaire d'Etat iranien aux finances et à l'industrie pétrolière. Le premier conseil de M. Kooros aux tribus a été de faire actualiser les contrats qui les lient aux sociétés d'exploitation des réserves.

Selon les plus récentes estimations, les réserves indiennes contiendraient 25 à 50 % de l'uranium du pays, le tiers du charbon à faible teneur en soufre, et 2 % du pétrole et du gaz naturel. Mais la plupart de ces ressources sont soit inexploitées, soit exploitées aux termes de contrats anciens qui laissent aux tribus des « royalties » dérisoires. Le charbon « indien », 23 millions de tonnes en 1977, n'a rapporté aux tribus qu'un peu moins de 7 millions de dollars. En 1978, l'exploitation du pétrole et du gaz naturel leur a rapporté 50 millions de dollars.

L'année dernière, l'ensemble des sources d'énergie « indiennes » produisait l'équivalent de 642 000 barils de pétrole par jour. Le CERT assure qu'elles pourraient en produire de deux à quatre millions en 1990. A condition d'investir 300 millions de dollars.

L'année dernière, le département de l'énergie a attribué 2 millions de dollars au CERT, qui a pu se doter d'un service de conseils techniques aux tribus. Mais, cette année, le Congrès a réduit du quart la subvention de 1 million de dollars que le gouvernement fédéral voulait attribuer aux projets indiens.

L'exploitation des ressources indiennes est compliquée par l'existence des trois cent soixante et onze traités qui ont été signés à la fin du siècle dernier entre le gouvernement fédéral et les tribus — des traités dont personne ne s'occupait beaucoup jusqu'au moment où l'exploitation des ressources économiques des tribus a commencé. Ces textes reconnaissaient les terres tribales comme souveraines vis-à-vis des Etats sur lesquels elles se trouvent. Avec la prise de conscience indienne des années 60, les termes de beaucoup de ces traités ont été contestés, au nom de la souveraineté des tribus. Les violences qui s'en sont ensuivies ont profondément marqué la nouvelle génération indienne. Et, si la paix est, en général, revenue dans les réserves, l'activisme s'y oriente maintenant vers la protection des ressources naturelles.

Un Pied Noir d'Harvard

L'année dernière, les Cheyennes du Montana ont annulé les contrats qui les liaient à plusieurs sociétés charbonnières et ont institué un règlement antipollution très contraignant. Dans la riche vallée de la Yakima, dans l'Etats de Washington, les agriculteurs blancs ont appris qu'ils devraient désormais obtenir des permis d'irrigation des Indiens propriétaires du terrain. Les Navajos viennent de mettre la dernière main à un code des impôts destiné aux sociétés qui exploitent le charbon, l'uranium, le pétrole et le gaz naturel, dont le sous-sol de la réserve est riche. C'est un Idien Pied-Noir, M. Frank Ryan, professeur de droit fiscal à l'université Harvard, qui les a aidés à rédiger ce code.

En 1975, les Indiens Oglala Lakota ont pu boucler 92 % du budget de la tribu avec les taxes prélevées sur les transactions foncières, les droits de pâture et les ventes du commerce de détail de la réserve. Ils projettent maintenant d'ouvrir de petits supermarchés qui concurrenceront les établissements « blancs », aux prix traditionnellement élevés, sur les réserves.

Ce mouvement de reprise en main des intérêts des tribus par elles-mêmes n'a pas manqué de provoquer une réaction. En 1975, les « habitants du Montana opposés à la discrimination » fondaient une association. Quelques mois plus tard naissait le Congrès inter-Etats pour les droits à l'égalité et aux responsabilités, qui a aujourd'hui des antennes dans plus de vingt-cinq Etats. Cette réaction a culminé avec le projet de loi du sénateur républicain de l'Etat de Wasington, M. Jack Cunningham, qui projetait d'abolir tous les traités indiens, de vider les réserves — de transformer, en somme, les Indiens en bons Américains moyens. Mais le projet, aussi vieux que les guerres indiennes, est resté lettre morte.

En fait, les Indiens se heurtent à un obstacle plus grave que l'hostilité de certains Blancs ou la rareté des fonds fédéraux : le manque de cadres. Si la scolarisation a fait des progrès dans les réserves, les jeunes Indiens qui atteignent l'Université restent rares et les diplômés des disciplines scientifiques l'exception. Il faut y ajouter la sensibilité très vive des Indiens aux questions d'environnement, qui les conduit parfois à annuler un contrat d'exploitation minière plutôt que d'essayer d'en tirer le meilleur parti économique.

Sans tenter de bouleverser des attitudes enracinées dans la culture des tribus, le CERT a adopté une attitude pragmatique : il s'est adjoint une équipe d'ingénieurs, de spécialistes de l'environnement, d'économistes et d'avocats, et s'est érigé en conseiller technique des tribus. Ses principaux « clients » sont, pour l'heure, les Pieds-Noirs du Montana (pour le pétrole et le gaz naturel), les Crow, également du Montana (pour le charbon), les Apaches Jicarilla, du Nouveau-Mexique (pour une usine à propane et une raffinerie de pétrole), les Navajos d'Arizona (pour une centrale électrique), et les Utes du Colorado, dont les terres abriteraient un demi-milliard de tonnes de charbon.

NICOLE BERNHEIM.

Washington a été surpris et séduit par la modération de M. Sekou Touré

De notre correspondant

Washington. — La visite que M. Sekou Touré a faite à Washington les 7 et 8 août a été une surprise plutôt agréable pour les Américains. Le président guinéen ne s'était pas rendu aux Etats-Unis depuis dix-sept ans et, si le réchauffement progressif des relations ces dernières années avait permis de parler en termes vagues d'un nouveau séjour, ce n'est qu'assez subitement qu'il a fait savoir qu'il venait.

Les fabricants d'aluminium de Pittsburgh prenant à leur charge une partie du voyage, le séjour à Washington a été qualifié de « visite de travail », mais le gouvernement américain a multiplié les attentions : M. Carter a réservé une heure trente de son temps, mercredi, à son hote, qu'il a logé à Blair House, la résidence des chefs d'Etat en visite officielle.

Accentuant le visage modéré qu'on lui connaît depuis quelque temps, M. Sekou Touré a présenté sous le jour qui pouvait paraître le plus positif ici les décisions du récent sommet de l'O.U.A. Ainsi, a-t-il dit, au cours d'une conférence de presse, la présence des Cubains en Afrique ne sera plus justifiée lorsqu'aura été mise sur pied la force panafricaine dont le projet a été discuté à Monrovia. La Guinée, a-t-il rappelé, avait rapatrié pour sa part, peu après l'indépendance de l'Angola, le bataillon qui avait combattu au côté du M.P.L.A. pendant la guerre contre les Portugais.

Le président guinéen a aussi longuement expliqué, en tant que membre du « comité des sages » de l'O.U.A., sa position sur le conflit du Sahara. Ce comité, a-t-il dit, n'entend pas s'ériger en « tribunal », mais organiser une table ronde de tous les intéressés pour trouver une solution concertée conforme au principe d'autodétermination approuvé par trente-deux Etats africains. Selon lui, la question de l'utilisation dans ce conflit des armes américaines fournies au Maroc n'a pas été discutée avec M. Carter. Le dirigeant guinéen n'aurait d'ailleurs pas élevé d'objection contre l'évolution constatée depuis quelque temps dans l'attitude américaine : la Maison Blanche, compte tenu du fait que les attaques du Polisario se sont étendues au territoire marocain proprement dit, est prête à assouplir les restrictions imposées à l'emploi des armes américaines par Rabat, restrictions qui avaient conduit à limiter les achats marocains. Ce changement peut paraître paradoxal alors que la défection de la Mauritanie rend la position marocaine moins défendable. A cela l'on répond ici qu'il est précisément utile de conforter le Maroc au moment où il va lui falloir négocier.

Dans le domaine bilatéral, M. Sekou Touré attend de son voyage un développement des investissements privés américains dans son pays ainsi qu'un renforcement de l'aide gouvernementale. L'agence américaine pour le développement international (AID) consacre chaque année environ 10 millions de dollars à la Guinée, dont 6 millions pour l'assistance alimentaire et 2,5 pour des projets de développement rural lancés pour la plupart en 1977, au moment du réchauffement des relations entre Washington et Conakry.

La modération « idéologique » du président guinéen a eu pour résultat paradoxal de le faire apparaître quelque peu « déphasé » par rapport à son auditoire américain le plus radical, les étudiants de l'université noire Howard de Washington, auxquels il s'est adressé mercredi soir. Le parterre a bruyamment acclamé M. Sekou Touré lorsqu'il a dénoncé le colonialisme et salué en ses hôtes *« la semence de l'humanisme africain à travers le monde »*. Mais l'orateur s'est heurté à un silence sceptique lorsqu'il a fait l'éloge du mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis et des institutions américaines, qui *« permettent à un Noir d'administrer la capitale des Etats-Unis »*. Visiblement, l'intelligentsia noire venue pour l'entendre préférait se reconnaître, comme le proclamaient les slogans bien en vue du parti révolutionnaire populaire panafricain, en un panafricanisme « *à la N'Krumah* » qu'en une République américaine dont l'unité et les vertus lui paraissent avoir fait long feu.

MICHEL TATU.

NICARAGUA

Il est regrettable que le gouvernement français n'aide pas les nouvelles autorités du pays

déclare M. Pierre Joxe député du P.S.

« Il est regrettable, et regretté au Nicaragua et en Amérique latine, que le gouvernement français tarde tellement à s'exprimer, de la façon la plus concrète, en envoyant une aide alimentaire, vis-à-vis des nouvelles autorités de Managua. D'autres pays européens l'ont fait, comme l'Allemagne fédérale ou l'Espagne. La France, qui dispose de Transall, comme on l'a vu en Afrique, et qui a des excédents de lait en poudre, éviterait à des enfants nicaraguayens de mourir de faim en transportant à Managua quelques tonnes d'aliments. »

M. Pierre Joxe, député et trésorier du P.S. français, retour d'une mission au Nicaragua où il avait précédé une délégation de l'Internationale socialiste, a exprimé, lors d'une conférence de presse réunie à Paris le 9 août, la « *solidarité sans conditions* » de son parti envers le gouvernement de reconstruction nationale installé à Managua, et « *exigé que le gouvernement français se manifeste concrètement* », face à la situation que connaît ce pays « *affamé, ravagé, traumatisé* » par « *la folie sanguinaire et la politique de terre brûlée* » du somozisme à l'agonie.

Interrogé sur certaines dénonciations de collusions entre des autorités françaises et l'ancien dictateur (1), M. Joxe n'a pu fournir d'indications concrètes ni sur l'attitude du représentant de Paris à Managua, ni sur d'éventuelles ventes d'armements au profit de l'ancienne garde nationale d'Anastasio Somoza. « *Il y a au Nicaragua des armes de tous les pays, y compris, m'a-t-on dit, françaises ; mais ce sont encore les fusils israéliens qui font prime !* »

Pour le trésorier du P.S., il ne fait pas de doute que la réalité du pouvoir est détenue par la direction du Front sandiniste de libération nationale. Il est non moins certain qu'il y a des difficultés d'articulation entre les centres de pouvoir (junte, direction du F.S.L.N. et gouvernement), ainsi que des divergences politiques entre les dirigeants. Néanmoins, pour M. Joxe, l'« unanimisme » dont ils ont jusqu'ici fait montre publiquement « *n'est pas que de façade* ».

Le pays, a-t-il expliqué, a des tâches si gigantesques, et toutes prioritaires, que le temps du débat politique (de toute façon préférable au « *bain de sang qu'a connu la dernière génération* ») n'est pas encore venu.

Le trésorier du P.S. a constaté que les sandinistes n'avaient pas répondu par des brutalités aux massacres de leurs compagnons perpétrés par la garde nationale (« *ils n'ont pas libéré de prisonniers ; ils n'ont même pas toujours trouvé leurs cadavres : ils avaient été brûlés par les somozistes* »). Le ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge a, au contraire, multiplié les appels pour que les criminels ne fassent pas l'objet de règlements de compte et soient jugés en bonne et due forme. « *Le gouvernement a supprimé la peine de mort.* » « *Il y avait une véritable nausée de sang dans le pays* », a ajouté M. Joxe. — J.-P. C.

[Interrogé sur le point de savoir [illegible] la France s'est trouvée, avant même la fermeture de son ambassade au Nicaragua, fin juin, sans représentation de haut niveau à Managua, le Quai d'Orsay nous a indiqué que l'ambassadeur, M. Abdelmajid Keballi, avait pris un « congé statutaire » en avril, avant la dernière insurrection. Sa femme, Mme Jacqueline Keballi, numéro deux de l'ambassade, était restée comme chargée d'affaires à Managua. Ayant elle-même reçu des menaces, elle s'est réfugiée au Honduras voisin, où son mari l'a rejointe début juin, faute de pouvoir, matériellement, regagner le Nicaragua. C'est donc de Tegucigalpa qu'a été organisée l'évacuation de l'ambassade de France et d'une centaine d'autres nationaux. M. Keballi, qui demeure jusqu'à nouvel ordre ambassadeur de France à Managua, a été « appelé par ordre » à Paris le 15 juillet.

On indique d'autre part, au Quai d'Orsay, que la C.E.E. a débloqué une aide de 13 millions de francs pour le Nicaragua et doit également envoyer 1 600 tonnes de blé et de riz et 100 tonnes de lait. Notons que l'Allemagne fédérale, également membre de la C.E.E., vient d'accorder une aide substantielle à Managua.

S'agissant des ventes d'armes, nous avions pu en 1978 obtenir, de très bonnes sources à Paris, confirmation que des discussions étaient en cours avec Managua pour d'éventuels achats, par les autorités nicaraguayennes, de mortiers de 60, 81 et 120 millimètres, ainsi que de lance-roquettes.]

(1) *L'Humanité* du 9 août.

LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES MESURES DE NORMALISATION

Managua (*A.P.*). — Le nouveau gouvernement nicaraguayen procède avec prudence à un retour à la normale. Il a retardé le couvre-feu à 23 heures et supprimé les barrages dans les rues et sur les routes. Les stations de radio et de télévision seront à nouveau autorisées à émettre d'ici dix jours. Les restrictions dans ce domaine concerneront les publications pornographiques, la publicité en faveur de cigarettes ou d'alcools, un accent trop grand mis sur le crime et la défense de l'ancien régime, etc.

Des représentants de la junte ont également annoncé que le gouvernement achèterait les récoltes de coton, de café et de sucre, destinées à l'exportation. L'Institut d'import-export, a déclaré M. Sergio Ramirez, membre de la junte, prendra le contrôle des exportations afin de « défendre les intérêts du peuple ».

UN CHARNIER EST DÉCOUVERT DANS UN CAMP DE L'ANCIENNE GARDE NATIONALE

Managua (*A.F.P.*). — Un charnier, qui pourrait contenir plusieurs centaines de cadavres, a été découvert le 7 août à Managua, dans un camp d'entraînement de l'ancienne garde nationale nicaraguayenne. Neuf corps ont été exhumés jusqu'à présent, dont un a été identifié par sa famille, et trois autres devaient être déterrés sous peu. Les neuf cadavres ont été découverts pratiquement à fleur de terre. Les victimes avaient reçu une balle dans la tête, a indiqué le responsable sandiniste du camp. Il semble que leur mort remonte à un mois ou un mois et demi.

Selon le lieutenant de la garde nationale qui était responsable, ces quatre dernières années, de ce camp dominant l'université, dans le sud de Managua, environ neuf cents prisonniers y ont été amenés, exécutés et enterrés sur place. Seule une faible partie des lieux a été fouillée, mais les traces d'autres tombes sont parfaitement visibles. Le responsable du camp a affirmé que deux autres cimetières du même genre existaient dans l'enceinte.

Le premier charnier a été découvert après l'arrestation d'un garde national qui a reconnu avoir tué de sa main vingt-cinq prisonniers.

ÉQUATEUR

Le président Roldos succède à une junte militaire

Le plus jeune président élu d'Amérique latine, l'Equatorien Jaime Roldos, a été installé, le vendredi 10 août, dans ses fonctions de chef d'Etat. C'est la deuxième fois en quarante-huit heures qu'un régime militaire cède la place à des civils dans un pays andin. Le 8, le général Padilla a, en Bolivie, remis le pouvoir au président Walter Guevara, qui venait d'être désigné par le Congrès. A Quito, le nouveau président succèdera à une junte militaire de trois membres. Les forces armées avaient pris le pouvoir en 1972. En 1976, une nouvelle équipe, plus conservatrice, avait succédé à celle du général Guillermo Lara.

Près de soixante-dix pays ont envoyé des délégations aux cérémonies de Quito. Quatre chefs d'Etat ou de gouvernement sont présents : MM. Herrera Campins (Venezuela), Rodrigo Carazo (Costa-Rica), Turbay Ayala (Colombie) et Adolfo Suarez (Espagne), ainsi que Mme Violeta de Chamorro, membre de la junte nicaraguayenne, qui a été follement applaudie par les Equatoriens durant son trajet entre l'aéroport et la ville de Quito. Les Etats-Unis sont représentés par Mme Rosalyn Carter, et la France par M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

M. Roldos, qui est âgé de trente-huit ans, a été élu le 20 avril dernier, au deuxième tour, face à un adversaire conservateur, M. Sixto Duran. Une première consultation, en juillet 1978, n'avait pas permis de dégager une majorité absolue en faveur de l'un des six candidats en lice. Devant la quasi-certitude de voir élu M. Rolfos, représentant de la concentration des forces populaires, dont les tendances populistes les inquiétaient, les militaires avaient envisagé d'annuler la consultation. Ils étaient précédemment parvenus à écarter de la course à la présidence M. Assad Bucaram, oncle par alliance de M. Roldos, ancien maire de Guyaquil, dirigeant de la C.F.P., et l'un des leaders les plus populaires du pays.

M. Jaime Roldos, qui avait annoncé qu'il n'entreprendrait pas de transformations radicales en Equateur, a finalement été élu. Il a, néanmoins promis de combattre l'« *oligarchie* » (*le Monde* du 9 août), et d'améliorer le sort des classes populaires de ce pays peuplé de sept millions de personnes. Le nouveau président se situe lui-même au « *centre gauche* » et il devra compter avec le Parlement, installé lui aussi ce 10 août, où son parti dispose de la majorité des soixante-neuf sièges, mais dont le président, M. Bucaram, pourrait, malgré leurs liens de parenté, lui mener la vie dure.

M. Roldos, quarante-quatrième président de l'Equateur en est aussi le plus jeune. Juriste de formation, il a été leader national d'une organisation étudiante, avant d'être élu député en 1968. Il est à la présidence pour cinq ans, sans possibilité de se représenter.

Le nouveau gouvernement

Voici la composition du nouveau gouvernement présidé par M. Jaime Roldos :

Affaires étrangères : M. Alfredo Pareja Diescanseco ; *défense* : général Rafael Rodriguez ; *intérieur* : M. Roberto Dunn Barreiro ; *finances* : M. Fernando Aspiazu ; *travaux publics* : M. Francisco San Chacon ; *travail* : M. Carlos Feraud Blum ; *ressources naturelles et énergie* : M. Maurício Lavalos ; *industrie et commerce* : M. Martin Manosalvas ; *santé* : M. Rodrigo Fuerro ; *affaires sociales* : Mme Margarita de Armijos ; *agriculture* : M. Leonel Cedeno ; *éducation* : M. Galo Garcia ; *secrétaire général du gouvernement* : M. Alejando Roman ; *secrétaire à l'information* : M. Fausto Molina ; *président de la Banque d'Equateur* : M. Germanico Salgado.

BOLIVIE

LE PRÉSIDENT WALTER GUEVARA A CONSTITUÉ UN GOUVERNEMENT « APOLITIQUE »

La Paz (*A.F.P., Reuter*). — Le président bolivien, M. Walter Guevara, a, le jeudi 9 août, formé son gouvernement. Le trait marquant de cette équipe est l'absence de personnalités politiques connues. Un seul militaire figure dans ce gouvernement. Le général Ismaël Saavedra, nommé au ministère de la défense — poste qu'il occupait déjà sous le précédent régime.

Le président a indiqué avoir tenté jusqu'au dernier moment d'obtenir la participation des deux plus importantes formations politiques : le mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R., de M. Paz Estenssoro) et l'unité démocratique et populaire (U.D.P., de M. Siles Suazo). L'U.D.P. s'étant refusée à participer au gouvernement, M. Guevara a indiqué qu'il lui avait été, dès lors, impossible de faire entrer des membres du seul M.N.R. dans son cabinet. Il a donc opté pour une équipe « apolitique ».

Voici la liste de douze des quatorze membres du nouveau gouvernement. Les noms des ministres de l'industrie et du commerce et de l'urbanisme et du logement, n'étant pas encore connus ce vendredi 10 août :

Affaires étrangères : M. Gustavo Fernandez Saavedra ; intérieur : M. Jaime Aranibar ; défense : général Ismaël Saavedra (armée de l'air) ; coordination et plan : M. Carlos Miranda ; finances : M. Guido Hinojosa ; éducation : M. Mariano Baptista Gumicio ; transports et communications : M. Raul Arce Tapia ; travail : M. Mario Calderon Mendieta ; mines et industries métallurgiques : M. Hugo Zapata ; agriculture et affaires rurales : M. Carmelo Caballero Contreras ; énergie : M. Jorge O'Connor ; santé : M. Jorge Abularach.

AFRIQUE

Guinée-Equatoriale

L'ancien président Macias détiendrait en otages plusieurs dizaines d'experts étrangers

Malabo (*A.F.P.*). — Le colonel Teodoro Obiang Nguema Mbabozo, nouvel homme fort de Guinée-Equatoriale, a déclaré, jeudi 9 août à Malabo, que l'ancien dictateur, M. Macias Nguema « *avait pris la fuite* » et que les « *forces de Guinée le poursuivaient* ». « *Je ne peux*, a-t-il ajouté, *confirmer son arrestation, mais soyez certains que nous contrôlons totalement la situation, le dernier îlot de résistance est tombé.* »

Certaines sources, citées par l'A.F.P., indiquaient, jeudi, que M. Macias aurait pris en otages avec lui une vingtaine d'experts cubains, huit conseillers militaires chinois, quelques Nord-coréens, un roumain et, peut-être, deux ou trois ressortissants espagnols. La présence de ces otages, ajoutait-on de même source, aurait expliqué les hésitations des nouvelles autorités à lancer un ultime assaut contre M. Macias.

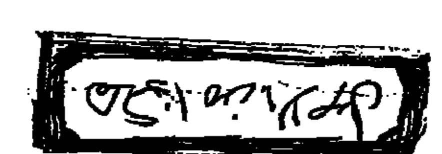
Au cours de sa conférence de presse, le colonel Mbagozo n'a toutefois pas pu dresser un bilan des victimes des combats de ces derniers jours, se contentant de préciser que les pertes de son côté étaient à son avis « légères ». Comme on lui demandait s'il devait être considéré comme le nouveau président de Guinée-Equatoriale, le colonel a répondu qu'il se bornait pour l'heure à être le « *porte-parole d'un groupe d'officiers, de sous-officiers et de soldats, qui ont adhéré au mouvement pour la destitution du tyran et pour le rétablissement des libertés démocratiques bafouées depuis onze ans* ».

« *Le mécontentement du peuple était total et général. Il ne manquait qu'une étincelle, qu'une personne qui se lève et s'oppose au président déchu. L'armée a joué ce rôle comme un seul homme* », a-t-il ajouté. Interrogé sur les intentions de la nouvelle équipe dirigeante, le colonel a souligné la volonté de son gouvernement d'entretenir « *des relations spéciales avec l'Espagne et de s'ouvrir aux pays occidentaux* ».

Le colonel a révélé que l'ancien dictauer avait brûlé dans son village près de 3 milliards d'ékoules (la monnaie nationale). Il a enfin exhorte les cent mille exilés de son pays vivant au Gabon, au Cameroun et en Europe, « *en raison de la tyrannie* », à regagner la Guinée pour contribuer à la reconstruction nationale.

Tchad

● LA CONFÉRENCE regroupant toutes les tendances politico-militaires du Tchad se tiendra à Lagos (Nigéria), le 18 août, en présence du président soudanais, M. Gaafar El Nemeiry, a rapporté, jeudi 9 août, l'Agence soudanaise de presse. Elle ajoutait qu'une conférence ministérielle consacrée au problème tchadien précédera cette réunion au sommet et se déroulera à Lagos du 13 au 17 août. — (*A.F.P.*)



ASIE

LA CRISE INDOCHINOISE

• Washington lance un appel pour une aide alimentaire internationale aux deux régimes cambodgiens

• Hanoï révèle que quatre mille « émigrants illégaux » ont été arrêtés

Les Etats-Unis ont appelé, mercredi 8 août, la communauté internationale à participer à une assistance alimentaire massive au Cambodge, pour sauver la population de la famine. Cet appel, contenu dans un communiqué du département d'Etat, survient au lendemain de la visite de représentants d'organisations humanitaires à Phnom-Penh (*le Monde* du 10 août). Washington demande que l'aide internationale *aille tant aux populations sous* l'administration du régime pro-vietnamien de M. Hang Samrin qu'aux territoires contrôlés par les forces de M. Pol Pot, et que des équipes d'observateurs puissent se rendre sur place afin de s'assurer que cette aide sera équitablement distribuée. Le premier avion de secours pour le Cambodge affrété par la Croix-Rouge et l'UNICEF est arrivé jeudi à Phnom-Penh avec 4,4 tonnes de matériel médical.

D'autre part, M. Richard Holbrooke, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires asiatiques, a démenti jeudi les affirmations de M. Nguyen Co Thach, chef de la diplomatie vietnamienne, selon lequel Hanoï et Washington avaient repris en juin, à l'initiative des Etats-Unis, des conversations en vue de normaliser leurs relations. « *Aucune conversation, secrète ou non, sur la normalisation n'a eu lieu depuis l'automne dernier* », a dit M. Holbrooke, reconnaissant que les deux pays caintenaient toutefois « *le contact sur des sujets non liés à la normalisation* ».

Faisant allusion à l'invasion vietnamienne du Cambodge et à la politique de Hanoï envers sa minorité chinoise, le sous-secrétaire d'Etat a estimé que « *le moment n'est pas opportun pour relancer les négociations* ».

S'entretenant jeudi à Hanoï avec une délégation de parlementaires américains, M. Thach avait aussi affirmé que Washington avait rompu les négociations en septembre dernier « *pour jouer la carte chinoise* ». Abordant la question des réfugiés, il avait dit : « *Nous avons fait de notre mieux pour éliminer la pratiques des pots-de-vin.* » En ce qui concerne le Cambodge, M. Thach avait déclaré qu'il n'y aura pas de conférence internationale « *tant que la menace chinoise en Indochine n'aura pas disparu* ».

M. Hoang Bich Son, vice-ministre des affaires étrangères, a par ailleurs déclaré à la délégation que son pays avait interrompu « *pour toujours* » le flot des « *boat people* » et était en faveur d'un « *exode dans l'ordre* » sous la supervision des Nations unies. Des mesures strictes ont été prises pour éviter l'émigration illégale, a-t-il ajouté, et quatre mille personnes ont été arrêtées récemment alors qu'elles tentaient de fuir le Vietnam. M. Son a enfin démenti que des négociations avaient été ouvertes avec Washington sur l'envoi d'agents consulaires américains au Vietnam pour y sélectionner des candidats à l'émigration aux Etats-Unis.

RÉFUGIÉS... MAIS PAS EN IRLANDE

Ce n'est pas tout d'offrir un asile aux réfugiés indochinois. Encore faut-il qu'ils l'acceptent. L'Irlande vient d'en faire la triste expérience : sur les cent huit Vietnamiens qui étaient attendus, jeudi 9 août, à l'aéroport de Dublin, venant de Hongkong, cinquante n'étaient pas au rendez-vous. Ayant appris qu'ils devaient aller en Irlande, ils avaient faussé compagnie à leurs gardiens et s'étaient cachés jusqu'au départ de l'avion. Ils ont fait savoir par la suite qu'ils voulaient aller aux Etats-Unis.

La plupart des réfugiés demandent en effet à partir en Amérique, croyant souvent y trouver un paradis ; certains acceptant la France, seul autre pays occidental qui leur soit familier. Il arrive souvent qu'ils refusent catégoriquement un visa pour un autre pays (Australie, Canada), préférant attendre des mois, voire des années, dans un camp dans l'espoir d'avoir un visa pour les Etats-Unis, bien qu'ils courent le risque d'être expulsés du camp et de voir leur nom renvoyé au bas des longues listes d'attente. Ce problème prend d'autant plus d'importance aujourd'hui que la solidarité internationale s'est étendue, et que nombre de pays ouvrent désormais leurs portes aux réfugiés indochinois.

La conférence de presse de M. Hoan à Pékin

A Pékin, la presse et la télévision chinoise ont accordé une importance considérable à la conférence de presse donnée jeudi par M. Hoang Van Hoan, vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne, qui s'est enfui en Chine (*le Monde* du 10 août). Célébrant la « *profonde amitié sino-vietnamienne* », M. Hoan a dénoncé « *l'asservissement total, économique, politique, militaire et diplomatique du Vietnam à une puissance étrangère. Si cette situation devait se poursuivre, il faudra peu de temps pour que le Vietnam soit transformé en une source de matières premières, une usine de transformation et une base militaire servant les intérêts d'une puissance étrangère* ». Il s'est toutefois refusé à désigner l'U.R.S.S., se bornant à dire : « *Chacun sait de qui il s'agit.* »

Pour M. Hoan, après la victoire de 1975, le peuple vietnamien voulait « *mener une vie tranquille et reconstruire son pays, mais les fruits de la révolution et les conditions les plus favorables ont été détruits par Le Duan* (secrétaire général du P.C.V.) *et compagnie (...), qui ont soumis le peuple à nouveau à l'esclavage et transformé son existence, dépourvue de libertés démocratiques, en un calvaire, une vie humiliante et opprimée. Bien qu'ils se définissent comme socialistes, ils n'ont rien de socialistes* ». Le dirigeant vietnamien transfuge a révélé qu'il avait eu plusieurs « *altercations avec Le Duan* » avant son exclusion du bureau politique, en 1976. Il a condamné « *l'invasion* » du Cambodge et « *la prise de contrôle* » du Laos, et affirmé que le traitement infligé par Hanoï aux Hoas — les Vietnamiens d'origine chinoise — était « *pire que le traitement réservé aux juifs par Hitler* ».

« *Je compte entreprendre prochainement certaines activités* », a dit M. Hoan, sans donner de précisions. « *Il y aura toujours résistance quand il y a oppression*, a-t-il conclu. *Au Vietnam il n'y a pas la moindre parcelle de démocratie. L'opposition à Le Duan est très étendue, mais il lui faudra du temps pour se développer. Personne n'ose s'exprimer publiquement, que ce soit au sein ou en dehors de l'Assemblée.* » Comme on pouvait s'y attendre, l'ambassade vietnamienne a dénoncé les « *diffamations* » du « *traître, agent de la Chine* ». — (A.F.P., Reuter, A.P.)

• *Une équipe de Médecins sans frontières* est arrivée dans les îles Anambas, en Indonésie, et a commencé à prodiguer des soins aux réfugiés vietnamiens, a annoncé jeudi 9 août un communiqué de l'association publié à Paris (19, rue Daviel, 75013 Paris).

• *Le capitaine du cargo « Huey-Fong »*, qui avait transporté illégalement à Hongkong, en décembre, 3 318 réfugiés vietnamiens, a été condamné jeudi 9 août à six ans et demi de prison par un tribunal de la colonie britannique. — (A.F.P.)

• *La Chine* a versé 973 000 dollars au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) afin d'aider les réfugiés indochinois arrivés en Asie du Sud-Est, a annoncé un porte-parole du H.C.R. jeudi 9 août. — (Reuter.)

POINT DE VUE

Pour le Cambodge

par LIONEL JOSPIN (*)

LA mobilisation de l'opinion sur le sort des réfugiés d'Indochine et la recherche de solutions à ce problème (opérations de secours dont le P.S. a pris sa part, Conférence de Genève des 20 et 21 juillet) ont relégué momentanément au second plan la prise en compte de la situation politique dans la région.

Mais tout démontre que les plans humanitaire et politique se rejoignent. Les mouvements de réfugiés prendront une ampleur *catastrophique — compte* tenu des masses humaines concernées et des possibilités (ou des volontés) d'accueil des pays riverains et des puissances occidentales — si la paix et la stabilité ne reviennent pas dans la région. Comment les assurer, sans une solution globale engageant toutes les parties ?

De celle-ci, nous sommes bien loin. Au contraire, la logique de l'affrontement et des déchirements se développe dans la région et dans chaque pays. La guerre se poursuit dans un Cambodge éclaté où stationnent toujours les troupes vietnamiennes, une insurrection se développe, paraît-il, au nord du Laos, attisée par la Chine, enfin des dissensions se manifestent ouvertement à la tête du Vietnam. La fuite en Chine du premier vice-président de l'Assemblée nationale est, en effet, très significative. Non qu'elle révèle la présence de factions au sein du pouvoir vietnamien. Celles?ci existent et ne peuvent surprendre, puisque l'histoire du P.C.V. est étroitement liée aux deux centres, russe et chinois, du communisme international. Mais c'est sans doute la première fois que ces factions ne s'effacent pas devant la « cause vietnamienne » et qu'un haut dignitaire choisit spectaculairement une autre fidélité que la fidélité à son pays.

∴

C'est que des forces puissantes poussent à l'affrontement. L'antagonisme planétaire entre l'Union soviétique et la Chine s'exacerbe en Asie du Sud-Est. La Chine ne peut se résigner à compter à sa frontière sud un gouvernement qui lui soit hostile, surtout s'il est favorable à son adversaire du nord : l'Union soviétique. La diplomatie américaine reste marquée par l'esprit de revanche contre le pays qui lui infligea sa plus grande défaite politique de l'après-guerre. La capacité du Laos — ce « protectorat français » puis « américain » — à vivre comme un Etat véritablement indépendant (notamment du Vietnam) est sujette à caution. Quant au Vietnam, pourra-t-il, face à la pression chinoise, renoncer à user des moyens d'influence que lui donne sur ses voisins de la péninsule son potentiel démographique, sa force militaire et son expérience historique?

∴

Des motifs d'espérer subsistent. Le sang-froid gardé par les autorités soviétiques lors de l'intervention chinoise au Vietnam, le caractère limité de celle-ci, la volonté du Vietnam de coopérer avec la communauté internationale sur la question des réfugiés marquent une volonté de contrôle des événements. Aucun des principaux protagonistes ne peut espérer gagner sur sa ligne actuelle — la Chine en « vassalisant » le Vietnam, le Vietnam en ignorant la puissance et les intérêts de la Chine, l'U.R.S.S. en imposant à la Chine une situation durable d'encerclement, les Etats-Unis en jouant avec le feu du choc sino-soviétique en Asie — il n'est pas impossible que chacun prête attention à une solution rationnelle s'il y trouve plus de garanties que dans la situation présente.

Mais par où commencer ? A l'évidence par la solution du problème cambodgien. Tant que ce pays, écrabouillé par l'histoire récente mais ayant maintenu son identité, n'aura pas reconquis l'indépendance, un régime nationalement et internationalement accepté et un véritable statut de neutralité, il n'y aura pas de stabilité pour l'Indochine.

Dans le contexte actuel, seule une conférence internationale permettrait d'aboutir à ce résultat. Raisonnons : le problème du Cambodge ne peut être résolu par le Conseil de sécurité de l'ONU, car tous les pays concernés par le conflit n'en sont pas membres ; de plus, l'adoption d'une solution proposée par l'un des grands pourrait se heurter au veto d'un autre et réciproquement.

L'application de la « résolution Acheson » et donc la saisie directe de la question cambodgienne par l'assemblée générale de l'ONU, ne semble pas non plus offrir une solution. En effet, si ce système permet de passer par-dessus le blocage du Conseil de sécurité et de dégager une majorité favorable à la neutralisation du Cambodge, il manquerait d'efficacité dans l'application si un Etat, partie prenante au conflit, votait contre.

La solution interne passant par une rencontre Pol Pot-Samrin-Sihanouk n'est pas non plus réalisée pour deux raisons : d'abord il n'est pas évident que ces hommes tiennent à se rencontrer ; ensuite l'importance de chacune de ces personnalités tient beaucoup à leurs soutiens extérieurs.

∴

Seule une conférence internationale (du type de celle qui s'est réunie à Genève en 1961 et, en 1962 sur le problème de la neutralité du Laos) réunissant les Etats ayant été ou étant directement liés aux conflits dans la zone (Vietnam, Cambodge, Laos, Chine, U.R.S.S., Etats-Unis, France), pourrait peut-être prétendre régler le problème du Cambodge et, par là même, aborder la question indochinoise dans son ensemble.

Un plan de neutralisation du Cambodge pourrait s'inspirer des grandes lignes suivantes :

— retrait des troupes étrangères : pour des raisons d'ordre public, le retrait des troupes vietnamiennes pourrait se faire progressivement ;

— création d'un gouvernement d'union nationale : à ce gouvernement pourraient participer, sous l'autorité du prince Sihanouk, les partisans de Heng Samrin, les neutralistes, les kmers rouges (à l'exclusion des dirigeants : Pol Pot, Ieng Sary...).

Ce soutien d'une « solution Sihanouk » ne signifie pas pour les socialistes qu'ils idéalisent la personnalité du prince et les gouvernements qu'il a dirigés dans le passé. Mais celui-ci, en raison de la réputation internationale de « neutraliste » qu'il s'est gagnée, des liens qu'il a noués dans le mouvement des non-alignés, en Occident et dans certains pays de l'Est, peut seul, sans doute, représenter une solution de compromis *acceptable à la fois par les grandes puissances*, par le Vietnam et par les Cambodgiens, *eux-mêmes très divisés sur le terrain, comme* à l'étranger. A l'évidence, un Sihanouk résidant en France et, de plus, dégagé de sa tutelle chinoise, serait plus acceptable pour les Vietnamiens. De ce point de vue, il serait temps que le gouvernement français facilite l'accueil dans notre pays de cette personnalité :

— organisation d'élections sous *contrôle international : elles* seraient destinées à permettre aux Cambodgiens de choisir eux-mêmes leurs représentants et le type de régime qu'ils souhaitent :

— attribution d'une aide massive dans tous les domaines au Cambodge.

∴

Les négociations à propos du Cambodge pourraient peut-être permettre d'aborder d'autres problèmes de la zone. Certes, il ne faut pas s'attendre à l'élaboration proche d'un statut de neutralité pour le Vietnam (les Chinois eux-mêmes en sont très conscients, puisque M. Deng Xiaoping déclarait que la Chine « *s'accommoderait du voisinage d'un Vietnam à 70 % pour l'Union soviétique* ») ni à la fin immédiate de l'influence des grandes puissances sur les pays de la zone. Mais un certain nombre de garanties réciproques pourraient être envisagées : par exemple, la Chine pourrait décider de « lâcher » Pol Pot si le Vietnam acceptait un retrait du Cambodge ; les Etats-Unis pourraient normaliser leurs relations avec Hanoï contre la garantie du Vietnam de ne pas céder de bases à des fins militaires à l'U.R.S.S. Le Vietnam et l'U.R.S.S. pourraient accepter la solution neutraliste cambodgienne contre une assurance que la Chine cessera sa pression aux frontières du Vietnam et que les Etats-Unis participeront à la reconstruction de ce pays, etc.

En tant que parti d'opposition d'une puissance moyenne, le P.S. n'espère pas peser directement sur les événements d'Asie. Au moins peut-il, au niveau qui est le sien, dans l'Internationale socialiste comme dans des contacts avec ses interlocuteurs soviétiques, vietnamiens ou autres, se faire l'avocat d'une solution de paix globale pour l'Asie du Sud-Est. Car comment se résigner à la disparition du Cambodge comme pays et comme peuple ? Comment se résigner à ce que les convulsions présentes de l'Indochine conduisent à l'éparpillement de ses minorités, à de nouvelles souffrances pour ses peuples ? Comment se résigner à ce que la paix conquise, pour laquelle nous avons lutté, ne soit qu'une autre guerre ?

(*) Secrétaire national du parti socialiste chargé des relations internationales.

Chine

DES PAYSANS MÉCONTENTS MANIFESTENT DE NOUVEAU A PÉKIN

Pékin (A.F.P.). — Une cinquantaine de paysans ont repris, jeudi 9 août dans l'après-midi, leur manifestation à Pékin devant le siège des autorités centrales, à Zhongnanhai. Cette manifestation avait été interrompue jeudi matin par la police, qui avait fait évacuer les paysans, *sans doute* vers les centres d'accueil mis en place l'an dernier dans la capitale. Assis à même le sol, malgré la pluie, silencieux — alors que la veille ils scandaient des slogans tels que « *justice et à manger* », — les manifestants étaient entourés de nombreux policiers qui avaient ordre d'empêcher tout attroupement.

D'autre part, un dazibao placardé à Pékin jeudi affirme que soixante-sept mille personnes ont été tuées au cours de « *persécutions* » durant la révolution culturelle dans la province méridionale du Guangxi. Une liste d'une cinquantaine de pages contenant les noms des victimes, et parfois aussi ceux de leurs « *bourreaux* », lorsqu'ils ont été identifiés, accompagnait le dazibao.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

• LE TERRITOIRE AUSTRALIEN DE L'ILE DE NORFOLK, dans le Pacifique sud, dispose depuis vendredi 10 août d'une Assemblée et d'un exécutif et s'achemine vers l'autonomie. Cette île, australienne depuis 1913, a une sperficie de 38 kilomètres carrés ; ses 1 600 habitants sont en grande partie des descendants des mutinés du bateau britannique *Bounty*. — (U.P.I.)

Berlin-Ouest

• DIX PERSONNES poursuivies pour avoir tenté de redonner vie au parti nazi ont été condamnées par un tribunal de Berlin-Ouest, jeudi 9 août, à des peines de prison. Dans ses attendus, la cour déclare que la justice ne tolérera pas « *le parti criminel des chambres à gaz* » dans l'ancienne capitale du Reich. Le principal inculpé, un ouvrier métallurgiste, Wolfgang Rahl, a été condamné à trois ans de prison. Tous les autres l'ont été à des peines de six à dix-huit mois de prison avec sursis. — (A.P.)

Empire Centrafricain

• LES ETATS-UNIS ont suspendu leur modeste programme d'assistance à l'Empire centrafricain à la suite des informations ayant fait état de massacres d'écoliers, a annoncé jeudi 9 août le département d'Etat. Ce programme concerne un centre sanitaire dont la construction est presque achevée. Il y a deux ans, l'administration américaine avait déjà indiqué qu'elle n'autorisait plus aucun programme d'assistance à l'Empire en raison des violations des droits de l'homme dans ce pays. — (A.F.P.)

Inde

• M. MOHAMMAD HIDAYATULLAH a été élu vice-président de la République par le Parlement de New-Delhi, jeudi 9 août. Agé de soixante-quatorze ans, ancien juge, il était le seul candidat. Il remplace M. Basappa Danappa Jatti, qui était arrivé au terme de son mandat. — (A.F.P.)

Liban

• LA DISPARITION DE L'IMAM SADR. — Mandaté par le conseil supérieur islamique chiite pour suivre « l'affaire » de l'imam Moussa Sadr, l'avocat libanais Hussein Canaan vient d'effectuer un séjour à Paris, où il espérait organiser une conférence groupant la Libye, l'Italie (pays dans lequel devait se rendre l'imam à son départ de Tripoli), l'Algérie, l'Iran, le Liban, la Syrie et l'O.L.P., en vue d'élucider le mystère de la disparition, il y a un peu moins d'un an, du dirigeant chiite libanais.

La réunion n'a pas pu se tenir, la Libye n'ayant pas répondu à l'invitation. M. Canaan a réaffirmé que les pays intéressés par cette affaire étaient persuadés que l'imam Sadr n'avait pas quitté la Libye au terme de son séjour de septembre 1978 dans la capitale libyenne et que le régime de Tripoli portait l'« *entière responsabilité* » de sa disparition.

Mexique

• LA POLICE A EXPULSE, dans la soirée du jeudi 9 août, les trente membres du Comité national pour la défense des prisonniers politiques, qui occupaient, depuis le 3, l'ambassade de Suisse à Mexico. Les autorités helvétiques avaient donné leur accord pour que les forces de l'ordre pénètrent dans l'enceinte diplomatique. — (A.F.P.)

Ouganda

• LE PRESIDENT GODFREY BINAISA, chef de l'Etat ougandais, a accusé, jeudi 9 août, le Soudan d'avoir accueilli trente mille partisans du maréchal Amin Dada, pour qu'ils y subissent un entraînement militaire. — (A.F.P.)

Roumanie

• LES RESSORTISSANTS TCHECOSLOVAQUES POURRONT SE PROCURER DE L'ESSENCE EN ROUMANIE sans payer en devises fortes jusqu'au 31 août, a-t-on annoncé jeudi 9 août à Prague. Ce nouveau délai mis à l'application des mesures décidées le 1er août à Bucarest sur les ventes de carburants aux étrangers évitera à de aux étrangers, évitera à de nombreux touristes tchécoslovaques d'être bloqués en Roumanie (*le Monde* du 10 août). — (Reuter.)

Soudan

• L'ARMEE a été mise en état d'alerte jeudi 9 août après de violentes manifestations estudiantines ayant entraîné, à Khartoum, la fermeture de plusieurs établissements scolaires. Les manifestants entendaient protester contre les fortes hausses du prix de certains produits de base et de l'essence. — (UPI.)

Zimbabwe-Rhodésie

• LE HAUT-COMMANDEMENT MILITAIRE a indiqué, jeudi 9 août, avoir effectué un raid au Bostwana. Selon Salisbury, il s'agissait d'une opération « *préventive* » contre une installation de maquisards, partisans de M. Nkomo, située près de la ville de Francistown. Selon les autorités du Bostwana, ce raid a fait une victime civile. D'autre part, les autorités de Salisbury ont indiqué que certains Noirs de seize à soixante ans seraient désormais mobilisables. —



e Cambodge

Chine

ASIE

Japon

TIRANT PARTI DE LA « MENACE SOVIÉTIQUE »

Tokyo souhaite renforcer son potentiel militaire

De notre correspondant

Tokyo. — Où veut aller le Japon en matière militaire ? Demeurera-t-il ce géant économique à la force armée sans commune mesure avec son rôle sur le marché mondial qu'il a été ces dernières années, ou se prépare-t-il à devenir une nation avec tous ses attributs de la puissance ? C'est la question que l'on peut se poser à la lumière des derniers développements survenus au Japon sur le chapitre militaire — nouveau *Livre blanc sur la défense* et première visite en Corée du Sud du directeur de l'Agence de défense (*le Monde* du 26 juillet). La conférence de presse qu'a tenue, mercredi 8 août, M. Yamashita, ministre d'Etat et directeur de l'Agence de défense, n'a guère éclairé sur les intentions réelles des dirigeants japonais.

Le Japon, en tant que l'une des plus puissantes démocraties industrielles du monde, a déclaré M. Yamashita, doit avoir « *un sens de la responsabilité internationale* » dans la définition de sa politique de défense. Ce « sens de la responsabilité », qui n'est pas encore une « responsabilité » tout court, témoigne certes d'une évolution de la conception du rôle du Japon dans le maintien de la stabilité internationale. Une telle phrase aurait été difficilement concevable il y a une dizaine d'années. M. Yamashita s'est d'ailleurs empressé de nuancer ce qu'il venait de dire, en affirmant que les autres pays devaient avoir une conscience claire de ce que le Japon peut et ne peut pas faire dans le contexte de sa Constitution.

Invoquer la Constitution « pacifique » du Japon semble d'entrée de jeu fixer les limites de l'effort militaire nippon. L'argument n'est cependant pas entièrement convaincant puisque l'article 9, interdisant au Japon d'entretenir une armée, a été violé depuis la création, en 1954, sous la pression américaine, des forces d'autodéfense.

Davantage sans doute que ce vieux débat de la constitutionnalité ou non des forces armées nippones, les questions que l'on peut se poser sur l'avenir militaire du Japon viennent précisément des efforts déployés par les autorités pour nuancer, expliquer, légitimer leur politique militaire. A vouloir trop convaincre de leur bonne foi, les Japonais obtiennent le contraire de ce qu'ils désirent et font naître les suspicions.

Le dernier *Livre blanc sur la défense*, publié le 24 juillet, ne révèle rien de véritablement nouveau par rapport aux grandes orientations décidées en 1976 en matière de défense. Le fait inquiétant est néanmoins que ce Livre blanc concentre son analyse de la situation internationale sur un seul point, « *la menace soviétique* », passant rapidement sur les événements (Iran, situation en Indochine) qui se sont déroulés au cours de l'année écoulée. C'est aussi cette « *menace* » qui a été le « *point central des préoccupations* » de M. Yamashita et de son homologue sud-coréen au cours des entretiens qu'ils ont eus à Séoul.

Une psychose

Le renforcement du potentiel militaire soviétique en Extrême-Orient, et plus généralement dans le Pacifique, est assurément une réalité. On peut cependant se demander quels sont les mobiles qui animent les responsables de la politique japonaise de défense lorsqu'ils donnent, comme le note le quotidien *Asahi* dans un éditorial, « *une importance exagérée à la menace soviétique sans procéder à une analyse globale de la situation internationale* ».

Le plus troublant est que ces analyses alimentent une psychose de la menace soviétique que véhiculent tant des articles de revues que des livres : on peut signaler à cet égard « *la Troisième Guerre mondiale au Japon* dont le sous-titre est « *Les Russes ont débarqué* », paru en avril dernier. Ce livre, dont l'auteur est inconnu, a déjà été vendu à cinquante mille exemplaires. Il légitime très clairement une accélération du réarmement du Japon en se fondant sur la menace soviétique.

Passant de la « *menace venue du Nord* », terminologie longtemps employée par l'Agence de défense, à l'« *instabilité qu'engendre le renforcement en Extrême-Orient du potentiel militaire soviétique* », les militaires japonais ont nommément circonscrit leur ennemi potentiel. L'insistance de l'Agence à ce propos a provoqué récemment plusieurs mises au point du ministère des affaires étrangères, s'efforçant de nuancer les choses, comme d'ailleurs s'est employé à le faire M. Yamashita au cours de sa conférence de presse, mercredi 8 août. Une vision plus équilibrée de la situation mondiale, moins « crispée », à l'égard de Moscou, semble être la tendance profonde des hommes politiques japonais. Ne s'en profilent pas moins au sein de l'Agence de défense des opinions qui semblent beaucoup plus radicales. Elles ont certes toujours existé au Japon et trouvaient à s'exprimer dans la presse. Le fait notable est qu'elles émanent désormais ouvertement d'une instance gouvernementale.

PHILIPPE PONS.

DIPLOMATIE

Selon un journal de Moscou

L'EUROPE « JOUERAIT LE ROLE DE CIBLE » POUR LES FUSÉES SOVIÉTIQUES

Moscou (*A.F.P.*). — L'Europe de l'Ouest « *jouerait le rôle de cible* » pour les fusées soviétiques dans le cas d'un conflit global provoqué par les Etats-Unis, affirmait jeudi 9 août *Sovietskaya Rossia* (*Russie Soviétique*), organe du comité central du P.C. de l'U.R.S.S.

Le danger d'un « *conflit global* » découle, selon le quotidien de Moscou, de la nouvelle stratégie américaine qui considère le Proche-Orient « *comme une région où les Etats-Unis seraient en droit d'intervenir par la force à tout moment* ». « *Il n'est pas nécessaire de faire preuve d'une grande imagination pour comprendre que l'Europe occidentale, hérissée de fusées de toutes sortes et de missiles de croisière, jouerait le rôle d'une cible nucléaire dans le cas d'un conflit global provoqué par les Etats-Unis* », souligne *Sovietskaya Rossia*.

Dénonçant la conception des stratèges américains selon laquelle, « *l'objectif fondamental des pays de l'OTAN est de ne pas permettre à l'U.R.S.S. d'établir son contrôle sur les champs pétrolifères du Proche-Orient* », le quotidien soviétique ajoute : « *Même dans le cas d'un conflit prolongé entre les Etats-Unis et les pays arabes producteurs de pétrole — or il est clair qu'une occupation américaine dans cette région du monde ne marquerait que le début du conflit, comme au Vietnam, — les pays européens seraient appelés à servir de « pourvoyeurs de munitions » et seraient privés du pétrole arabe sans lequel, contrairement aux Etats-Unis, ils ne peuvent vivre.* »

Au Quai d'Orsay

LA DIRECTION DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER EST ORGANISÉE POUR RÉPONDRE A DE NOUVEAUX BESOINS

La nouvelle direction des Français de l'étranger du Quai d'Orsay a été créée par décret paru au *Journal officiel* du mardi 6 août. Elle regroupera les attributions de l'ancienne direction des conventions consulaires et affaires administratives, plus des attributions nouvelles, notamment dans le domaine de l'enseignement.

La direction des Français de l'étranger comprendra deux services. Le premier, dit « des Français à l'étranger » comportera deux divisions et deux sous-directions : une division pour l'administration consulaire, la seconde pour la scolarisation ; une des sous-directions sera chargée des personnes et des biens à l'étranger et des problèmes de sécurité ; l'autre sous-direction, chargée de l'état-civil, gardera comme aujourd'hui ses bureaux à Nantes.

La seconde direction s'occupera des accords de réciprocité et aura les attributions qui étaient jusqu'ici celles du service des conventions.

En dehors de ces deux services, une sous-direction spéciale aura la charge des étrangers en France et comprendra trois bureaux : immigration, circulation des personnes, réfugiés et apatrides.

Enfin, un bureau d'accueil fournira aux Français désireux de s'établir à l'étranger, toutes informations sur le pays d'accueil. Il travaillera en liaison avec les sociétés françaises établies à l'étranger.

Un million deux cent mille à un million cinq cent mille Français résident actuellement à l'étranger. Ils ont des besoins précis et nouveaux. C'est à ces besoins nouveaux que correspondra l'organisation du service des Français à l'étranger.

Espagne

L'aile majoritaire du parti socialiste ouvrier confirme son attachement au marxisme

De violents affrontements ont opposé la police à des manifestants favorables à l'ETA militaire, le jeudi 9 août, à Bilbao. A Madrid, d'autre part, l'aile majoritaire du parti socialiste ouvrier a renouvelé catégoriquement son attachement à une définition « marxiste » du parti dont le congrès aura lieu fin septembre.

Madrid (*A.F.P.*). — A six semaines du congrès extraordinaire du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), fixé à la fin septembre, l'aile « critique » du parti a réaffirmé, jeudi 9 août, à Madrid, son attachement au marxisme.

En mai dernier, lors du 28e Congrès du P.S.O.E., les « critiques », partisans du maintien de la définition marxiste du parti, avaient été suivis par 61 % des délégués. Penchant, lui, pour la social-démocratie, le premier secrétaire sortant, M. Felipe Gonzalez, avait en conséquence décidé de ne pas briguer un renouvellement de son mandat.

Depuis mai, le P.S.O.E. est dirigé par un comité de cinq membres dont la principale tâche est de préparer le congrès extraordinaire de septembre. Celui-ci tentera, une nouvelle fois, de définir l'idéologie du parti et d'élire ses dirigeants.

Présenté jeudi à Madrid par M. Francisco Bustelo — frère du ministre de l'industrie, M. Carlos Bustelo — le manifeste, que les « critiques » défendront devant le congrès extraordinaire, définit « *le marxisme comme idéologie de base de la pensée socialiste, comme méthode d'analyse et de transformation de la réalité* ».

Le manifeste exclut toutefois « *tout dogmatisme* » et s'ouvre « *aux autres apports qui enrichissent le patrimoine socialiste* ». Le P.S.O.E., poursuit-il, « *doit continuer à être, comme à son origine, un parti de lutte et de classe* ». Il ne doit pas rejeter une « *éventuelle responsabilité de gouvernement* », sans négliger cependant « *les inconvénients qu'entraînerait une alliance avec les forces de droite* ».

Le manifeste dénonce le danger de « l'électoralisme », source de concessions « *aux exigences rétrogrades de certaines couches sociales* ». Il rejette la « *démocratie tout au plus formelle de la bourgeoisie libérale* » qui permet « *au pouvoir de l'argent de sequestrer la souveraineté* ».

Le manifeste est signé par cent onze militants, parlementaires et dirigeants socialistes. Il permettra, affirme M. Francisco Bustelo, de défendre au prochain congrès « *la trajectoire historique du socialisme dans notre pays* ».

PROCHE-ORIENT

Iran

Selon le journal « Keyhan »

Un nouveau procureur général des tribunaux islamiques aurait été désigné

Téhéran. — La radio de Téhéran a annoncé, jeudi 9 août, que M. Mehdi Hadavi, procureur général des tribunaux islamiques révolutionnaires, avait présenté sa démission, il y a un mois, à l'ayatollah Khomeiny, qui l'a refusée. Le ministère de la justice a souvent critiqué M. Hadavi et le fonctionnement de l'administration des tribunaux islamiques révolutionnaires.

Le journal *Keyhan*, très favorable à l'imam Khomeiny croyait savoir, jeudi, qu'un nouveau procureur avait été déjà désigné. Il s'agirait de l'hodjatol elam (dignitaire religieux) Ali Ghoddoussil, qui prendrait prochainement ses nouvelles fonctions. Le journal ajoute qu'il aurait pour mission de « *contrôler les tribunaux islamiques afin de mettre un terme au mécontentement qu'ils sucitent actuellement* ».

Les tribunaux islamiques ont fait exécuter cinq personnes, jeudi, et condamner à des peines de fouet et de plusieurs années de prison des accusés reconnus coupables d'adultère.

D'autre part, la fermeture du journal *Ayandegan* (indépendant), accusé notamment d'avoir adopté une ligne « *contre-révolutionnaire* », et dont douze journalistes sont emprisonnés, suscite les mêmes divisions politiques que celles qui s'étaient manifestées à l'occasion de l'élection de la Constituante.

Les partisans inconditionnels de l'ayatollah Khomeiny ont manifesté jeudi en faveur de la mesure frappant le journal, mesure que leur organe de presse, *la République islamique*, déclare approuver sans réserve.

De son côté, le porte-parole du gouvernement, M. Tabatabai a annoncé jeudi que le gouvernement iranien a, officiellement, dénoncé ses contrats d'achat d'armements avec les Etats-Unis, à l'exclusion de ceux concernant la fourniture de pièces détachées et de certains équipements. Le montant des contrats ainsi dénoncés atteint neuf milliards de dollars. Ils prévoyaient la livraison d'avions F-16 et du système de radars volants d'alerte avancée *Awacs*, ainsi que d'unités pour la marine iranienne. Les appareils F-14, déjà acquis — 75 à 80 unités avaient été commandées aux Etats-Unis, et en partie livrées à l'Iran — seront revendus. Ils avaient été achetés soixante millions de dollars pièce.

« *Tous les contrats ainsi conclus avec les sociétés américaines Bell, Boeing et Grunman ont été annulés* », a indiqué le porte-parole, en précisant toutefois qu'un accord avait été conclu pour la livraison de pièces détachées pour un millier d'hélicoptères cloués au sol parce qu'elles leur faisaient défaut.

M. Tabatabai a précisé que tous les contrats prévoyant une assistance de conseillers américains auprès de l'armée iranienne avaient aussi été annulés. « *L'Iran*, a-t-il ajouté, *a également dénoncé les accords avec la République fédérale d'Allemagne portant sur la livraison de sous-marins et sur l'aménagement du port de Bouchir, sur le Golfe, l'ensemble représentant un montant de 5 500 millions de dollars.* »

Israël

Toute tentative en vue de modifier la résolution 242 nuirait à la paix

déclare M. Meïr Rosenne, ambassadeur d'Israël en France

M. Meïr Rosenne, nouvel ambassadeur d'Israël en France, a tenu, jeudi 9 août, à Paris, sa première conférence de presse à ce titre. Il a tenu d'abord à rappeler que les négociations entre l'Egypte et Israël, sur l'autonomie des populations arabes de la Cisjordanie et de Gaza, se poursuivaient sur la base du traité de paix du 26 mars 1979 en vue d'établir « *un régime d'autonomie totale pour les habitants arabes des territoires occupés* ». Ce n'est qu'au bout de la troisième année de la période transitoire de cinq ans que des négociations doivent s'ouvrir entre l'Egypte, Israël, la Jordanie et les représentants arabes des populations concernées pour fixer le régime définitif des territoires.

M. Rosenne a rappelé également que neuf réunions avaient déjà eu lieu dans le cadre des négociations sur l'autonomie et que deux groupes de travail avaient été créés, le premier devant se consacrer aux modalités des élections, le deuxième aux prérogatives du futur conseil administratif. La prochaine réunion devait s'ouvrir le 19 août à Alexandrie. Les délais prévus dans les traités sont donc tenus.

M. Rosenne a mis son auditoire en garde contre toute tentative en vue de modifier la résolution 242 du Conseil de sécurité qui a servi de base à tous les accords conclus depuis la guerre de 1973 entre Israël d'une part, l'Egypte et la Syrie d'autre part, ainsi qu'aux accords de Camp David. Il s'est dit « *confiant* » dans la volonté des Etats-Unis de tenir les engagements qu'ils avaient contractés en 1975, et donc de s'opposer à toute tentative en vue de modifier cette résolution. Les tractations en cours aux Nations unies à l'initiative du Koweït en vue de faire adopter au Conseil de sécurité un texte sur les droits des Palestiniens n'ont pour objet, à ses yeux, que « *de saboter la paix qui vient d'être signée entre l'Egypte et Israël* »

Interrogé sur d'éventuelles négociations entre Israël et l'O.L.P., l'ambassadeur se montra catégorique : « *Israël ne négociera pas, ou, plutôt, il ne négociera jamais avec l'O.L.P.* », a-t-il affirmé. A propos des implantations dans les territoires occupés, M. Meïr Rosenne affirme qu'elles sont « *légales* » et que les accords de Camp David n'ont aucunement prévu leur interdiction. — R. D.

EUROPE

Grèce

Plusieurs dizaines de blessés lors d'une manifestation contre la politique économique et sociale

De notre correspondant

Athènes. — Afin de protester contre la politique suivie par le gouvernement dans le domaine économique et social, diverses organisations syndicales avaient décidé de manifester le jeudi 9 août dans la soirée devant l'université d'Athènes, en plein centre de la capitale. Le ministère de l'ordre public interdit cette manifestation et mit en place un important service d'odre. Renforcés par des centaines d'étudiants qui se groupèrent devant l'université avant de se retrancher tard dans la nuit dans la faculté de droit, les manifestants, dont certains groupes étaient conduits par des députés du PASOK (mouvement socialiste panhellénique), se heurtèrent aux forces de police, et il en résulta de violentes bagarres, plusieurs dizaines de blessés et quelque quatre-vingt-dix interpellations.

Les incidents de jeudi soir montrent que les relations entre le gouvernement et les partis d'opposition — le parti communiste, dit de l'extérieur, observant une certaine réserve par égard sans doute pour le voyage de M. Caramanlis à Moscou au début de septembre — deviennent de plus en plus tendues. M. André Papandréou, président du PASOK, a dénoncé l'attitude du gouvernement qui, à son avis, multiplie les mesures antipopulaires (1) tout en se refusant à un réel dialogue avec les organisations syndicales et professionnelles. Le porte-parole du gouvernement a répliqué qu'en jetant systématiquement de l'huile sur le feu l'opposition ne fait que créer une situation dangereuse.

En attendant, l'affrontement entre le gouvernement et l'opposition risque de s'aggraver. Les adversaires de M. Caramanlis ne veulent plus se faire reprocher un manque de combattivité par l'opinion publique. En effet, les Grecs sont de plus en plus préoccupés par la gravité de la situation économique, dont ils mesurent l'ampleur et les risques (2).

D'autre part, au moment où les problèmes quotidiens deviennent plus pressants, de nombreux Grecs s'interrogent sur l'efficacité d'une partie de l'équipe gouvernementale et s'en prennent au parti au pouvoir, Nouvelle Démocratie, dont le crédit est sérieusement entamé.

MARC MARCEAU.

(1) Il s'agit de la modification des horaires dans les administrations, les services publics et les banques, qui sont, de plus, allongés d'une heure.

(2) L'inflation ne se ralentit guère et pourrait atteindre 25 % d'ici à la fin de l'année.

Tchécoslovaquie

LES TRAVAILLISTES BRITANNIQUES PROTESTENT CONTRE L'INCULPATION DE ONZE CONTESTATAIRES

L'ambassadeur de Tchécoslovaquie en Grande-Bretagne a refusé, jeudi 9 août, de recevoir une délégation de responsables du parti travailliste venus protester contre l'inculpation, pour « *subversion en liaison avec l'étranger* », des onze militants des droits de l'homme arrêtés le 29 mai à Prague (*le Monde* du 7 août). Cette démarche constitue une « *ingérence grave dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie* » a fait répondre l'ambassadeur aux membres de la délégation, qui ont déclaré de leur côté que ces poursuites judiciaires représentaient « *la plus sérieuse mesure de répression prise en Tchécoslovaquie depuis les années 50* ».

A Paris, les dix avocats français désignés par les familles des inculpés ont exercé, mardi 7 août, le « *droit de pétition* » auprès de la direction des droits de l'homme de l'UNESCO en invoquant les « *atteintes à la liberté d'expression et de culture en Tchécoslovaquie* ». Le Comité international contre la répression, qui édite en France la revue de l'opposition socialiste tchécoslovaque *Listy*, a d'autre part lancé un appel en faveur de la libération des onze contestataires.

(*) Les signatures peuvent être adressées à J.-J. Marie, Comité international contre la répression, B.P. 221, 75564 Paris Cedex 12.

Irlande du Nord

La tension s'accroît

(Suite de la première page.)

A défaut de solution politique, Londres a bien cherché à réduire le problème en améliorant la situation économique de la province, mais en vain : bien que l'industrie et l'agriculture aient reçu 1,3 milliard de livres de subventions depuis dix ans, le taux de chômage en Ulster atteint encore 12,7 %, soit plus du double de celui de la Grande-Bretagne ; un tiers des logements ne répondent pas aux normes d'habitabilité et un quart des familles vivent en dessous du seuil officiel de pauvreté.

Près de deux mille morts

Depuis l'intervention, le 14 août 1969, à Londonderry, du premier contingent de six cents soldats britanniques, qui sont aujourd'hui quinze mille dans les six comtés de la province, la violence en Ulster se solde par un lourd bilan : mille neuf cent trente-six morts dont trois cents soldats et cent trente policiers, et vingt mille sept cent quatre-vingts blessés. Actuellement, l'IRA provisoire a perdu beaucoup de son crédit auprès de la communauté catholique, mais sa réorganisation en cellules et en réseaux « *dormants* », les armes sophistiquées qu'elle a acquises, ont accru son efficacité.

A ses côtés, « *l'armée nationale de libération irlandaise* », un groupe extrémiste de gauche qui, selon les services de sécurité britanniques, ne compte pas plus de quatre-vingts membres, s'est fait connaître cette année par un coup d'éclat : l'assassinat, par voiture piégée, dans l'enceinte du Parlement de Westminster, du porte-parole conservateur sur l'Ulster, M. Airey Neave, le 30 mars dernier.

Face à ces deux organisations, les responsables de la sécurité s'avouent impuissants. « *Il ne fait aucun doute*, estime le général James Glover, commandant des forces britanniques en Ulster, *que l'efficacité des attaques terroristes a augmenté, y compris dans leur impact auprès du public. L'IRA provisoire*, estime-t-il, *pourrait facilement poursuivre ses actions pendant encore dix ans.* »

Dans ces conditions, la récente suspension, sur recommandation du Congrès, des livraisons d'armes américaines à la police nord-irlandaise, pour protester contre les violations des droits de l'homme dont elle serait coupable, a déclenché de vives réactions dans les milieux officiels à Londres et à Belfast, où l'on a vu dans cette décision une nouvelle manœuvre du lobby pro-irlandais aux Etats-Unis. M. Atkins a sèchement rejeté cette semaine l'invitation à des négociations d'un des membres de ce lobby, le gouverneur de New-York, M. Hugh Carey, en laissant entendre qu'il était animé par des motivations électoralistes. Mais il en a profité pour annoncer qu'il se rendrait certainement aux Etats-Unis afin de faire partager à l'opinion américaine sa conviction que l'IRA provisoire « *n'est qu'un mouvement de destruction* ».

(Intérim.)

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	268 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

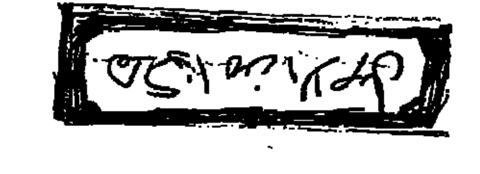
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LES « RADIOS LIBRES » ET L'INFORMATION

Radio-Riposte et les poursuites contre des responsables du P.S.

INFORMATION JUDICIAIRE ET LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

C'est un communiqué de la chancellerie qui a annoncé les poursuites dans les termes suivants : « *Les parquets de Paris et de Montpellier ont engagé, ce jeudi 9 août, des poursuites contre les auteurs et complices des émissions illicites de radio, respectivement diffusées à Paris et à Montpellier les 28 juin et 30 juillet. Deux informations judiciaires seront instruites, l'une contre MM. Ducarroir, Fabius, Farbiaz, Mitterrand, Parmentier et tous les autres, la seconde contre MM. Bayou, Bedos, Guidoni, Senès, Sutra, Vignau et tous les autres.* »

Le secrétariat national du P.S. a répliqué en publiant le texte suivant : « *L'information judiciaire lancée à la diligence du pouvoir contre un certain nombre de dirigeants du parti socialiste à la suite d'émissions de Radio-Riposte est à l'évidence une dérisoire manœuvre de diversion dans la grave situation que connaît notre pays à la suite des mesures prises par le gouvernement. La poursuite de l'information judiciaire signifierait, en ce qui concerne les députés et le sénateur mis en cause, que soit levée leur immunité parlementaire après consultation de l'Assemblée nationale et du Sénat, réunis en assemblée plénière, ce qui permettrait enfin l'ouverture au Parlement du débat sur l'information souhaité par les socialistes.*

» *Quant aux autres personnes poursuivies, le P.S. s'en déclare totalement solidaire. Il en appelle dès maintenant devant l'opinion à tous les défenseurs des libertés publiques et à tous ceux qui s'insurgent contre la mainmise du président de la République sur tous les moyens d'information.* »

Six parlementaires sont, en effet, concernés, cinq députés : MM. Mitterrand, premier secrétaire du P.S., Nièvre ; Fabius, porte-parole, Seine-Maritime ; Bayou, et Senès, Hérault ; Guidoni, Aude, et un sénateur : M. Parmantier, Paris.

Toutefois, la procédure de la levée de l'immunité parlementaire, telle que l'évoque le P.S., ne correspond pas à l'article 26 de la Constitution, ainsi rédigé : « *Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions.*

» *Aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit.*

» *Aucun membre du Parlement ne peut, hors session, être arrêté qu'avec l'autorisation du bureau de l'assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit, de poursuites autorisées ou de condamnation définitive.*

» *La détention ou la poursuite d'un membre du Parlement est suspendue si l'assemblée dont il fait partie le requiert.* »

Le seul point litigieux est de savoir si la procédure commence avec le constat des émissions illicites, c'est-à-dire pendant la dernière session pour l'émission du 28 juin, ou à partir de la date d'ouverture des poursuites, comme l'affirme la chancellerie.

Les violations du monopole de la radio — réaffirmé dans la loi du 7 août 1974 sur la réorganisation de la radiodiffusion et de la télévision françaises — sont réprimées aux termes de l'article 33 *bis* de cette même loi, qui indique que « *toute personne qui, en violation du monopole prévu par la présente loi, aura diffusé une émission de radiodiffusion ou de télévision sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 10 000 F à 100 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement. En cas de condamnation, le tribunal prononcera la confiscation des installations et appareils.* »

C'est M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction, qui a été chargé, au parquet de Paris, du dossier.

La position du P.S. : monopole et radio locale

Si le P.S. est favorable au monopole d'Etat de la radio et de la télévision, il considère que ce monopole est aujourd'hui « *confisqué au point de devenir la propriété personnelle du président de la République* », selon l'expression de M. François Mitterrand. Cette confiscation suffit à justifier, aux yeux du premier secrétaire du P.S., l'existence de « Radio-Riposte », afin d'éclairer l'opinion sur les dangers qui menacent la liberté d'expression.

De plus, le P.S. s'est prononcé pour l'existence de « *radios locales sans but lucratif, dans le cadre d'un véritable service public de l'information* », comme l'a rappelé récemment M. Georges Sutra, représentant à l'Assemblée européenne et l'un des animateurs de l'émission de « Radio-Riposte » diffusée par la fédération socialiste de l'Hérault.

De même, dans le recueil des propositions socialistes pour l'actualisation du programme commun de la gauche publié au début de 1978, le principe du monopole est réaffirmé. Ce texte précise notamment que « *les établissements issus de l'ex-O.R.T.F. deviendront un service public disposant de la diffusion à partir du territoire national* ». Il est également indiqué : « *L'existence des postes périphériques constitue une limite au service public. Dans ces conditions, la SOFIRAD s'emploiera à assurer au sein des sociétés périphériques les respects du pluralisme et de la confrontation en matière d'information et de culture et à limiter l'emprise de la publicité sur les programmes.* »

Enfin, les propositions socialistes contiennent les dispositions suivantes : « *Dans le cadre du service public de la radiodiffusion, pourra être autorisée la création d'antennes locales, pour en confier l'exploitation à des collectivités territoriales. Toute dérogation éventuelle au service public devra être décidée par le Parlement.* »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : Un zèle répressif qui vise des adversaires politiques.

« *Les émissions de radio pirate n'ont pas commencé avec celles du parti socialiste le 28 juin dernier à Paris et le 31 juillet à Montpellier. Il y en a eu beaucoup d'autres auparavant. Or, celles-ci n'ont pas donné lieu à d'aussi spectaculaires déploiements de zèle répressif... Dans ce cas, n'aurait-il pas mieux valu commencer plus tôt — la loi réaffirmant les règles du monopole d'Etat date, rappelons-le, d'il y a exactement cinq ans — au lieu de s'exposer au soupçon de faire porter la répression de préférence sur ses adversaires politiques ou, à tout le moins, de ne pas tenir la balance égale entre les différentes formes d'infraction au monopole ? C'est d'autant plus fâcheux que celui-ci se trouve violé avec la bénédiction — si l'on ose dire — de l'Etat, dans la mesure où une station commerciale — Radio Monte-Carlo, pour ne pas la nommer — émet à partir du territoire français en contradiction formelle avec le texte de la loi.*

» *L'occasion se trouve ainsi fournie au parti socialiste de refaire son unité : il paraît en effet difficile que M. Mauroy, qui avait pourtant critiqué les émissions de radio pirate prises à l'initiative des amis de M. Mitterrand, ne se solidarise pas avec ses collègues poursuivis.* »

LIBERATION : L'imbroglio politique continue.

« *L'imbroglio politique sur la liberté des ondes continue. Se dirige-t-on par le biais juridique sur l'immunité parlementaire, vers un débat en septembre ? Le P.S., lui, est fermement pour le maintien d'un service public mais pour le débat parlementaire... qui, cependant, pourrait entraîner une faille plus importante dans le monopole. Le gouvernement, qui contient dans sa majorité parlementaire de fervents adversaires du monopole, a toujours repoussé le débat. Et un peu partout, des rapports et des projets sur « radios locales », « radios privées » sont à l'étude. Reste l'hypothèse où la question des ondes en restant au statu quo, le gouvernement en profiterait pour enfoncer un peu plus le P.S. dans ses contradictions. Il n'y a pas de petit profit.* »

(DENIS BRUNETTI.)

L'AURORE : Le P.S. placé devant ses responsabilités.

« *Les socialistes sont désormais placés devant leurs responsabilités, le bruit et la fureur des protestations ne doit plus masquer le fond du débat. Si le P.S. veut remettre en cause le monopole public, qu'il dépose un texte dans ce sens à l'Assemblée nationale, s'il ne le fait pas, qu'il respecte alors la légalité présente.*

» *C'est la seule attitude cohérente, même Pierre Mauroy en est convaincu. Mais la cohérence, c'est ce qui manque le plus à François Mitterrand qui, partisan du monopole, n'hésite pas à le bafouer, semblable en cela à ces amants tragiques qui soupirent : « Je l'aimais trop, alors je l'ai tuée.* »

(GUY BARET.)

Depuis mai 1977...

Tout a commencé le 13 mai 1977, avec la première émission pirate de Radio-Verte, à l'initiative de Brice Lalonde, écologiste animateur des Amis de la Terre. Un an plus tard, de-ci de-là, « vertes », « libres » ou « pirates », toujours sous des dénominations plus ou moins folkloriques, de façon plus ou moins suivie, quelque quatre-vingts stations illicites, clandestines ou non, auront émis et auront été le plus souvent brouillées par les services de télédiffusion de France. Parmi la quarantaine de radios les plus tenaces : Radio-Fil bleu, dont la première émission, officiellement annoncée, date du 12 juillet 1977. Poursuivis pour violation du code des P.T.T. qui assure à T.D.F. le monopole de la radiodiffusion, les animateurs de Radio-Fil bleu, une société présidée par M. François Delmas, ancien maire de Montpellier (R.I.), actuellement secrétaire d'Etat à l'environnement, bénéficieront d'une ordonnance de non-lieu rendue le 1er décembre 1977 et confirmée le 5 mai 1978 par la chambre d'accusation de Montpellier.

Cette première atteinte à la règle du monopole sera suivie par toutes sortes de péripéties : poursuites et condamnations à l'encontre des pirates se multiplient. De leur côté, les responsables de diverses antennes sauvages s'organisent, se regroupent sous la houlette de l'Association pour la libération des ondes (ALO), ou au sein de la Fédération nationale des radios libres (en désaccord sur la question de la publicité comme sur l'affiliation éventuelle à une formation politique).

Décidé à mettre fin au « désordre né d'un vide juridique », le gouvernement propose le 9 juin 1978 un projet de loi visant à compléter le texte de 1974 réglementant le monopole, et prévoyant les poursuites, plaintes, amendes, confiscations et saisies à l'encontre des pirates. Voté le 27 juin 1978, et déclaré conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel à la suite d'un recours du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, ce texte est assorti d'une amnistie pour tous les délits enregistrés avant le 1er juillet 1978.

Viendront les vacances et l'activité des pirates ralentit. Elle reprendra à la rentrée de septembre, et dure depuis, ponctuée de condamnations diverses.

SES INVESTIGATIONS ÉTANT TERMINÉES

La commission d'enquête parlementaire sur l'information présentera ses conclusions en septembre

La commission d'enquête sur les conditions de l'information publique, créée par l'Assemblée nationale, le 15 mars dernier, lors de la séance extraordinaire du Parlement, convoquée à la demande du R.P.R., du P.S. et du P.C.F., doit achever ses travaux le 15 septembre. Ceux-ci sont suspendus pendant le mois d'août, mis à profit par le rapporteur, M. Jacques Douffiagues (U.D.F.), pour rédiger le rapport qu'il présentera à la commission dans les premiers jours de septembre, et qui, s'il est adopté, et sauf avis contraire de l'Assemblée, sera rendu public le 24 septembre.

La création de cette commission, sur proposition du R.P.R., avait donné lieu à un débat tumultueux, sur lequel l'opinion avait pu être directement informée grâce à la retransmission de la séance de l'Assemblée par la télévision (*le Monde* du 17 mars). Par la suite, l'activité de la commission, tenue au secret, a échappé au public, exception faite de quelques indications données par *le Point* et *le Canard enchaîné*, et des interventions du président de la commission, M. Marc Lauriol, pendant la campagne européenne.

L'initiative du R.P.R., qui s'inscrivait dans l'offensive déclenchée alors par M. Jacques Chirac contre le pouvoir, avait été combattue par l'U.D.F., qui, devant la commission des lois, avait opposé, sans succès, une exception d'irrecevabilité à la proposition gaulliste. L'objet de celle-ci ayant été précisé et incluant, ce qui visait manifestement M. Robert Hersant, « *les effets des opérations de concentration de certaines entreprises de presse écrite sur l'indépendance des organes de cette presse à l'égard des pressions ou orientations dont ils peuvent être l'objet* », le ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, avait fait savoir que cette question recouvrait des faits à propos desquels des poursuites judiciaires avaient été engagées, ce qui interdisait aux députés de s'en saisir. Finalement, le texte de la résolution, modifié par un amendement de l'U.D.F. et adopté par la majorité (l'opposition votant contre), chargeait la commission d'enquête de « *recueillir des renseignements sur : 1) Les conditions dans lesquelles sont élaborées par les administrations et les établissements publics les informations économiques, financières et sociales ; 2) Les conditions dans lesquelles sont effectivement respectées la liberté et l'objectivité de l'information diffusée sur les chaînes de radio et de télévision.* » « *Plus généralement*, ajoutait le texte, *cette commission soumettra des conclusions tendant à garantir en tant que de besoin la liberté et l'exactitude de l'information publique* ».

La majorité, ainsi réconciliée sur un texte, ne l'était pas sur son interprétation. L'U.D.F. tenait à s'assurer la maîtrise du rapport de la commission et des pouvoirs d'investigation dont dispose le rapporteur, M. Lauriol fut élu président et M. Douffiagues rapporteur. Une certaine tension apparut entre les deux députés, que leurs rôles opposaient. Pour le R.P.R., en effet, cette commission d'enquête avait d'abord pour fin de soumettre les responsables et les principaux journalistes des chaînes de radio et de télévision, soupçonnés de giscardisme, à une surveillance précise pendant la période précédant l'élection européenne. La tâche de l'U.D.F. consistait à s'opposer à cette utilisation de la commission, tout en faisant en sorte que l'enquête, aussi complète que possible par le nombre des personnes entendues, aboutisse à des conclusions qui ne puissent être contestées et qui permettent de classer le dossier.

Dans un premier temps, les objectifs du R.P.R. ont été atteints. La commission a suivi de près l'information de caractère politique à la radio et à la télévision. Certains journalistes, convoqués comme témoins, ont été interrogés sur le contenu de leurs « papiers ». La commission s'est déplacée pour assister à des conférences de rédaction. C'est ainsi que TF 1 a reçu la visite de M. Lauriol et de quelques autres députés le lendemain de l'élection européenne, soit le jour, sans doute pas choisi au hasard, où les journaux télévisés devaient faire une large place au commentaire des résultats du scrutin. Cette visite ayant été annoncée, les commissaires ont assisté à une conférence qui fut un modèle de sérieux, de pondération et de précision. Auparavant, M. Lauriol était intervenu, les 9 et 16 mai, auprès du chef de l'Etat, du premier ministre et des présidents de chaîne pour protester contre l'importance du temps d'antenne accordé, hors du cadre de la campagne électorale, à M. Raymond Barre.

Une centaine d'auditions

Le « *caractère inquisitorial de cette enquête* », selon l'expression d'un commissaire de l'U.D.F., s'est atténué par la suite. La commission, qui avait déjà entendu des représentants de la presse écrite et des fonctionnaires, s'est intéressée aux autres questions qu'elle devait étudier et qui ont trait aux informations économiques de source officielle. Elle a examiné également le problème des concentrations de journaux, sans pouvoir s'attacher aux faits particuliers dont la justice a à connaître, mais sous l'angle général des conditions d'information du public.

Au cours des trente-six séances qu'elle a tenues à ce jour, totalisant cent trente heures d'auditions, la commission a entendu une centaine de personnes : responsables de moyens d'information, journalistes (les uns détenant des responsabilités hiérarchiques, les autres auteurs d'articles sur les problèmes de l'information, ainsi que des syndicalistes) et fonctionnaires. La liste des personnes entendues sera publiée dans le rapport de M. Douffiagues, si la commission en est d'accord, mais les dépositions ne seront rendues publiques que de façon fragmentaire, sous la forme de citations extraites par le rapporteur des comptes rendus sténographiques, préalablement soumis aux intéressés. Toutes les personnes que la commission a souhaité entendre ont été entendues, à deux exceptions près : M. Pierre Hunt, chargé de mission auprès du président de la République, lequel, considérant qu'il ne peut communiquer avec le Parlement que par voie de messages, s'est opposé à l'audition de son porte-parole ; M. Dominique Pado, sénateur, tenu au secret, sur les questions de presse, par la commission dont il est membre au palais du Luxembourg.

Une règle malmenée

La règle du secret, qui préside aux travaux des commissions d'enquête parlementaires, avait toutes chances d'être malmenée dans cette affaire mettant en rapport des députés et des journalistes. Toute l'Assemblée nationale et la plupart des rédactions parisiennes connaissent les noms des principaux témoins entendus par la commission. Les mieux renseignés savent ce qui a été dit au cours de ces auditions. Dans ces conditions, la liberté de parole de certains témoins pouvait être limitée. Un journaliste, sachant que ses supérieurs hiérarchiques seront probablement informés du contenu de sa déposition, peut hésiter à dénoncer les éventuelles « pressions » qu'il subit de leur part. Tel, qui avait mis en cause une personnalité officielle, a eu la surprise d'entendre cette personnalité évoquer en termes précis, devant *lui*, ses déclarations. Ces « fuites », prévisibles et inévitables, amènent à s'interroger sur les avantages comparés des auditions secrètes, pratiquées en France, et de la méthode américaine des auditions publiques.

Les commissaires de l'opposition, notamment les socialistes, ont suivi sans passion les travaux de la commission, dont ils avaient, dès l'origine, déclaré ne rien attendre. Le rapport de M. Douffiagues dira s'ils ont eu raison. Le député giscardien du Loiret entend répondre de façon précise aux questions posées par la résolution créant la commission, en ne laissant dans l'ombre que les affaires relevant de la justice. Ses réflexions le conduisent à critiquer la presse, à laquelle il reproche de répandre de faux bruits sur elle-même et d'exagérer la gravité de ses maux, dont il ne conteste pas, cependant, la réalité.

PATRICK JARREAU.

A la fin de l'année

UNE STATION DE RADIO CORSE ÉMETTRA A PARTIR DE L'ITALIE

Une nouvelle station de radio Corse, créée sur l'initiative de M. Aimé Piétri, directeur du mensuel régionaliste *Kyrn* et financée par des capitaux insulaires, émettra, dès la fin de cette année, à partir de Livourne, en Italie.

Dans un premier temps, un relais installé dans l'île d'Elbe permettra d' « arroser » la façade orientale de l'île, du Cap-Corse à Bonifacio ; ultérieurement, un second relais installé à la pointe ouest de la Sardaigne, permettra de « couvrir » la région d'Ajaccio.

Un studio de pré-enregistrement fonctionnera à Bastia. Deux journalistes, assistés de pigistes, auront en charge la marche de cette station qui devrait en principe émettre jour et nuit, essentiellement en langue française.

La grille des programmes est en cours d'élaboration. Il est d'ores et déjà prévu deux grands « journaux », l'un en début de matinée, l'autre en fin d'après-midi. D'autre part, des débats seront organisés, des tribunes et des éditoriaux diffusés sur cette nouvelle antenne.

« *Nos micros seront ouverts à tous, sans aucune distinction d'opinion politiques,* affirme M. Piétri. *Nous sommes une radio commerciale et non pas une radio d'inspiration autonomiste.* »

ROGER GICQUEL SOULIGNE LA RANCŒUR DU MONDE POLITIQUE A L'ENCONTRE DES JOURNALISTES

Roger Gicquel, présentateur du journal de 20 heures sur T.F. 1, consacre sa chronique, dans *Télé 7 jours* du 11 août, à l'attitude des hommes politiques vis-à-vis des journalistes.

Il écrit : « *Les pouvoirs comme ceux qui y prétendent, ont souvent pris la presse à partie au cours de son histoire ; mais jamais le monde politique n'avait atteint ce degré de rancœur, voire de haine, à l'encontre des journalistes, collectivement ou individuellement désignés à la vindicte des divers électorats.* [...]

» *La campagne pour l'élection européenne a été marquée d'abord par les assauts publics et répétés des chefs de file contre les journalistes de l'audiovisuel. Les plus personnalisées de ces attaques ont été livrées par Georges Marchais et Jacques Chirac, les plus insidieuses par François Mitterrand ; Raymond Barre a affiché son mépris habituel pour la presse, Simone Veil une distance à peine polie. L'« euroguignol » Hallier a évidemment sauté à pieds joints dans le processus.* (...)

» *Déjà esclaves du chronomètre et de l'équilibre pour l'équilibre pendant les périodes électorales, envahis par la politique politicienne à longueur l'année, bref, empêchés de faire correctement leur métier dans ses vraies dimensions.* [...] »

Wolinski : je n'ai jamais prétendu que l'Union soviétique est un paradis

Le dessinateur Wolinski, dont le reportage sur l'Union soviétique, publié dans *Charlie-Hebdo* des 19 et 26 juillet, avait fait l'objet de critiques dans cet hebdomadaire (*le Monde* du 1er août) et dans plusieurs autres journaux, écrit, dans le numéro du 9 août, sous la rubrique « Radio libre » :

« *Si je comprends bien, on ne me reproche pas tellement d'avoir dit du bien de l'U.R.S.S., on me reproche de ne pas en avoir dit du mal. Il y a pour ceci une bonne raison : je n'ai pas eu envie d'en dire du mal.*

» *J'ai la chance, depuis vingt ans que je fais ce métier, d'être arrivé à gagner ma vie en ne faisant que ce qui me plaît. Je défie ceux qui se répandent dans une presse nauséabonde d'affirmer la même chose.* (...)

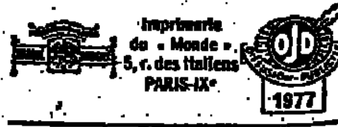
» *Quant à mes amis de vingt ans de* Hara-Kiri, *c'est un autre cirque. Ils ont une sacro-sainte trouille que le lecteur de* Charlie-Hebdo *puisse croire qu'ils sont communistes parce que je travaille à* l'Huma *et parce que je suis revenu d'Union soviétique en ayant le courage de dire que ce pays n'était pas un enfer. Je n'ai jamais prétendu, comme le soutiennent les connards de droite et de gauche, que c'était un paradis.*

» *Un paradis, dans le monde actuel, c'est, à la rigueur, un pays où il est possible de publier des journaux comme* Hara-Kiri *et* Charlie-Hebdo. *Croyez-moi, ils sont rares. Il n'y en a peut-être qu'un. Pourvu que ça dure !* »

Dans *l'Humanité-Dimanche* du 8 août, Françoise Colpin évoque les « *attaques* » dirigées contre Wolinski. « *Il est allé en U.R.S.S.*, écrit-elle, *il a vu et raconté. Pas le paradis. Mais pas de pardon pour Wolinski, qui n'a pas découvert l'enfer. Ce qui les fait rager et salir est plus profond que ce voyage, car c'est ici que la guerre des idées bat son plein.* »

● PRECISION. — Dans la présentation des délibérations du conseil des ministres que nous avons faite dans *le Monde* du 9 août, nous indiquions que l'élargissement du conseil régional de la Corse de quatorze à vingt membres avait fait l'objet d'un projet de loi du gouvernement. Il s'agit en fait d'une proposition de loi, signée par MM. Bozzi, Giacomi, Pasquini et de Rocca Serra (R.P.R.), examinée puis adoptée le 16 mai 1979 par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Lors de l'examen en commission de ce texte, un amendement de M. Pasquini, tendant à porter de quatorze à trente l'effectif du conseil régional, avait été repoussé. Nous ajoutions que ce texte était « en panne devant la commission des lois ». En réalité, en raison du nombre important de textes qui sont examinés à la fin de chaque session parlementaire, il n'est pas anormal que cette proposition, dont le rapporteur est M. Tiberi (R.P.R.), n'ait pas été encore examinée en séance publique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



NFORMATION

SES INVESTIGATIONS ÉTANT TERMINÉES

La commission d'enquête parlementaire sur l'information présentera ses conclusions en septembre

Le Monde

société

DANS LE VAR

Les incendies de forêt ont menacé deux terrains de camping

De notre envoyé spécial

Marseille. — Toute la Provence s'y attendait : avec le réveil du mistral, mercredi 8 août, les incendies devaient logiquement redoubler d'intensité. Tenir un tel pari entre Marseille et Nice devient un jeu d'enfant. Les incendies de juillet — qui ont détruit plus de 12 000 hectares de forêts méditerranéennes dans le seul département des Bouches-du-Rhône — ont, en effet, été annoncés par le vent. Ils s'étaient déclarés en fin de matinée, à l'heure où le mistral reprend de la force, et le feu avait grillé plus vite encore les hectares de forêts en fin d'après-midi.

En août, après une semaine d'accalmie, le scénario est identique : trois nouveaux incendies se sont déclarés, jeudi 9 août, dans le Vaucluse et dans le Var. Le plus important avait déjà détruit, en fin de soirée, près de 300 hectares de résineux à Boulouris (Var), près de Saint-Raphaël. Devant l'importance du sinistre, les pompiers ont fait évacuer deux campings de mille personnes. Le trafic ferroviaire entre Nice et Marseille a été interrompu de 18 heures à minuit. Dix trains ont été bloqués à Nice ou à Saint-Raphaël.

Après une nuit de lutte, les quatre cent cinquante pompiers, aidés par l'intervention de six avions Canadair, sont parvenus à circonscrire le sinistre, mais le feu pourrait reprendre, ce vendredi 10 août, en milieu de journée. Plusieurs villas situées entre Boulouris et Le Dramont ont été menacées par les flammes et plusieurs tentes de campings évacués ont été brûlées.

Ce mercredi dès l'aube deux autres incendies éclataient dans le département, l'un près du Muy et l'autre dans le camp militaire de Canjuers dont une partie de la pinède a déjà brûlé dernièrement dans un incendie consécutif à des tirs d'engins. Des renforts en hommes, en véhicules et en avions ont aussitôt été acheminés vers les lieux des sinistres.

Deux autres foyers ont été combattus jeudi au sud de Roussillon et près de Beaumont-de-Perthuis (Vaucluse). Ces incendies ont été éteints en début de soirée. Celui de Roussillon a été provoqué par des enfants qui jouaient avec des allumettes.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a survolé, jeudi 9 août, ces foyers d'incendies à l'occasion d'une visite dans les départements méditerranéens sinistrés par le feu. Il a notamment annoncé que les propriétaires forestiers — qui possèdent 80 % des forêts méditerranéennes — allaient pouvoir bénéficier de 800 millions de francs de crédits de l'Etat et de subventions du Fonds européens d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). Ces sommes serviront à la prévention, à l'aménagement et au reboisement de la région. *« Il faut faire revenir les hommes dans la forêt,* a également déclaré le ministre. *Leur présence est l'une des conditions du maintien des forêts provençales. »* Suffirait-il pour cela d'une déclaration ministérielle ?...

PHILIPPE BOGGIO.

CORRESPONDANCE

Une fatalité ?

Les feux de forêts catastrophiques du Midi, les multiples déclarations et initiatives qu'ils ont suscitées — comme la création à Aix-en-Provence d'un comité Cinquante Canadair pour sauver la Provence, Par M. Yves Domenach — nous ont valu un abondant courrier dont nous avons extrait quelques lettres.

Pourquoi ?

Pourquoi les incendies ne prenaient-ils pas, autrefois (sans moyens de lutte, ou si dérisoires), l'extension cataclysmique qu'ils connaissent maintenant ? C'est que la géographie humaine a changé.

Provence, Languedoc et Roussillon, étaient jusqu'au premier quart du vingtième siècle occupés sur pratiquement toute leur étendue par une population vivant essentiellement d'agriculture, d'élevage et de l'exploitation des forêts, chaque paysan pratiquant simultanément ces trois activités. Cette forme d'agriculture autarcique assurait un fragile équilibre écologique. Les landes étaient parcourues par les moutons. Chaque replat du terrain était labouré et cultivé. Chaque minuscule point d'eau voyait apparaître des terrasses irriguées. Les ânes trottinaient tout au long de l'année sur les sentiers, portant sur leur dos les fagots de broussailles et de bois mort, unique combustible utilisé par tout un chacun, laissant les sous-bois « *propres comme les jardins du roi* ». C'était tout cela qui empêchait la propagation du feu, vignes et luzernes, labours et jardins, et ces bois et ces garrigues.

Depuis cinquante ans, ces pays se sont vidés de leurs habitants, en commençant par les jeunes, une autre civilisation s'étant mise en place, exigeant plus d'argent que cette terre ne pouvait en fournir. Ceux qui auraient dû en vivre ne pouvaient entrer en compétition avec les nouveaux acquéreurs qui tiraient leurs revenus d'autres activités plus rémunératrices, et ne cherchaient ici que le soleil et une certaine forme d'évasion.

Résidents d'été ou de week-end, secondaires ou tertiaires, ceux-ci ne voyaient pas le danger de la végétation parasite envahissante, qui prenait la place des anciennes cultures, recouvrant progressivement des communes entières. D'autre part, comme le souligne parfaitement Yves Domenach, après le passage d'incendies répétés et violents, on ne refait pas un paysage comme on rebâtit sa maison. La graine, le jeune plant, ont perdu, en même temps, l'humus nourricier et l'ombre salvatrice. Le reboisement, sous nos climats, n'est pas chose facile. Il y faut de l'argent et, encore plus, de compétence et de connaissance du milieu.

Voilà donc pourquoi le Midi brûle. Cinquante Canadairs de plus, dont je souhaite assurément la mise en service, ne feront que retarder l'échéance. Le problème est à une autre échelle. Il faut trouver une autre population permanente pour ces régions, et qui soit assurée d'y survivre. Il y a urgence, parce que le désert est à nos portes : notre pays risque de devenir un nouveau Sahel. Cela implique une autre forme de civilisation. Mais est-ce encore possible ?

Adrienne CAZEILLES,
Vice-présidente de l'Association de sauvegarde des Aspres-en-Roussillon.

Une erreur : l'abandon des chênes-lièges

Pour bien comprendre la situation, reportons-nous soixante-dix ans en arrière. Les villages des Maures et de l'Estérel ont encore une population assez nombreuse. La forêt est entretenue. Dans cette forêt, on ne trouve pas seulement des pins, mais aussi des chênes-lièges beaucoup moins combustibles : ces chênes-lièges fournissent la matière première pour la fabrication des bouchons ; beaucoup d'ateliers s'y consacrent.

Depuis, on a tout fait pour que les habitants quittent la campagne ; on a jugé qu'il y avait meilleur compte à acheter le chêne-liège dans d'autres pays méditerranéens ; les technocrates des eaux et forêts ont poussé au boisement en résineux. On a dit que le tourisme remplacerait avantageusement tout ça, même si le risque du feu devait augmenter.

Maintenant, on récolte tous les inconvénients de cette recherche effrénée de la productivité et de la rentabilité immédiate.

M. CLAUDE FOIREST
Saint-Haon-le-Chatel (Loire).

La prévention est moins coûteuse que les Canadair

Bien que non technicien, j'ai été frappé, depuis de longues années, par la réduction considérable du nombre et de la gravité des incendies de forêts dans les Landes tandis que la situation semble devenir de plus en plus médiocre dans le Midi.

Il semble bien que dans les Landes, cette situation ait été acquise par un intense effort de prévention (coupe-feux, débroussaillage, postes d'observation pour déceler toute fumée suspecte) qui semble couronné de succès.

Ces mesures préventives doivent être moins coûteuses que de s'équiper d'une importante flotte de Canadair, et un partage des crédits entre des mesures de défense, peut-être plus rapides à mettre sur pied, et une action plus en profondeur serait sans doute judicieux.

M. JEAN CHOULEUR,
Saint-Paul-les-Dax (Landes)

Des lamentations inutiles et hypocrites

Si le sous-bois était régulièrement nettoyé, si l'on consentait à considérer la forêt comme un jardin et à y apporter le soin qu'elle mérite, alors, seulement, 90 % des incendies seraient évités. Il ne suffit pas de débroussailler le long des routes sur 10, 20 à 30 mètres de profondeur, c'est partout que ce travail doit être fait. Demandez aux pompiers ce qu'ils en pensent !

Si, en période d'affluence, les promeneurs rencontraient plus souvent des forestiers en uniforme au détour des sentiers et si au lieu d'être regroupés dans des centres ces mêmes forestiers étaient tenus d occuper les triages qui leur sont destinés et dont ils sont responsables ; si les sommes énormes qui s'envolent en fumée ainsi que celles qui servent pour la lutte contre l'incendie étaient utilisées à payer une main-d'œuvre qui travaillerait en permanence sur toute l'étendue de nos bois, à débroussailler et à dégager les jeunes plants, et ce, surtout dans le Midi, tellement vulnérable, alors nous n'en serions pas à nous lamenter inutilement et hypocritement sur notre patrimoine dévasté.

J'ajoute à cela que si l'on interdisait toute construction et tout pâturage pendant une période de dix ans à l'endroit où le feu a détruit la forêt ou le maquis peut-être aussi verrions-nous moins d'incendies dans certains lieux dits « touristiques ».

Mme FERRACCI-MELQUIOND,
Megève (Haute-Savoie).

Le pain et le cirque

Il y a quelques jours, un énorme incendie a de nouveau ravagé le massif de La Clape, près de Narbonne, et des milliers de nos plus beaux arbres. Alors, nous en avons assez. La colère gronde parmi ceux qui aiment leur pays et doivent assister en spectateurs au désastre. Seules des mesures énergiques peuvent les prévenir, et seuls les organismes officiels sont en mesure de les prendre. Mettons à part les communes dont le budget est souvent insuffisant. Mais il reste tous les autres : le département, la préfecture, la région, l'aménagement du littoral (aménager suppose aussi préserver), l'environnement. Les actions de prévention menées jusqu'à ce jour sont trop faibles et inefficaces. Qu'a-t-on fait, en haut lieu, pour préserver nos bois ? Lorsqu'une commune, comme celle de Narbonne, a voulu, il y a quelques années, aménager le long de la route de Narbonne-Plage — qui traverse la forêt — des bouches d'eau contre les incendies, elle s'est vu refuser les subventions demandées. Elle a donc supporté seule le coût des installations, ce que ne peuvent faire les petites communes comme Fleury ou Armissan.

Dès qu'il s'agit de la venue d'une vedette sur notre littoral, les forces de l'ordre sont mobilisées. Quand notre environnement est en péril, on est avare de moyens. Le « cirque » aurait-il plus d'importance, en France, que le « pain » ? Or notre forêt est, pour nous, « pain », car elle est le poumon de la ville.

Je pose une question à nos dirigeants : le coût de l'opération de lutte contre l'incendie du 23 juillet (où les Canadair ont dû intervenir) est-il comparable à celui du salaire de gardes de nos forêts en nombre suffisant ? Par ailleurs, que fait-on pour informer le public d'estivants quant à la fragilité de nos forêts ? On lui distribue, à grand renfort de papier glacé, des dépliants vantant la résidence X... ou le camping Y... Sur aucun ne se lisent les consignes d'utilisation de la nature.

Mme DAVID,
secrétaire de la Société de protection de la nature (Section de Narbonne).

FAITS ET JUGEMENTS

Vol de la relique de sainte Bernadette.

La relique de sainte Bernadette exposée dans un ostensoir à la chapelle de l'hôpital de la Congrégation des sœurs de Nevers à Lourdes a été volée, jeudi matin 9 août. C'est dans cette chapelle que Bernadette avait fait sa communion en 1860, deux ans après les apparitions. La police de Lourdes pense que le voleur a agi par jalousie mystique, pour pouvoir posséder cette relique à laquelle rendaient visite, en cette année du centenaire de la mort de Bernadette, des dizaines de milliers de pèlerins français et étrangers. — *(Corresp.)*

● *Plainte pour violences policières à Bordeaux.* — Un garçon de café d'Arcachon (Gironde), M. Christian Carbonnière, vingt-neuf ans, a déposé une plainte contre X pour coups et blessures, jeudi 9 août, auprès de M. Henri Minvielle, juge d'instruction au tribunal de Bordeaux. Conduit au commissariat de la ville, dans la nuit du 4 au 5 août, pour de menues infractions relevées sur sa voiture, il y a fait l'objet d'une fouille. Les policiers auraient alors découvert une petite quantité de haschisch. Le plaignant affirme avoir été brutalisé aux fins de lui faire avouer la provenance de cette drogue, qu'il nie avoir jamais possédée. Relâché dans l'après-midi du 5 août, M. Carbonnière a produit un certificat médical faisant état d'une côte fêlée et de multiples hématomes.

● *Vingt-cinq feux de forêt ou de maquis* se sont déclarés en Corse jeudi 9 *août*. Trente-six foyers ont notamment été dénombrés en Haute-Corse. La plupart seraient d'origine criminelle. En Corse du Sud, il a fallu procéder à des opérations d'héliportage pour lutter contre six foyers proches de Véro et de Figari.

JUSTICE

L'étranger

Depuis son arrivée en France, voilà plus de quinze ans, avec ses parents, M. Tahar Lazar, né, en 1943, en Algérie et demeurant à Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine), n'a quitté la France qu'une fois, il y a deux ans, pour des vacances en Algérie, où il s'est « *senti étranger* ».

Le 13 juin 1979, la gendarmerie de la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) notifiait à M. Lazar une condamnation par défaut du tribunal de grande instance de Nanterre, en date du 13 juillet 1978, à un mois d'emprisonnement et 500 F d'amende pour un accident d'automobile, qui avait été suivi d'une altercation. M. Lazar apprenait, en même temps, que son sursis à expulsion — accordé après une précédente affaire remontant à 1972 et pour laquelle il avait bénéficié d'une amnistie — avait été révoqué, le 2 avril 1979, en raison de cette condamnation et qu'il devait quitter le territoire français dans les plus brefs délais. Il a immédiatement fait opposition du jugement de Nanterre, affirmant n'avoir jamais reçu de convocation, et introduit un recours devant le Conseil d'Etat contre la mesure d'expulsion.

M. Lazar demande *donc* qu'il soit de nouveau sursis à cet arrêté d'expulsion. Il fait valoir sa nationalité française : né le 3 juin 1943 à Cherchell (Algérie) il était français par application de l'article 11 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 étendant le code de nationalité, notamment à l'Algérie. En 1967, ses parents ont rempli la formalité de la reconnaissance de la nationalité française dans les conditions prévues par la loi. Il est donc fils légitime de deux Français. Depuis 1975, il est marié à une Française, Chantal, infirmière de l'Assistance publique, employée à Clamart (Hauts-de-Seine) avec laquelle il a deux enfants français, Sami, cinq ans, et Samia, dix-huit mois.

A Châtillon, où réside la famille Lazar, le maire certifie que la réputation de M. Tahar Lazar est excellente. Son employeur, la société Electracier, certifie qu'il donne toute satisfaction dans l'emploi de soudeur qu'il occupe depuis 1978. M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine (P.C.), est intervenu en sa faveur auprès de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, auquel il a demandé une entrevue. M. Bonnet a refusé, estimant que les arguments qui auraient pu être exposés n'étaient pas de nature « *à modifier la position adoptée* » dans cette affaire. Donc, M. Lazar, Français, doit quitter la France.

CATASTROPHES

L'activité de l'Etna est en régression

L'activité de l'Etna est en régression, ont confirmé jeudi 9 août les volcanologues italiens, selon lesquels les populations ne semblent plus en danger. Les autorités ont levé jeudi après-midi l'état d'urgence appliqué sur les pentes du volcan. Celui-ci n'émet plus que depuis un seul cratère, situé à 1 500 mètres d'altitude ; la lave ne s'échappe que lentement et se solidifie rapidement au contact de l'air. Du gaz s'échappe actuellement de ce dernier cratère. Ce phénomène est rassurant, selon les spécialistes, qui espèrent que les explosions redoutées ces derniers jours ne se produiront pas. Elles faisaient courir des risques aux centaines de touristes qui visitent le volcan chaque jour.

En osmose avec le volcan

De notre envoyé spécial

Catane. — A l'heure des spaghetti, quand le soleil appuie de toutes ses forces sur l'Etna, le village de Fornazzo, saoûl de chaleur et de lumière, se rétracte. Les secondes pèsent des minutes, et la campagne alentour est muette. Seul, l'air tremble.

Le visiteur peut alors remonter en toute tranquillité la via Linguaglossa, sûr de ne rencontrer personne. A sa gauche, il verra une batterie de trois pompes à essence rouillées, un hangar à bois, et puis la place de l'église, l'école et l'unique commerce, une épicerie où l'on ne vend que des pâtes, du pain et des cigarettes. Une ou deux affiches politique, l'annonce défraîchie de la venue d'un cirque au village, voilà pour la décoration avec, cernés de noir, les placards d'avis de décès décidément nombreux.

Fornazzo est un village sicilien comme les autres. Quelque trois cents habitants y vivent dans des demeures pauvres, aux façades écaillées, autrefois ocres, et à présent plus souvent bâties en briques nues et en ciment. A 1 500 mètres d'altitude, on y partage le temps entre le travail de la vigne. Celui du bois, la lecture de la *Sicilia, quotidiano del mattino*, et la prière. Adossé au flanc est de l'Etna, le nez en direction de la Méditerranée, Fornazzo coule des jours paisibles en osmose avec « son » volcan.

Samedi dernier pourtant, l'alerte a été chaude. A l'aube, la montagne a commencé à cracher, et à vomir de la lave. Et, immédiatement, les vieux réflexes ont resurgi. Tandis que les hommes transbahutaient le gros mobilier (literie, bahuts de famille) dans des camionnettes ou des carrioles, les femmes et les enfants sont descendus vers Milo, village voisin. Fumante et épaisse, la lave emportait alors, à plusieurs centaines de mètres, deux maisons inhabitées, puis encerclait, au passage, une chapelle édifiée il y a un an.

Aujourd'hui, Salvatore Nicotra, la trentaine, prend tout cela avec sérénité. Il désigne du doigt les troncs d'arbres calcinés, ses pieds de vigne submergés et ses noisetiers plumés par le feu. Pour lui, tout s'est passé comme en 1971. Même coulée de lave, mêmes destructions. Avec sa mère, il a quitté la maison jusqu'au dimanche soir. Et puis, il a bien fallu revenir. Mais mardi, alors que le cratère du sud-est se remettait à dégorger, il a failli refaire son baluchon. Par bonheur, la lave s'est éloignée du village en un mur large de 130 mètres, haut de 5.

Dans le haut du village, toute interdiction de continuer sa route négligée, des touristes italiens jouent les volcanologues. Le sol encore chaud sous ses pieds, une « mamma » soupèse un bloc de lave refroidie et l'emporte comme souvenir. D'autres constatent que le mur de la chapelle a bel et bien été « crevé ». Consolidée pour l'instant, la lave fume encore par endroits. En perpétuelle activité, et en cela unique en son genre, l'Etna prendrait-il une pause ? Pourquoi pas ?

Jeudi 9 août, un autre « *fenomeno naturale* » a capté l'attention des Siciliens. Vers 4 heures de l'après-midi, des nuages ont barbouillé de part en part leur volcan. Une pluie lourde s'est alors écrasée sur l'Etna et la campagne de Catane. Puis des grêlons gros comme le pouce ont cogné sur la lave. Le matelas rocheux gris cendre suspendu au-dessus de Fornazzo en paraissait plus terrifiant.

LAURENT GREILSAMER.

Six millions de Japonais habitent une région à haut risque sismique

Le gouvernement met en place un plan de protection

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement japonais a défini, mardi 7 août, des zones à haut risque sismique, où seront prises des mesures de prévention. Cent soixante-dix municipalités sont concernées. L'agence pour le territoire, responsable de cette vaste opération, indique que « des fonds considérables » seront prochainement débloqués à cette fin. Le détail des mesures sera élaboré au cours des prochains mois en application de la « loi sur les séismes de grande magnitude » adoptée récemment, et que est entrée en vigueur le mardi 7 août.

Les zones désignées, qui comptent une population de 6 millions d'habitants environ (5 % de la population totale), sont situées dans la région de Tokai (entre les villes de Nagoya et Yokohama, au sud de Tokyo) où depuis des années les sismologues s'attendent à un tremblement de terre de forte magnitude (8 sur l'échelle de Richter qui compte 9 degrés). Selon les cartes publiées mardi par la plupart des grands journaux, l'épicentre du séisme se trouverait dans la partie sud-ouest de la baie de Suruga et la ville de Shizuoka, qui est située au pied du mont Fuji, serait la plus directement touchée.

D'ici à la fin de ce mois, sera également élaboré un plan relatif aux chemins de fer nationaux, aux hôpitaux et aux compagnies pétrolières ayant des installations de stockage dans la région. L'ensemble de ces mesures doit s'appliquer en février prochain. Plusieurs organisations ont déjà été créées localement, qui devront prendre en charge la population (notamment en ce qui concerne les alertes, les exercices de sauvetage et de protection). Leur financement provient pour moitié de l'Etat, pour un quart des collectivités locales, et pour un quart d'elles-mêmes (elles sont généralement constituées par des associations d'habitants).

Le fonctionnement de ce programme antisismique repose sur un comité consultatif, composé de personnalités scientifiques, rattaché à l'agence de météorologie nationale qui, conformément au plan quinquennal de détection des séismes, en application depuis cette année (*le Monde* du 15 juin 1978), est responsable de telles opérations. Chaque membre du comité consultatif doit en permanence porter sur lui un petit appareil muni d'une sonnerie qui lui signalera que des phénomènes anormaux ont été enregistrés.

En trente minutes, le comité consultatif doit se réunir et décider si l'état d'alerte doit être proclamé ; si c'est le cas, l'annonce sera faite dans les minutes qui suivront par le premier ministre à la radio et à la télévision.

Une partie de la population de la région en danger a réagi favorablement aux décisions qui viennent d'être prises par le gouvernement. Certains cependant sont mécontents, affirmant qu'en insistant sur les risques qui existent dans la région de Tokai, on va provoquer une baisse du prix du terrain et diminuer la fréquentation des sites touristiques.

Le bureau de météorologie nationale, estimant qu'un tremblement de terre dans la région de Shizuoka ne provoquerait que des ondes de magnitude cinq à Tokyo et à Yokohama, n'a pas jugé nécessaire, contrairement aux informations parues dans certaines éditions du *Monde* du 8 août, d'incorporer dans le programme antisismique, la capitale et les villes voisines (la mégalopole de Tokyo compte près de 30 millions d'habitants). Selon certains sismologues cependant, un tremblement de terre de magnitude cinq à Tokyo provoquerait un nombre considérable de morts : dans la préfecture de Miyagi, en juin 1978, un tremblement de terre de cette magnitude a tué vingt-sept personnes et détruit sept mille maisons. On peut évidemment se demander ce qui se passerait dans le cas où cette « nappe urbaine » de 150 kilomètres de diamètres que constitue Tokyo serait touché. L'affaissement des sols au-dessous du niveau de la mer dans certains quartiers (où vivent près de 4 millions de personnes) ; la présence, dans la baie, de méthaniers remplis de gaz liquide et les risques liés aux citernes de pétrole de Kawasaki — dont tout le monde sait qu'elles ne sont pas prévues pour résister à des ondes trop fortes — sont quelques éléments qui contribueraient à faire d'un séisme à Tokyo une catastrophe d'une ampleur qu'il est difficile d'imaginer.

PHILIPPE PONS.

RELIGION

LE LANGAGE DES NATIONALISTES UKRAINIENS

Jean-Paul II et les orthodoxes

La Documentation catholique *(n° 1765) vient de rendre publique une lettre que Jean-Paul II a envoyée, le 19 mars dernier, au cardinal Joseph Slipyj, archevêque des catholiques ukrainiens, qui vit en exil à Rome* (le Monde *du 20 juin).*

Le pape appelle les Ukrainiens à se préparer à fêter le millénaire de l'évangélisation de leur pays. Il retrace l'histoire des débuts du christianisme en Ukraine, rappelle que la foi est venue de Rome en passant par Constantinople. Avec le grand schisme, au onzième siècle, qui divisa l'Eglise d'Occident et d'Orient, les chrétiens ukrainiens furent séparés du Saint-Siège. L'union, en 1596, de cette Eglise ukrainienne de rite oriental avec l'Eglise romaine, conclue à Brest-Litovsk, en Lituanie, est évoquée par Jean-Paul II, qui plaide, d'autre part, en faveur de la liberté religieuse pour les Eglises uniates, car, depuis 1945, le pouvoir soviétique, reprenant la politique des tsars, s'est appliqué à liquider l'union à Rome.

Là où Paul VI s'acheminait vers une politique de « la page tournée », en acceptant l'état actuel des allégeances religieuses et en continuant le dialogue avec l'orthodoxie sur un pied d'égalité, Jean-Paul II semble vouloir rouvrir la polémique et souhaiter le retour des orthodoxes ukrainiens au sein de l'Eglise catholique. Olivier Clément, théologien orthodoxe, explique pourquoi cette attitude de Jean-Paul II risque, en réveillant d'anciennes querelles, de compromettre les progrès de l'oecuménisme.

Dans sa lettre au cardinal Slipyj Jean-Paul II appelle les catholiques ukrainiens (dont le cardinal, en exil à Rome, est l'archevêque) à se préparer à fêter dignement, en 1988, le millénaire de l'évangélisation de leur pays. Ce texte présente de graves difficultés pour les orthodoxes, difficultés dont Jean-Paul II, qui souhaite sincèrement le rapprochement des deux Eglises, ne semble pas suffisamment conscient.

Difficultés historiques d'abord. Il est bien évident en effet que le baptême du grand prince Vladimir et du peuple de Kiev dans le Dniepr, en 988, constitue le baptême de tous les « Russiens », et notamment des Russes. 988, pour les orthodoxes russes, c'est le baptême de leur pays. L'Ukraine ne s'est différenciée que beaucoup plus tard de cette grande unité « russienne », la « Petite Russie » (tel était son nom originel) s'étant trouvée rattachée au royaume de Pologne-Lituanie, puis les Cosaques ukrainiens ayant joué un jeu de bascule entre ce royaume et la « Grande Russie » rassemblée par Moscou à l'abri des forêts du Nord après les invasions mongoles.

Or le pape n'emploie jamais dans sa lettre le nom de Russie, mais seulement celui de *Rus*, en laissant entendre que l'Ukraine actuelle est la seule continuatrice de cette *Rus*. Tenir ce langage, c'est reprendre d'une manière unilatérale celui des nationalistes ukrainiens les plus extrêmes, c'est chercher, — mais est-ce le rôle du Vatican ? — à « faire éclater l'empire » soviétique, pour reprendre l'expression d'Hélène Carrère d'Encausse. Il n'est pas étonnant que cette lettre de Jean-Paul II ait été accueillie avec faveur par les nationalistes ukrainiens, fus-longuement reçu par le pape le dissident récemment échangé, Valentin Moroz, qui a été assez longtemps reçu par le pape le 28 juin dernier.

Le patriarcat de Moscou, lié au gouvernement soviétique par un même patriotisme grand-russe, n'accorde aucune autonomie aux orthodoxes d'Ukraine. On comprend que certains nationalistes ukrainiens plaident maintenant à Rome la cause d'un patriarcat qui leur serait propre : ce ne sont pas les différences entre orthodoxie et catholicisme qui les intéressent, mais la possibilité de structurer spirituellement leur nation. Considérer l'Eglise comme une dimension de la nationalité est, en effet, on le sait, une des tentations majeures du christianisme oriental... Il est possible aussi que l'annulation sans motif d'une rencontre, qui devait avoir lieu à Odessa, entre théologiens catholiques et théologiens orthodoxes russes, constitue une première réplique du patriarcat de Moscou à la prise de position du pape.

Tous uniates ?

L'affaire n'aurait, d'un point de vue spirituel, qu'une importance relative si le texte de Jean-Paul II ne s'assortissait de considérations beaucoup plus graves.

Au passage, le pape affirme que *« la foi chrétienne est venue de Rome à la Rus de Kiev en passant par Constantinople »*. Or tout le monde sait que la conversion des Russiens a été le fait des Bulgares et des Byzantins, et nullement des Latins. Quelques missionnaires germaniques sont intervenus sporadiquement, mais sans conséquences durables. Il faudrait que Rome abandonne — en toute honnêteté historique — la prétention d'être le siège apostolique (au singulier) et « la mère des Eglises ». L'Orient n'a pas eu besoin de Rome pour recevoir l'Evangile, et les sièges apostoliques y sont fort nombreux. Lorsque Paul VI et Athénagoras Ier se sont rencontrés, inaugurant les grandes retrouvailles entre catholicisme et orthodoxie, ils l'ont fait significativement à Jérusalem.

D'autre part, et c'est certainement le plus grave, le pape présente l'union de Brest-Litovsk, en 1596, comme un « *aboutissement heureux, bien que partiel* » des « *efforts qui ont été faits pour rétablir l'unité de l'Eglise* ». Jusqu'au quinzième siècle, Grecs et Latins, malgré bien des polémiques et déjà des tentatives de latinisation forcée au moment des Croisades, gardaient le sentiment de former une seule Eglise, puisqu'il leur a été possible, en 1438 encore, de réunir ensemble un concile. Mais avec l'échec de ce concile et, surtout, au siècle suivant, avec la reconquête catholique menée par la contre-réforme, Rome renonce à dialoguer avec l'orthodoxie *« sur un pied d'égalité »* (comme Paul VI et Athénagoras Ier avaient décidé de le faire à nouveau) et tente, en déniant l'ecclésialité des Orientaux, de leur arracher des provinces entières, par un phénomène de colonialisme ecclésiastique lié à la supériorité matérielle grandissante de l'Occident. La constitution de ces Eglises « unies » à Rome (et dont les membres sont appelés péjorativement « uniates » par les orthodoxes) ne s'est pas faite sans pressions très dures, avec persécution parfois du peuple orthodoxe, de la part des Etats catholiques, aussi bien dans la mouvance des Habsbourg que dans le royaume de Pologne-Lituanie, où s'est donc formée, en 1596, par l'Union de Brest-Litovsk, une Eglise catholique d'Ukraine occidentale.

L'enchaînement de la violence

Le maintien dans ces communautés du rite byzantin, retranché de son contexte spirituel, théologique et ecclésiologique (car la latinisation est allée bon train), a témoigné, sinon d'un certain mépris, du moins d'une extrême ignorance du caractère organique de la vie orthodoxe. Si Jean-Paul II conçoit le rassemblement des chrétiens dans la perspective de l'union de Brest-Litovsk, il risque, malgré son incontestable bonne volonté, de ruiner tout ce qui a été réalisé depuis quinze ans pour rapprocher le catholicisme et l'orthodoxie. Ce serait une rupture totale avec l'attitude de Paul VI, dont les gestes réparateurs avaient commencé d'émouvoir les orthodoxes, parmi lesquels aujourd'hui les intégristes sont tentés de dire : Rome n'a pas changé et ne changera jamais !

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Eglises de rite byzantin unies à Rome ont été liquidées brutalement par les régimes communistes (sauf en Bulgarie), et leurs fidèles contraints d'entrer dans les Eglises orthodoxes des divers pays de l'Est. C'est notamment ce qui s'est passé en Ukraine occidentale, polonaise dans l'entre-deux-guerres, mais annexée par l'U.R.S.S. en 1945 : les « uniates », après une terrible persécussion du clergé catholique, dont le cardinal Slipyj a été une des premières victimes, furent intégrés de force dans l'Eglise orthodoxe russe, sous l'obédience du patriarcat de Moscou. Après trois siècles et demi, la violence répondait à la violence. Or il est incontestable que ces communautés « unies », à la limite tragique de deux cultures, avaient acquis une physionomie originale, marquée aussi par la fidélité à Rome : on l'a bien vu au moment du « printemps de Prague », lorsque l'Eglise « unie » de Tchécoslovaquie s'est spontanément reconstituée.

Jean-Paul II a parfaitement raison d'en appeler, à ce propos, au principe de la liberté religieuse. Il serait souhaitable que les Eglises « unies », en Europe orientale, deviennent, non plus des enjeux, mais des ponts entre catholicisme et orthodoxie, comme ont su le devenir celles du monde arabe, dont les représentants, au second concile du Vatican, ont su faire entendre avec pertinence la voix de l'Orient chrétien. Mais, alors, que le pape réfléchisse avant de s'engager dans l'imbroglio ukrainien. Et surtout, qu'il ne présente pas l'uniatisme comme le modèle à suivre pour l'union des chrétiens !

OLIVIER CLÉMENT.

ÉDUCATION

L'université du troisième âge à Paris

Un besoin manifeste de dialogue

L'amphithéâtre Vulpian à l'université René - Descartes - Paris-V : c'est toujours dans un silence total que le conférencier amorce le thème du jour. Comme d'habitude, il y a beaucoup de monde. Ce lundi 6 août, cent soixante-dix personnes sont venues écouter parler des « élections des papes ». L'auditoire — celui de l'université d'été du troisième âge, organisé sur l'initiative de la Ville de Paris — est parfait : studieux et attentif. Certains « étudiants » prennent des notes, quelques-uns croisent sagement les bras, à la fin de la conférence, tous applaudissent.

Anciens employés, commerçants, fonctionnaires, instituteurs ou cadres — peut-être un peu plus de femmes que d'hommes, — ils ont en moyenne soixante-quinze ans. Tous paraissent enchantés de se retrouver à l'université, une série de conférences sur des sujets variés leur est proposée jusqu'au 15 septembre. *« On y apprend énormément »*, tient à souligner un ancien technicien de soixante-dix ans, qui vient régulièrement, quel que soit le sujet du jour, pour son *« instruction »*.

Et pourtant, certains admettent que *« ce n'est pas toujours facile »*. De « Péguy » à la « médecine japonaise », des « Français face aux migrants antillais » à la « population française en 1979 », chaque jour, pendant deux heures, un nouveau thème est abordé. Les professeurs sont obligés d'être un peu rapides dans leur exposé, n'ayant qu'une seule séance pour faire le tour d'une question. Les personnes âgées qui, pour beaucoup, sont du niveau du certificat d'étude ou du brevet élémentare, ont parfios du mal à suivre. A la sortie de la conférence sur « la situation actuelle de la psychologie économique », un septuagénaire, ancien employé, reconnait : *« Les gens honnêtes avec eux-mêmes vous diront que l'on n'assimile pas toujours très bien ce qui est dit. »*

Lutter contre l'isolement

Pour les organisateurs, le but n'est pas de donner des cours approfondis et suivis, mais, avant tout, *« d'occuper les loisirs des personnes âgées qui restent à Paris pendant les vacances »* et *« d'aider à la lutte contre leur isolement »*. Les faire sortir de chez elles est un premier pas. Pendant les conférences toutefois, le temps manque pour qu'un échange réel s'instaure entre le conférencier et son auditoire. Au cours de l'exposé sur les « élections des papes », une « jeune contestataire » de cinquante ans a été fortement rabrouée par toute l'assemblée, parce qu'elle avait interrompu la conférencière en faisant des remarques à voix haute. Les rares questions que certains participants osent timidement poser sont systématiquement repoussées à la fin du cours.

Beaucoup parmi ces personnes du troisième âge préfèrent simplement écouter : *« On est instruit par des professeurs hautement qualifiés, et comme moi-même, je n'ai que le certificat d'études... »*, dit une ancienne employée de soixante-dix ans. En revanche, de la fin du cours magistral, le professeur est très entouré, et doit répondre en quelques minutes à toutes les questions qui s'abattent sur lui : de la demande de bibliographie, jusqu'à la confirmation de points se rapportant au sujet exposé. Le besoin de dialogue est manifeste.

Lors des réunions de préparation à l'université d'été du troisième âge, organisée par le bureau d'aide sociale de la mairie de Paris, certaines universités avaient fait des propositions. Ainsi l'université de Paris-VIII-Vincennes avait pensé faire travailler toutes les personnes âgées, par groupe de trente, autour d'un thème central : *« Vivre à Paris, connaître la ville, connaître le monde »*, en s'efforçant, par diverses activités organisées (photo, gravure, manipulation de matériel vidéo...), de les faire sortir du statut d'auditeurs passifs. Paris-III et Paris-VI voulaient créer une université du troisième âge qui soit permanente. Mais c'est l'Université de Paris V, dont le président, M. Florian Delbarre est aussi le conseiller de M. Jacques Chirac, à la mairie de Paris, pour les questions de santé, qui a été choisie.

Le nombre des inscriptions plus de neuf cents depuis le 16 juillet, date de l'ouverture des conférences (*« et ça continue ! »* disent les organisateurs) — témoigne d'un certain succès de l'expérience. C'est la confirmation qu'il existe une demande réelle de la part de ce public. Mais suffit-il, pour répondre convenablement à cette demande seulement *« d'occuper les loisirs des personnes âgées qui restent à Paris »* ? Ne faut-il pas essayer d'aller plus loin, surtout dans le cadre d'une université à vocation pédagogique ?

CLAUDE BARAT.

★ Jusqu'au 31 août, amphithéâtre Vulpian, 83, boulevard Saint-Germain (6e) ; du 3 au 4 septembre, amphithéâtre Weiss, 45, rue des Saints-Pères (6e). Horaires : de 15 heures à 17 heures.

M. DIDIER OZANAM EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA CASA VELASQUEZ

M. Didier Ozanam a été nommé directeur de la casa Velasquez à Madrid pour la période du 1er octobre 1979 au 30 septembre 1982. Il succède à M. François Chevalier, qui dirigeait l'établissement depuis 1967 (*le Monde* daté 18-19 mars 1979). Installé à Madrid, la casa Velasquez est un peu l'équivalent de la villa Médicis de Rome, mais elle accueille en plus des artistes, des universitaires et des chercheurs.

[Né le 30 août 1922, à Paris, M. Didier Ozanam est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale des chartes. Archiviste aux Archives nationales (1944), membre de l'Ecole française de Rome (1945), puis de l'Ecole des hautes études hispaniques (1947-1950). M. Ozanam devint conservateur aux Archives nationales (1950-1957). Sous-directeur à l'Ecole pratique des hautes études (1958-1963), puis secrétaire général de la Casa de Velasquez (1963-1969), il était directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.]

● *L'Institut national de formation professionnelle pour animateurs de collectivités* (INFAC) organise début septembre 1979 des journées de recrutement de jeunes désireux de suivre une formation aux métiers de l'hôtellerie.

★ Pour tous renseignements : service Psychorec, 82, rue François-Rolland, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. 873-61-50.

SPORTS

VOILE

L'ADMIRAL'S CUP

Fête à Cowes, en attendant le Fastnet

Cowes. — Sinueuse et étroite, avec ses maisons basses et ses boutiques colorées, la grand-rue de Cowes ressemblerait à celle de bien des bourgs anglais si plusieurs magasins n'y étaient voués à l'accastillage et si tant de vitrines ne s'ornaient pas d'un modèle réduit de bateau ou d'une photographie de régates. Et puis, à quelques pas, la mer est là, qui présente en ce moment un spectacle exceptionnel. D'innombrables voiliers s'offrent au regard, sagement amarrés, en attendant la course du Fastnet.

De notre envoyé spécial

Ils seront plus de trois cents à prendre le départ, samedi 11 août, parmi lesquels les cinquante-sept bateaux de l'Admiral's Cup. Ceux-là attirent particulièrement l'attention, non seulement parce qu'ils représentent les dix-neuf nations engagées dans l'épreuve, mais aussi parce que les coques sont cette année plus bariolées que jamais On y trouve des teintes dégradées, des taches de couleur, des dessins géométriques qui égaient le port et facilitent l'identification des concurrents.

On remarque aussi que, à l'inverse de la Route du rhum ou de la Transatlantique en double, l'Admiral's Cup accepte seulement les voiliers baptisés en dehors de toute préoccupation commerciale. Un seul nom de firme est cité ici, celui de Mumm, qui a remis jeudi son poids en champagne — cinquante-quatre bouteilles, soit quelque 100 kilos — à l'Américain Dennis Conner, chef de bord de *Williwaw*, vainqueur mardi dernier de l'avant-dernière épreuve de la coupe. Ce jeudi, c'était la fête à Cowes. Deux jours avant le départ du Fastnet, la remise des prix au gagnant des quatre premières courses avait rassemblé les équipages venus du monde entier et des vedettes internationales de la voile. M. Edward Heath était absent : troquant momentanément la barre pour la baguette, il avait dirigé mercredi soir en Avignon l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne.

Dennis Conner avoue que, dans ses souvenirs et dans ses joies, il gardait une place particulière pour la Coupe de l'America de 1974 : il avait alors mené à la victoire *Courageous*, de 20 mètres de long. Ce marin hors série, champion du monde de Star — petit bateau à quille à deux équipiers — en 1977 à Kiel, avec sept victoires sur sept régates, nous a parlé de ses compatriotes, qui dominent actuellement le Championnat 1979 qui se déroule en Suède, et, en particulier, de Buddy Melges, pour lequel il éprouve beaucoup d'estime. Melges l'avait devancé en 1978 au Championnat du monde de San-Francisco, où Conner s'était contenté de la deuxième place sur cent six participants.

Irlande ou Etats-Unis ?

Pour le moment, ce barreur peu commun ne cache pas qu'il espère contribuer à la victoire des Etats-Unis dans l'Admiral's Cup, grâce au Fastnet dans lequel il attend beaucoup de son *Williwaw* de 13,80 mètres, à mi-chemin du Star et des voiliers géants de l'Admiral's Cup. Mais les 605 milles du Fastnet (coefficient 3) suscitent bien des ambitions, à commencer par celles de l'Irlande qui précède les Etats-Unis au classement général provisoire. L'une de ces deux équipes devrait gagner cette année l'Admiral's Cup, les Etats-Unis paraissant les mieux placés en cas de gros vent, car leurs bateaux sont, dans l'ensemble, plus importants.

D'autre part, sur le plan individuel, l'Américain Ted Turner, vainqueur de la course de l'America en 1977, et qui est à Cowes avec son *Tenacious*, qui ne fait pas partie de l'équipe des Etats-Unis, compte bien se détacher dans le Fastnet. Il détient depuis 1971 le record de l'épreuve avec soixante-dix-neuf heures de course sur *American Eagle*, un ancien voilier de la Coupe de l'America.

Si les cinquante-sept voiliers de l'Admiral's Cup font beaucoup parler d'eux, ils ne sont pas seuls dans cette grande épreuve, où ils ne représentent que le cinquième des engagés. Ici même, dans le Solent, de nombreuses séries, parfois internationales, parfois typiquement britanniques, participent sans cesse à des régates très suivies. On a ainsi enregistré jusqu'à quatre-vingt-trois départs pour les monotypes de la catégorie X, qui date de 1908. Où trouverait-on ailleurs dans le monde pareille fidélité ?

Cowes, c'est aussi cet attachement traditionnel et constant à la voile, à côté du festival international que ramène tous les deux ans l'Admiral's Cup.

YVES ANDRÉ.

TENNIS. — *Les huitièmes de finale du championnat des Etats-Unis sur terre battue, disputés le 10 août à Indianapolis, ont donné les résultats suivants : Mc Enroe (E.-U.) b. Ycaza (Equ.), 6-1, 6-1 ; Higueras (Esp.) b. Mc Namara (Austr.), 6-4, 6-2 ; Clerc (Arg.) b. Teltscher (E.-U.), 6-3, 6-2 ; Orantes (Esp.) b. Gomez (Equ.), 4-2, aban. ; Lendl (Tch.) b Fillol (Chi.), 6-2, 7-5 ; Connors (E.-U.) b. Taroczy (Hong.), 5-7, 6-1, 9-7 ; Vilas (Arg.) b. Smid (Tché.), 6-1, 6-4.*

SCIENCES

LANCEMENT D'UN SATELLITE AMÉRICAIN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un satellite de télécommunications américain a été lancé, jeudi 9 août, du centre spatial Kennedy en Floride. Il devait être placé samedi en orbite géostationnaire au-dessus de l'équateur, dans la région des îles Galapagos.

Ce satellite, Westar-3, appartient à la firme américaine Western Union. Il s'ajoute à deux satellites Westar, lancés en 1974, et toujours en fonctionnement. Ces engins sont destinés aux télécommunications intérieures des Etats-Unis. Chacun peut relayer sept mille deux cents communications téléphoniques ou douze programmes de télévision en couleur.

Deux autres systèmes américains de télécommunication par satellite existent aux Etats-Unis : les systèmes Satcom, propriété de R.C.A., et le système Comstar, qui appartient à A.T.T. Un autre système, S.B.S., possédé en partie par I.B.M., doit être créé en 1981. Il sera spécialisé dans la transmission des données d'ordinateur. La France se dote, avec le système Télécom-1, dont le construsteur doit être choisi incessamment, d'un système analogue de télécommunications intérieures par satellite. Le premier satellite Télécom-1 doit être lancé en 1982.

● *La navette spatiale américaine sera assurée.* — Le président Carter a autorisé la NASA à conclure des contrats d'assurance couvrant les dégâts que pourraient causer, en retombant sur terre, les débris de la navette spatiale.

L'assurance protègera les futurs utilisateurs de la navette — sociétés qui voudront lancer des satellites à partir de la navette, par exemple — des prétentions de tiers qui subiraient des dommages à la suite de retombées de débris de l'engin spatial. — *(A.P.)*

MÉDECINE

La lutte contre l'alcoolisme

UNE LETTRE DE M. GISCARD D'ESTAING AU PROFESSEUR JEAN BERNARD

M. Giscard d'Estaing a adressé, mercredi 8 août, au professeur Jean Bernard, une lettre dans laquelle il lui précise la mission qui lui a été confiée, le même jour, par le conseil des ministres. Le professeur Jean Bernard a, en effet, été chargé par le conseil des ministres de constituer un groupe de travail qui préparera un plan décennal de lutte contre l'alcoolisme (nos dernières éditions du 9 août).

Dans la lettre rendue publique, ce jeudi 9 août, par l'Elysée, le chef de l'Etat souligne notamment que les travaux du groupe de travail devront s'appuyer *« sur nos grands organismes de recherche qui vous prêteront leur concours actif, et notamment l'Institut national d'études démographiques, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, ainsi que la délégation générale à la recherche scientifique et technique »*.

« Votre groupe de travail, ajoute le président de la République, *pourra également procéder à toutes les auditions qu'il jugera utiles. Il s'agit là de simples suggestions. Vous avez, bien entendu, toute liberté pour évoquer tous autres aspects de ce dossier. » « Les premières propositions d'action de votre groupe de travail,* rappelle encore le président de la République, *pourraient être présentées au gouvernement avant l'été 1980. »*

PLUSIEURS CENTAINES DE CAS DE GASTRO-ENTÉRITE DANS LA RÉGION D'ANNEMASSE

Deux cents à trois cents cas de gastro-entérite se sont déclarés, ces derniers jours, dans la région d'Annemasse (Haute-Savoie). Pendant le week-end, une quarantaine de personnes ont dû être hospitalisées. Environ trente autres l'ont été depuis le lundi 6 août.

Cette maladie est, dans la grande majorité des cas, sans gravité. Elle se manifeste par des vomissements, diarrhée et fièvre, et survient le plus souvent chez des enfants de plus d'un an. Elle dure de vingt-quatre à quarante-huit heures ; elle est communément attribuée à une cause microbienne ou virale.

Dans le cas présent, les examens des selles des enfants atteints ont montré à plusieurs reprises la présence d'un bacille du type « shigella ». Les analyses ont confirmé que l'eau distribuée par la ville était conforme aux règles sanitaires, mais que celle de certaines sources présentaient des anomalies. La direction départementale de l'action sanitaire et sociale fait état de la responsabilité éventuelle de légumes qui auraient été en contact avec de l'eau souillée. D'autres produits alimentaires, dont le lait, sont actuellement contrôlés.

Le Monde des loisirs et du tourisme

Ceux qui font vos vacances

« Ceux qui font vos vacances », c'est-à-dire ceux qui les préparent, qui les organisent, les « contrôlent ». Durant cet été, chaque vendredi, nous publions des enquêtes sur les grands sujets de préoccupation des Français en congé.

La semaine dernière, la sécurité. Aujourd'hui, le camping, la semaine prochaine, l'immobilier.

SOUS LA TENTE COMME CHEZ SOI

Le campeur dans toutes ses aises

SIX, sept, huit millions de campeurs en France. Un million sept cent cinquante mille emplacements de camping-caravaning occupés en moyenne quarante-cinq jours par an. Pénurie et concentration donnent, quelquefois, aux terrains aménagés l'aspect déplaisant de banlieues de toiles où les vacanciers s'entassent pour recréer la ville qu'ils viennent de quitter. Reste que les responsables des camps ont réalisé des progrès notables pour mieux accueillir la clientèle.

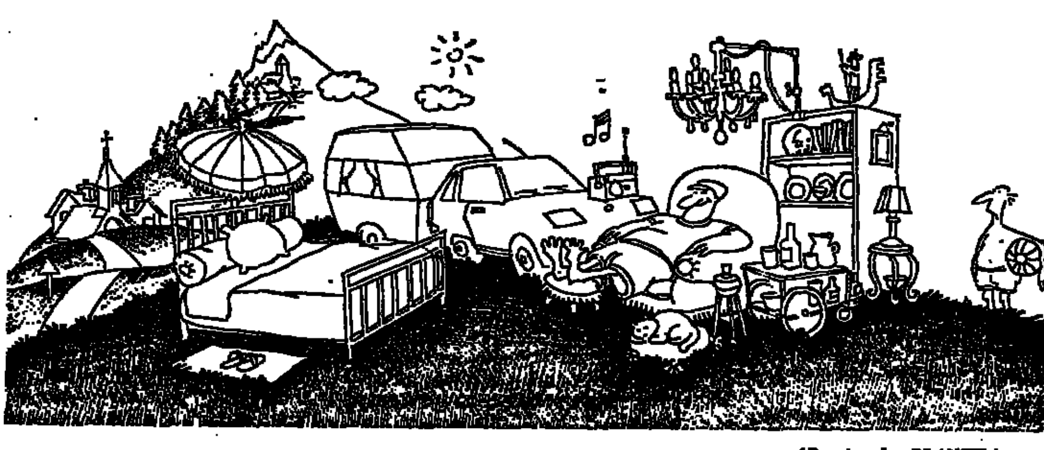
Comment se présente la saison 1979 du point de vue de l'étalement des vacances ? De façon très médiocre, si l'on en croit M. Jean Gassler, président de la fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (F.N.H.P.A.) (1). *« Nous constations depuis trois ans une diminution de la fréquentation au cours du mois de juin. Cette évolution s'est précipitée en 1979. A cause d'un report des dates de vacances des Hollandais et des Allemands, nous avons enregistré, en juin, une chute de fréquentation de 50 %. Le 4 et le 5 juillet, il y avait les oraux du baccalauréat. Le 7, ce fut une véritable avalanche. Nos camps étaient complets sur réservation, ce qui ne s'était jamais vu. On continue à bouder la Bretagne en raison de la marée noire de l'année dernière. Le taux d'occupation n'y excède pas 40 %. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les camps de l'intérieur ne font pas recette en raison des événements du Pays basque espagnol. Les terrains de la façade méditerranéenne fonctionnent à plein ; ceux de l'arrière-pays y parviennent plus difficilement. »*

La F.N.H.P.A. a mis sur pied des opérations téléphonées afin de communiquer aux campeurs les places disponibles dans certains départements. Ces mesures ont permis d'étaler la ruée sur le Var, notamment en guidant les clients vers les camps de l'intérieur.

Le prix des étoiles

Les campeurs ont été surpris par les hausses de prix enregistrées par rapport à la dernière saison. En effet, le gouvernement a autorisé les propriétaires des terrains répondant aux nouvelles normes de confort, à augmenter leurs tarifs à volonté. Cette liberté concerne un tiers des campings-caravanings. Le reste de la profession voit l'augmentation de ses prix limitée à 7 %.

« On assiste à quelques abus, reconnaît M. Gassler. *Ce qui est compréhensible lorsqu'on a bridé les recettes d'une profession pendant des années avec des hausses de 4,5 % ou 5 %. Quand vous donnez une bouteille d'eau à quelqu'un qui meurt de soif, il la vide. C'est normal. Par ailleurs, ça coûte très cher d'appliquer les nouvelles normes. Le carrelage des sanitaires d'un quatre étoiles de 12 hectares revient à 350 000 francs, soit 600 francs par campeur autorisé. Lorsque nous portons à 20 % la superficie de nos espaces verts, nous diminuons notre capacité d'accueil. Il n'est donc pas étonnant que les hausses de 1979 oscillent entre 15 % et 20 % sans que notre fédération ait donné la moindre consigne. Dans l'Aude, dans l'Aveyron ou dans la Meuse, certains terrains ont relevé leur tarif de 35 %, mais il faut savoir d'où ils partaient : 1,90 franc la place dans un camp deux étoiles. Une misère ! »*



(Dessin de PLANTU.)

Quelles sont les relations avec la clientèle ? *« Excellentes. Certes, nous avons deux ou trois pour mille qui trouvent toujours qu'il y a trop d'ombre ou trop de soleil ou trop d'herbe. Les râleurs quoi ! Ce sont eux qui écrivent aux journaux. La politique de notre fédération est de faire payer à la clientèle le juste prix des prestations qui lui sont fournies. Ça veut dire, par exemple, que la douche chaude doit être facturée plutôt 1,25 franc que 0,80 franc. »*

« Nous poussons nos adhérents à connaître leurs prix de revient et à pratiquer le « tout-compris ». Quand vous allez dans un hôtel, on ne vous compte pas quelques centimes en plus pour la moquette et quelques centimes pour l'interprète, n'est-ce pas ? Nous sommes des hôtels de plein air et nous devons offrir à notre clientèle des forfaits clairs mentionnant toutes les prestations incluses afin que le consommateur fasse son choix en connaissance de cause. »

La liberté des prix relative dont bénéficie la profession a-t-elle mis fin au contentieux entre la F.N.H.P.A. et les pouvoirs publics ? *« Nous avons obtenu des satisfactions réelles, mais nous avons des difficultés avec le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Sous prétexte que « les campings sont des » bidonvilles » — comme on nous l'a fait savoir, — cette administration freine la création ou l'extension des terrains. Elle nous oppose les plans d'occupation des sols. Elle nous objecte les nécessités de l'assainissement et nous oblige à réaliser des études d'impact pour les camps de 3 hectares. Coût : 30 000 francs.*

» Si on veut régler le problème de la pénurie des places de camping, compte tenu de l'échec total de l'étalement des vacances, il faut en créer rapidement cent vingt mille. L'environnement ne fait rien pour faciliter la réalisation de cet objectif.

Même la télé

» Pourtant, nos terrains sauvegardent des îlots de verdure en comptant au moins quarante arbres de hautes tiges à l'hectare. Nos installations en dur sont disséminées dans la nature et jamais massives. Nous épurons nos effluents comme tout le monde. Nous avons fait de gros progrès pour que nos camps ne se limitent pas à être de simples alignements de caravanes, mais noient les tentes dans la verdure. »

Il est question d'inventer à côté des terrains de camping-caravaning traditionnels une nouvelle formule : celle des « parcs résidentiels de loisirs » ? Que recouvre cette appellation ? *« Nous nous sommes aperçus que, depuis le déclenchement de la crise du pétrole, les vacanciers cherchaient à ne plus traîner leur caravane. Ils demandent du fixe et du bon marché. Le « Mobil-home » de 7 mètres sur 3 mètres accueille six personnes dans des conditions de confort nettement supérieures à celles qu'offre la caravane. En plus, c'est nettement moins coûteux. La clientèle veut pouvoir louer un mobil-home ou un emplacement pour installer celui qu'elle aura acheté. Il s'agirait d'un stade intermédiaire entre la tente, la caravane et la résidence secondaire ou la location immobilière traditionnelle.*

» Pour réglementer cette formule naissante, les pouvoirs publics ont préparé un projet sur « les parcs résidentiels de loisirs » (P.R.L.) qui a fait l'unanimité contre lui. L'administration voulait faire des P.R.L. des lotissements avec privatisation de l'emplacement et infrastructures lourdes. Elle souhaitait séparer nettement les tentes et les caravanes des « mobil-homes ». Nous nous opposons à ce projet qui provoquerait un renchérissement des prix pour la clientèle. Nous désirons éviter toute ségrégation, car c'est autrement agréable de gérer un camp dans lequel l'ouvrier de chez Renault côtoie le médecin allemand dont l'immense caravane a le plus grand mal à manœuvrer en raison de sa taille. »

L'évolution du camping est irréversible. Elle conduit, à terme, les terrains à se transformer en motels de plein air équipés des derniers raffinements techniques. *« Il faut voir le confort que le campeur trimbale avec lui ! Le casque pour les cheveux, les bouilloires dernier cri. Dans mon camp, on commence à me réclamer des prises de télévision. C'est simple, les clients emportent l'équipement ménager auquel ils sont habitués, mais sous forme miniaturisée. La consommation électrique de mon terrain a doublé en cinq ans. »*

M. Gassler conclut, avec une pointe de regret dans la voix, à la mort du camping d'autrefois. *« Le pur, qui crapahute et qui se baigne dans le torrent né d'un glacier, le vieux scout, quoi, c'est fini ! Comme le râleur impénitent, on le trouve à l'état de traces : deux ou trois pour mille. »* Les autres ne tarderont pas à exiger le téléphone dans la caravane dont ils disposent d'ores et déjà sur certains terrains de la région parisienne.

ALAIN FAUJAS.

(1) F.N.H.P.A., 105, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. 878-13-77. Autre association : Fédération française de camping et de caravaning, 78, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. 272-84-08.

AUX SAINTES-MARIES

Les « sauvages » s'apprivoisent

DES centaines et des centaines de tentes et de caravanes étirées sur 20 kilomètres de plage. Le dernier avatar de la smala d'Abd-el-Kader. Woodstock-sur-Mer. Le camping sauvage des Saintes-Maries-de-la-Mer en Camargue. Quarante mille personnes entre sable et soleil, selon les comptages approximatifs faits d'avion. Un phénomène social étonnant qui va en s'amplifiant d'année en année et que l'on ne sait par quel bout prendre. Fermer les yeux ? Tout peut dégénérer. Interdire ? Aucun préfet ne prendra la responsabilité d'envoyer deux cent cinquante C.R.S. pour chasser d'un lieu qu'ils estiment conquis plusieurs milliers de personnes. Alors les Saintes vivent, bon gré mal gré, avec cette ville parasite qui renaît chaque été à ses portes et multiplie sa population sédentaire par vingt.

Très dense aux deux extrémités de la digue à la mer qui permet de relier les Saintes à Salin-de-Giraud, plus diffus ailleurs, le camping sauvage occupe sur la seule commune des Saintes environ 600 hectares du domaine public maritime.

Premier problème, son ambiguïté juridique : non autorisé, mais seulement toléré — c'est l'une des rares régions, sinon la seule, où il le soit, — il n'a pas d'existence légale. Un tel rassemblement de personnes vivant dans des conditions aussi rustiques crée à la commune des Saintes bien d'autres difficultés, à commencer par le ramassage des ordures ménagères et la fourniture d'eau. Trois équipes sont affectées spécialement à l'enlèvement des ordures ménagères des campeurs. Elles relèvent une ou deux fois par jour les trente conteneurs de 27 mètres cubes chacun qui jalonnent le littoral. Encore faut-il que ces conteneurs soient utilisés. Campeurs ou baigneurs se contentent souvent en fait d'enterrer leurs déchets là où ils se trouvent.

La mer, il est vrai, est un auxiliaire précieux des agents municipaux du nettoyage : à la fin de la saison elle franchit le cordon littoral et « fait le ménage ». Quant aux distributions d'eau, elles se réduisent à quatre bornes fontaines dont une seule dans la zone du camping sauvage. Coût de ces prestations pour la commune : 400 000 francs par saison, soit environ 20 % du montant des impôts locaux. Ces dépenses sont heureusement équilibrées par les ressources tirées du péage que fait payer la commune depuis quatre ans aux automobilistes qui empruntent la digue à la mer dans la partie ouverte à la circulation. Très impopulaire malgré son montant modique de 5 francs par jour et par véhicule, ce péage correspond à un droit de passage sur le domaine privé du département dont la concession a été accordée à la commune. Le simple baigneur, hélas pour lui s'il est motorisé, doit aussi acquitter cette dîme.

Et la sécurité ?

Autre problème : la sécurité à l'intérieur de la zone de camping sauvage. Pour une population estivale qui peut atteindre en pointe sur la commune cent mille personnes, la gendarmerie des Saintes ne reçoit en renfort que trente-trois hommes auxquels s'ajoutent six ou sept maîtres nageurs. Une certaine auto-sécurité limite néanmoins les actes de délinquance, dont les plus nombreux sont les vols commis par des « tireurs » occasionnels ou professionnels. Le camping sauvage, à ce propos, peut constituer un refuge pour certains irréguliers. Les contrôles d'identité y sont en effet inexistants, et tous les baigneurs se ressemblent. Il faut d'autre part veiller aux empiétements intempestifs sur la réserve nationale de la Camargue des amateurs de safaris photos...

En définitive, les Saintois, et en particulier les commerçants, s'accommoderaient mieux du camping sauvage sur leur commune si celui-ci se traduisait par des retombées économiques plus importantes. Les marchands ambulants, qui pullulent sur les plages, échappent généralement tant aux charges fiscales qu'aux contrôles sanitaires. Ils causent du tort aux professionnels locaux, et indirectement aux communes. Fruits, légumes, pizzas, boissons, plats cuisinés, et même viande hachée par plus de 35 °C à l'ombre : rien ou presque ne manque sur place, mais les dangers d'intoxication menacent en permanence. Les « Saintes-sous-toile » ont leur autonomie et, quelquefois même, des idées et de l'organisation : des installations d'électricité éolienne ici et là, des cars convertis en restaurants, en garderies d'enfants qui « nourrissent » quatre jeunes Anglais de passage.

L'image de la Camargue donnée par Mistral : « Un ciel immense et clair sur des savanes prodigieuses », *continuera, c'est sûr, à attirer les amateurs de vacances sans contrainte.* « Nous acceptons le camping sauvage, *déclare le maire et conseiller général socialiste des Saintes-Maries-de-la-Mer, M. Hubert Menaud,* mais nous ne pouvons plus le laisser se développer ainsi. La solution n'est pas d'augmenter encore la capacité du camping municipal. Il aura deux mille places la saison prochaine, c'est suffisant, car il est difficile d'amortir des équipements sur deux mois d'activité annuelle. Il serait plus judicieux, à mon avis, de transformer le camping sauvage en camping temporaire officiel avec un minimum d'équipements légers et démontables, et une participation financière des usagers. Une sorte de camping d'une demi-étoile qui permettrait d'accueillir les gens, de limiter les nuisances et de tirer quelques ressources... Encore faudrait-il modifier la loi pour obtenir une dérogation autorisant la perception de taxes de camping sur le domaine public maritime. Ce n'est sans doute pas pour demain... »

GUY PORTE.

Hôtes indésirables dans les fermes de Noirmoutier

LE pont de Noirmoutier charrie des voitures à la chaîne. Seconde après seconde, les véhicules de tout gabarit s'engouffrent dans l'immense couloir menant du pont suspendu, traînant des caravanes, portant des planches à voile ou des canoës ficelés sur les galeries... Les insulaires s'amusent de cet étrange ballet, de ce flot précipité d'estivants venus troubler, l'espace d'un été, la quiétude de leur île.

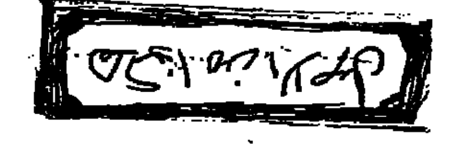
Cette année, tout ne se passe pas comme avant. Un malaise s'est installé. Les habitants des campings à la ferme, en débarquant sur l'île, ont eu quelques surprises. Comme celui-ci qui, installé dans une cour de ferme à Barbâtre, ne cache pas son mécontentement. *« Je ne repartirai pas. Ils n'avaient qu'à nous dire au péage que c'était complet. Je n'ai pas fait 800 kilomètres pour rien. J'y suis, j'y reste »,* grommelle-t-il, furieux.

Il est inexact de dire que les campings affichent complet. Même en pleine saison ils ne tournent qu'à environ 80 % de leurs possibilités d'accueil. Mais notre interlocuteur ne s'intéresse pas aux terrains organisés. Il parle du camping chez l'habitant et du fait qu'on lui ait interdit pour la première fois un emplacement sous prétexte qu'un arrêté ministériel est venu modifier les habitudes de l'île. Il fait partie des trois cent cinquante mille campeurs qui, chaque année, cherchent en Vendée un petit coin de terre pour planter leur tente ou fixer leur caravane, alors que trois cent cinquante mille autres se dirigent vers les terrains municipaux ou privés.

Depuis juillet 1977, les zones déclarées « périmètre sensible » sont soumises à une réglementation draconienne en matière de camping. Ce qui est le cas de la Vendée et, *a fortiori*, de l'île de Noirmoutier. « Périmètre sensible », une appellation qui ne veut peut-être pas dire grand-chose pour les visiteurs mais qui est lourde de sens pour les loueurs, c'est-à-dire ces milliers de « paysans de la mer » pratiquant depuis toujours cette forme d'hébergement et... d'industrie. Beaucoup n'ont pas voulu tenir compte de la réglementation nouvelle ; ils ont bien dû le faire lorsque les gendarmes sont venus leur dresser des procès-verbaux. Les propriétaires trop accueillants ont été sanctionnés. Alors qu'ils hébergeaient habituellement jusqu'à douze tentes par parcelle autorisée, cette année, ils ne peuvent en accueillir que trois.

HERVÉ LOUBOUTIN.

(Lire la suite page 10.)



M. DIDIER OZANAM EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA CASA VELASQUEZ

MÉDECINE

SCIENCES

LANCEMENT D'UN SATELLITE AMÉRICAIN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans les fermes de Noirmoutier

(Suite de la page 9.)

L'un d'eux, M. Charles Groisard, trouve cela « un peu fort ». « *Vous vous rendez compte. J'ai été obligé de renvoyer des gens qui venaient chez moi depuis plus de dix ans.* » Il a décidé d'écrire au préfet de la Vendée pour lui demander d'être plus libéral. En attendant sa réponse, il doit faire face chaque jour aux nouveaux arrivants, qui ne comprennent pas qu'on les rejette.

Ces habitués du camping chez l'habitant ne veulent en aucun cas aller grossir les rangs des campeurs organisés, enrégimentés. Ils suivent avec amusement la véritable guerre des « étoiles » qui fait rage dans l'île. D'année en année, les campings améliorent leurs équipements, acquièrent de nouvelles étoiles dans les guides. « *Les prix suivent* », remarque ce campeur à la ferme qui, goguenard, déclare « *économiser beaucoup d'argent en évitant de fréquenter les terrains de luxe. Je séjourne quatre semaines pour le prix d'une !* »

La situation est donc complexe. D'un côté, le camping sauvage a été interdit, de l'autre, une politique de qualité est partout pratiquée qui ne favorise pas l'accueil massif des campeurs. Pour M. Louis Gibier, secrétaire de la mairie de Barbâtre, « *il faudrait faire preuve de plus de tolérance* ». Il cite les efforts accomplis par les loueurs pour améliorer les aménagements sanitaires. « *Les ordres sont trop durs* », ajoute-t-il.

Quoi qu'il en soit, de nombreux vacanciers ont été obligés de démonter leur tente et sont allés chercher, hors de l'île, sur les côtes de Loire-Atlantique par exemple, un petit coin de champ libre où s'installer.

En somme, à Noirmoutier comme dans bien d'autres régions de France, on est en train de mettre en place une nouvelle politique du camping plus organisée, plus sélective. Les terrains sont mieux équipés, plus luxueux. La commune de Barbâtre, l'une des quatre de l'île, donne l'exemple. Un projet de complexe touristique est actuellement à l'étude. Il comprendrait, outre des équipements ultra-modernes d'accueil, la création d'un golf de dix-huit trous. Plus question dans ces conditions d'accepter l'éparpillement dans l'île des tentes et des caravanes. Mais que feront alors ces campeurs pourchassés, qui se refuseront toujours à entrer dans les campings homologués ? Devront-ils continuer à jouer à cache-cache avec les gendarmes ?

HERVÉ LOUBOUTIN.

Hippisme

Un Saint-Martin bis

ENCORE qu'on puisse déceler quelque différence entre la poignée d'un marteau pneumatique ou d'un rabot et celle d'une cravache, le secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels peut se réjouir. Il va compter un administré de plus : Eric Saint-Martin, treize ans et demi.

C'est la dernière nouvelle dont on parle dans la potinière de Deauville. Elle a été annoncée par Yves Saint-Martin lui-même au micro de Jean-Claude Larivoire : Eric sera jockey, comme papa. Il n'a pas de goût pour les études mais en a beaucoup pour les chevaux. Il pèse exactement le même poids — 35 kilos — que son père à son âge, est animé de la même volonté de réussir. Alors, l'an prochain, il entrera à l'école des jockeys de Chantilly, parmi la cinquantaine de garçons qu'y attire, pour une large part, à chaque rentrée scolaire, la célébrité du nom qu'il porte : quatre heures de travail, le matin, chez un entraîneur, avec pansage des chevaux, nettoyage des boxes et toutes les besognes de l'envers du décor ; l'après-midi, quatre heures d'instruction générale. Eric a déjà, au cours des actuelles vacances, effectué un premier stage chez un entraîneur : Ted Bartholomew.

Il est rarissime que le fils d'un grand jockey embrasse la même carrière que son père. Nous n'avons guère connu, au cours du dernier quart de siècle, que deux précédents : celui de Gary Moore, fils de George, et celui — particulier, car sa famille a des intérêts dans beaucoup des chevaux qu'il monte — de Freddy Head. Généralement, le père qui a atteint aux derniers échelons de la réussite s'efforce d'éviter au fils les périls des premiers, et l'oriente plutôt vers le métier d'entraîneur. Plus généralement encore, le père milliardaire qui n'a eu le loisir d'user, sur les bancs des écoles, que des culottes courtes, n'entrevoit pas de salut, pour la génération suivante, hors d'un long séjour dans une université, américaine de préférence. Yves Saint-Martin choisit, pour son fils, l'université de la brosse à panser, des brouettes de fumier et de quelque abattis dans le plâtre, puisqu'il n'est guère de jeune jockey qui échappe à ce déboire. Allons, la quarantaine approchante renoue — les rides et quelques premiers cheveux blancs en plus — avec l'enfant volontaire et intrépide de naguère et gomme l'image, plus floue, qu'avaient esquissée les succès mondains.

Restons chez les milliardaires. On en a vu un, ce week-end, venir lui-même proposer sa marchandise, de groupe en groupe, et il ne s'agissait pas d'une usine clefs en main. Sir Michaël Sobell est, à la City, un des principaux dirigeants de la General Electric anglaise. A la piste, il est le propriétaire de *Troy*, phénomineux cheval, déjà vainqueur du Derby d'Epsom, du Derby irlandais, des King George et qui, semble-t-il, n'aura qu'à étendre le sabot, en octobre, pour cueillir notre Prix de l'Arc de Triomphe.

Trouver des acheteurs des « parts »

Quand un tel cheval parvient au terme de ses trois ans, il convient de le « syndiquer » pour sa carrière d'étalon, c'est-à-dire de trouver des acheteurs de « parts », celles-ci étant traditionnellement au nombre de quarante, autant que de juments présentées à un étalon en une année.

Voilà donc Sir Michaël — qui, s'il s'agissait de vendre un produit de ses usines, se contenterait de mettre en action les services adéquats — venant lui-même démarcher de possibles associés.

Le cas n'est pas unique. Je connais plus d'un grand chef d'entreprise qui serait incapable de citer sur-le-champ les chiffres relatifs à ses affaires mais qui peut vous sortir avec précaution de son portefeuille le tableau de son élevage, avec les produits nés dans l'année et ceux qu'il espère.

Sauf à l'égard de trois probables associés, les premières manœuvres d'approche hippique du patron de la General Electric ne semblent pas avoir déclenché d'étincelles. Au prix envisagé, le courant, il est vrai, passe mal. Sir Michael propose de traiter à 180 000 livres sterling la part, ce qui correspond, pour le cheval, à une valeur de plus de 7 milliards de centimes. Rapproché des cours américains, ce prix est simplement élevé, mais, dans le marché européen, il est inaccessible. La question va donc, une fois de plus, se poser : peut-il y avoir un cheval exceptionnel ailleurs qu'en Amérique ?

Raymond Adès, propriétaire, chez nous, de *Irish River*, suit, d'un œil attentif, les démarches de Sir Michaël. Si *Troy* vaut 7 milliards de centimes, *Irish River* en vaut sans doute près de deux. Pour l'instant, il est pratiquement invendable : le fisc prélèverait 60 % du prix, au titre des plus-values.

Mais le projet de loi de finances pour 1980 doit contenir une disposition assimilant les gains réalisés à propos de chevaux à des bénéfices non commerciaux et ramenant le taux d'imposition à 15 %. Il y aura au moins un spectateur attentif, à la Chambre, dans la tribune du public, quand ce texte viendra en discussion...

Voyons tout de même les autres chevaux, ceux qui sont en piste. Pour les derniers jours, 10 sur 10 à *Campéro*, gagnant du prix Kergorlay, et surtout à la jeune *Princesse Lida*, lauréate du prix Yacowlef. Rare : à mi-parcours son jockey se retournait déjà pour « assurer le coup ».

LOUIS DÉNIEL.

GUIDES EN MAIN

Un parc l'œil grand ouvert

Le marcheur se fait, en montagne, de plus en plus curieux. Au début, il n'a d'yeux que pour le règne animal. C'est si attendrissant de voir les bébés marmottes faire des galipettes sur les roches ! Vient ensuite le temps des fleurs. L'amoureux de la nature s'enthousiasme pour la joubarbe, le crocus et la centaurée, qui envahissent l'alpage dès la neige fondue. Le vrai montagnard ne peut manquer de se pencher, en fin de compte, sur les minéraux dont fleurs et chamois tirent leur substance. Et c'est la découverte de la géologie qui a la chance, dans les massifs montagneux, de s'appuyer sur les somptueuses illustrations que représentent pics et moraines.

Pour ceux qui en sont au stade de la cause des causes, la géologie, l'Association des amis du parc de la Vanoise et le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) ont édité en commun un *Guide géologique pour le randonneur du parc de la Vanoise*. Illustré de photos, de cartes et de croquis, il raconte l'histoire de la terre de cette région. L'ouvrage comporte trois parties : géologie générale décrivant les éléments de la géologie du massif, descriptions géologiques d'itinéraires traversant le parc, annexes complétant les deux premières parties.

Un ouvrage accessible par tous les profanes qui veulent lire les parois et les vallées.

★ En vente dans les librairies de Savoie et par correspondance au B.R.G.M./S.G.N./EV, B.P. 6009 - 45018 Orléans Cedex.

Les usines de l'été

Excellente initiative que celle de la Société générale qui, utilisant les renseignements récoltés par ses agences, vient d'éditer ce guide du tourisme technique.

Il n'y a pas de touristes que de vieilles pierres ou de sites classés ; la curiosité pour les choses de son temps porte de plus en plus souvent le vacancier moderne à s'intéresser aux réalisations de la technique ou de l'économie, même si les monuments qui les abritent ne sont pas toujours du meilleur goût.

D'où l'idée de donner, département par département, une liste commentée des grandes entreprises, des usines ou des installations techniques remarquables. Une courte notice décrit chaque fois l'histoire et les caractéristiques de la curiosité proposée, les conditions dans lesquelles peuvent être organisées les visites.

★ *Guide du tourisme technique*, éditions Solar, 330 p.

Batailles de charters sur Israël

FORTE de l'expérience menée au cours des premiers mois de 1979, l'agence Tourorient a décidé de généraliser ses vols charters vers Israël, programmés depuis le 1er février. Deux mille cent vingt clients ont acheté des billets pour emprunter la Caravelle d'Aerotour qui décolle chaque semaine de Paris avec un taux de remplissage moyen de 82,5 %.

M. Izy Tordjam, directeur du développement de Tourorient, vient d'annoncer que l'agence comptait acheminer quinze mille clients au cours de la saison prochaine. Pour parvenir à ce résultat, Tourorient négocie avec la compagnie israélienne El Al la mise en place chaque mardi, du 22 janvier au 17 juin 1980, de charters, notamment au départ de Strasbourg, Lille, Mulhouse, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Nice ou Marseille, vers Tel-Aviv. Le vol au départ de Paris pourrait être dédoublé et s'effectuer non plus sur Caravelle mais sur des Boeing 707, par exemple ceux de la S.A.T.T.

A quel prix seront vendus ces charters ? M. Tordjman ne peut encore le préciser puisque la fixation des tarifs dépend des négociations en cours et, bien sûr, de la hausse inévitable du carburant. Toutefois, il est vraisemblable que les prix s'établiront légèrement en dessous des tarifs des « vols vacances » d'El Al et d'Air France, actuellement, 1 810 F en haute saison au départ de Paris.

M. Tordjman estime que, à 80 %, la clientèle des charters à destination d'Israël n'aurait pas payé son voyage au tarif aérien normal. Cette affirmation prévient les accusations de « détournement de trafic » formulées par les compagnies régulières. M. Ephraïm Dinour, directeur de l'office israélien de tourisme, abonde dans ce sens. L'expérience menée par Tourorient, qu'il a épaulée, lui semble avoir deux vertus : « *Elle oblige les « réguliers » à réfléchir et à baisser leurs prix*, déclare-t-il. *Elle popularise la destination Israël.* » (Voir *le Monde* du 10 mars 1979.)

Philatélie

N° 1 598

Le timbre « Téléposte » ajourné

Nous avons annoncé le projet d'émission d'un timbre « hors programme » (« le Monde » du 14 juillet) destiné à souligner un nouveau service d'avant-garde, le « téléposte », qui, à l'instar des images du bélinographe, devait, pour commencer, à titre expérimental, transmettre des documents écrits — d'un format commercial — en quelques secondes à New-York et à Washington, et développer, ensuite, ce système à travers le monde.



Or, nous apprenons avec quelque déception — pour le progrès — que le « téléposte » ne pourra fonctionner. Les raisons, hors programme aussi, sont-elles techniques ou diplomatiques ? Nous n'avons pas réussi à le découvrir.

Peut-être n'est-il qu'un des éléments de la chaîne qui ne se trouvent pas réunis entre le satellite géostationnaire Intelsat-IV et le bureau de poste du Palais des congrès, à Paris, ou ailleurs aux Etats-Unis ?

Toujours est-il que le timbre « hors programme » ci-contre reproduit ne sera pas émis et son lancement est remis « sine die ».

Nouvelles brèves

● CHYPRE : *(pour le 1er octobre) six timbres, 15 mils, 50e anniversaire du Bureau d'éducation international ; 25 mils, 20e anniversaire de la Société philatélique chypriote ; 50 mils, Centenaire d'arpentage chypriote ; 75 mils, Année internationale de l'enfant ; 100 mils, 25e anniversaire de l'Association européenne du football (U.E.F.A.) et 125 mils, 75e anniversaire du Rotary international.*

● HONGRIE : *Série pré-olympique « Moscou 1980 », sept valeurs rappelant les six derniers Jeux olympiques, 40 f., Helsinki 1952 ; 60 f., Rome 1960 ; 1 f., Tokyo 1964 ; 2 f., Mexico 1968 ; 3 f., Munich 1972 ; 4 f., Montréal 1976 ; et 5 f., Moscou 1980.*

● ILE DE MAN : *Visite royale, deux valeurs, 7 et 13 pence.*

● KUWAIT : *Cinquantième anniversaire du Bureau international de l'éducation, 30, 80 et 130 fils.*

● MALI : *« Joueurs de Cora », 200 F, polychrome en offset, par Edila.*

● MEXIQUE : *Centenaire de la naissance d'A. Einstein, 1,60 pesos et celui de Rowland Hill 1,60 pesos ; Centenaire de la ville d'Hermosillo, 0,80 pesos et l'Année internationale de l'enfant, 1,60 pesos.*

● NOUVELLE - ZELANDE : *Série de bienfaisance dédiée à l'environnement de la mer, 10 + 2 c., 10 + 2 c. et 12 + 2 c.*

● NORVEGE : *en octobre, « Norwex 80 », bloc-feuillet de quatre timbres retraçant l'historique de la poste aérienne, 210, 250, 280 et 320 öre. Prix du bloc, 15 krn. Offset.*

● PORTUGAL : *Cinquantième anniversaire du Bureau international de l'éducation (B.I.E. intégré dans l'Unesco en 1969), 6,50 et 17 escudos.*

● SAINT-MARIN : *« Grands investigateurs » dans le domaine de la littérature policière, 10 L., Maigret, de G. Simenon ; 80 L., Perry Masson, de Stanley Gardner ; 150 L., Nero Wolfe, de Rex Stout ; 170 L., Ellery Queen, de Frédéric Dannay et Manfred B. Lee ; et 220 L., Sherlock Holmes, de Sir Arthur Conan Doyle. Tirage sept cent mille séries.*

Bureaux temporaires

⊙ 73100 Aix - les - Bains (palais de Savoie), les 18 et 19 août. — Exposition philatélique « Le Grand Cercle ».

⊙ 44000 Nantes (faculté des lettres), le 25 août. — Congrès national de la Libre-Pensée.

⊙ 10110 Bar - sur - Seine (hôtel de ville), les 25 et 26 août. — 5e Fête du champagne.

⊙ 97460 Saint-Paul (stade olympique), les 25 et 26 août. — Premiers Jeux des îles de l'océan Indien.

⊙ 62910 Eperlecques, Hameau du Sart (Mémorial du blockhaus), le 26 août. — Trente-cinquième anniversaire de la libération.

⊙ 59500 Douai, du 1er au 10 septembre. — 35e foire-exposition.

⊙ 86100 Châtellerault, du 6 au 17 septembre. — Foire-exposition.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

LE CORDELIER DE CONDOM

J'AI connu René et Maïté Sandrini alors qu'ils tenaient, à Condom, *le Régent*. La réussite de ce très bon cuisinier l'incita à aménager une ancienne chapelle du quatorzième siècle. Ainsi s'ouvrit *la Table des Cordeliers* (tél. 28-03-68). René Sandrini nous a quittés après une douloureuse maladie. Son second, Jean-Louis Palladin, avec Maïté Sandrini, gagna ses « deux étoiles » ; puis, en fin 78, Palladin s'envola.

C'est le jeune Jacques Pastor aujourd'hui qui règne aux fourneaux et, naturellement, les « messieurs Tant Pis » psalmodièrent leurs craintes. Ce sont les « Tant Mieux » qui triomphent aujourd'hui. Les menus de *la Table des Cordeliers* (autour d'un plat à 30 francs et 50,70 et 100 francs prix nets) et la carte révèlent un talent certain où la cuisine solide du terroir se mêle aux inspirations modernes à partir des produits de saison. Et, si la salade de ris d'agneau au vinaigre doux ou de langoustines au chou ont de l'attrait, celles d'aiguillettes d'oies crues ou de gésiers confits m'enchantent plus encore.

De même, j'ai délaissé la jambonnette de volaille (farcie de foie gras) au madiran pour un alicuit de canard (peut-être faut-il écrire alycuit, mais ce ragoût d'abatis aux primeurs est ici somptueusement « en situation »). Alors on songe aux autres merveilles régionalistes que sont le cou d'oie farci, les foies gras (canard ou oie), les confits, réservant pour un jour de fête de gueule la macaronnade (nouilles fraîches, ris d'agneau, jambon de pays et champignons sauvages). Une splendeur ! Surtout si vous l'accompagnez d'un sauternes. Mais, pour le courant, un simple bordeaux (cuvée des Cordeliers) à 40 francs la bouteille vous enchantera.

Ainsi dans ce cadre roman ogival, dans ce décor merveilleux et « musical », à ces tables décorées chacune différemment, le sourire timidement lumineux de Maïté Sandrini vous guidera vers les félicités de bouche.

Michelin, qui, normalement, pour un changement de chef, ôte une étoile, a maintenu, cette année, les « deux étoiles » de *la Table des Cordeliers*. Il se trouve que c'est une bonne chose puisque Jacques Pastor les mérite. Mais il ne faudrait pas que l'an prochain, par routine et avec retard, le guide sanctionne un départ largement compensé.

J'ajoute que, jouxtant son restaurant, Maïté Sandrini ouvre un petit hôtel de vingt et une chambres, confortable, et qui fera plaisir à ceux pour qui la découverte de *la Table des Codeliers* fait exiger un second repas. « *On ne va pas se quitter comme ça !* », disent les sages...

Capitale de la Ténarèze, terroir des meilleurs armagnacs, Condom est le cœur d'excursions... « *de remparts en châteaux* ». Avec cette *Table des Cordeliers* rajeunie, et grâce à Maïté Sandrini, dans le souvenir de René que nous aimions, Condom saura vous accueillir.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Une nouvelle bonne petite adresse à Genève*, le *Café de la Glycine* (21, rue de Montbrillant, tél. : 33-62-85).

● *Les additions à moins de 100 francs (suite).* A *l'Auberge de l'Argoat*, un menu à 75 francs service compris : les trois terrines, le poisson du jour ou l'andouillette au cidre ou le faux-filet maison, fromage et dessert (27, av. Reille).



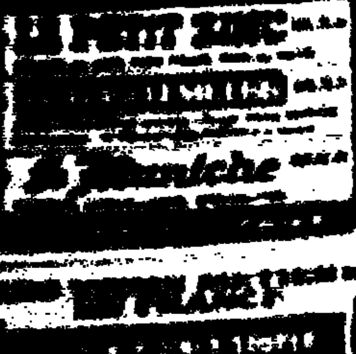
Martin bis

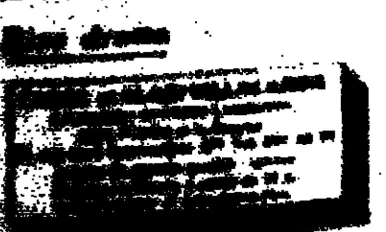
Plaisirs de la table

LE CORDELIER DE CONDOM

LOUIS DOS







Jeux

échecs N° 826

UNE TEMPÊTE DE PIONS

(VIIe Spartakiades, juillet 1979)
Blancs : G. KASPAROV
Noirs : L. POLUGAIEVSKY
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	20. h×g7	D×f5
2. Cf3	d6	21. é×f5	F×g5 (p)
3. d4	ç×d4	22. T×g5	T×é3+
4. C×d4	Cf6	23. Rd2	Tf3 (q)
5. Cç3	é6	24. Cé4	F×é4
6. Fé3 (a)	a6 (b)	25. d×é4	Té8
7. g4 (c)	Cç6 (d)	26. Tç1	d5 (r)
8. g5	Cd7	27. é5! (s)	h6 (t)
9. Tg1 (é)	Fé7 (f)	28. Th5	T×é5 (u)
10. h4 (g)	0-0 (h)	29. f6 ! (v)	
11. h5 (i)	Cd-é5 (j)		Tf2+ (w)
12. C×ç6	C×ç6	30. Rd3	Tf3+
13. f4 (k)	b5	31. Rd4	Té4+
14. Df3	Fb7	32. R×d5	Té8
15. Fd3	Cb4 (l)	33. T×h6	Tf5+
16. f5 (m)	é×f5	34. Ré4! (x)	Tf4+
17. D×f5	C×d3+	35. Rç5 !	Té5+ (y)
18. ç×d3	Dç8! (n)	36. Rb6	Té6+
19. h6	Té8 (o)	37. Tç6!	abandon.

NOTES

a) La « défense de Scheveningue ». Sont également jouables 6. f4 ; 6. g3 ; 6. Fé2 et 6. g4.

b) Ou 6..., Cç6 ou encore 6..., Fé7. Les Noirs optent pour le développement b5—, Fb7—, Cb—d7.

c) Constitutif de l' « attaque Keres », jouée ici avec un temps de retard, alors que les Noirs attendaient probablement la suite 7. f4, b5 ; 8. a3, Fb7 ; 9. Fd3, Cb—d7 ; 10. Df3, Tç8 ; 11. 0—0, g6.

d) Que se passe-t-il après 7..., é5 ; 8. Cf5, g6 ?

é) D'autres idées ont été souvent tentées comme 9 Dd2 ou 9. h4 ou 9. Fé2 ou 9. f4 ou 9. Fg2.

f) Après 9..., Cxd4 ; 10. Dxd4, b5 ; 11. f4, b4! ; 12. Dxb4, Tb8, les Noirs trouvent un bon contre-jeu. Mieux vaut 11. 0—0—0, Cé5 ; 12. Tg3, Cç6 ; 13. Dd2, De5 ; 14. Rb1.

g) Dans la partie Karpov - Hort (Moscou, 1971), la suite fut 10. f4, Cxd4 (si 10..., 0—0 ; 11. Dh5) ; 11. Dxd4, é5 ; 12. Dd2, éxf4 ; 13. Fxf4, Cé5 ; 14. Fé2, Fé6 ; 15. Cd5, Fxd5 ; 16. éxd5, Cg6 ; 17. Fé3, h6 (une erreur ; il valait mieux poursuivre par 17..., 0—0 ; 18. 0—0—0, f5!) ; 18. gxh6!, Fh4+ ; 19. Rd1, gxh6 ; 20. Fxh6, Ff6 ; 21. ç3, Fé5 ; 22. Tg4! et les Blancs gagnèrent au trente-troisième coup.

h) Le roque semble dangereux, mais 10..., Cd—é5 ; 11. Tg3 ne semble pas meilleur.

i) Comme on le voit, le jeune grand maître (seize ans) ne paraît pas souffrir d'un complexe d'infériorité à l'égard de son adversaire.

j) Menace 12..., Cxd4 ; 13. Fxd4, b5 suivi de b4 (et non 13. Dxd4?, Cf3+).

k) Point n'est besoin de se hâter d'effectuer le grand roque. Une tempête de pions déferle sur l'aile —R devant laquelle les Noirs sont impuissants.

l) Menaçant de se dégager par 16..., d5.

m) Le huitième coup de pion en seize coups. La menace est 17. f6.

n) La seule défense devant les nombreuses perspectives des Blancs (par exemple, 19. Cd5, Fxd5 ; 20. Dxd5 et 21. g6). Si 18..., d5 ; 19. éxd5, b4 ; 20. Cé4, Dxd5 ; 21. Dxd5, Fxd5 ; 22. Cf6+, Fxf6 ; 23. gxf6, g6 et rien n'est clair.

o) Cette contre-offensive sur la colonne é paraît moins sûre que la continuation 19..., g6 ; 20. Df3 (f2), f5! ou 20. Cd5, Fxd5 ; 21. Dxd5, Dh3!.

p) La pointe de la combinaison des Noirs.

q) Si 23..., Ta-é8 ; 24. Cé4 !

r) A considérer est 26..., Tf4 ; 27. Tç8, Tfxé4 ; 28. Txd6.

s) Kasparov continue imperturbablement à avancer ses pions (si 27..., Txé5? ; 28. Tç8 mat).

t) Si 27..., Té4 ; 28. f6!.

u) Si 28..., Rxg7 ; 29. Tg1+, Rh7 (ou 29..., Rf8 ; 30. f6) ; 30. Tg—h1!.

v) Ultime coup de pion : si 29..., Txh5 ; 30. Tç8+, Rh7 ; 31. g8=D mat.

w) Dernier espoir des Noirs, cette série d'échecs puisque sur 29..., Té8 ; 30. Txh6 ne leur laisse que l'abandon.

x) Et non 34. Rd6, Té6+ ; 35. Rd7, Tfxf6.

y) Si 35..., Tç8+ ; 36. Rd5 (et non 36. Rb6 (d6), Txf6+! ; 37. Txf6, Txç1). Td8+ ; 38. Ré5 ou 37..., Tf5+ ; 38. Ré4. Si 35..., Tf5+ ; 36. Rb6, Té6+ ; 37. Tç6.

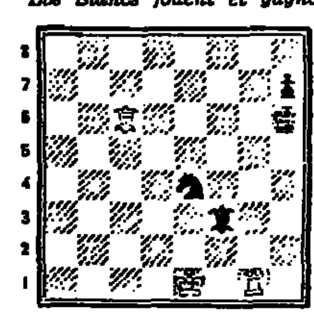
SOLUTION DE L'ETUDE N° 825
W. KEYM. « Die Schwalbe », 1968.
(Blancs : Rg6, Da6. — Noirs : Rh8, Df8, Fg3, Pg5.)

1. Da1+, Rg8 ; 2. Da2+, Rh8 ; 3. Db2+, Rg8 ; 4. Db3+, Rh8 ; 5. Dç3+, Rg8 ; 6. Dç4+, Rh8 ; 7. Dd4+, Rg8 ; 8. Dd5+, Rh8 ; après cette première marche en escalier 9. Dh1+, Fh4 ; 10. Da1+ seconde marche, Rg8 ; 11. Da2+ (la position n'étant plus la même, le Fg3 étant en h4), Rh8 ; 12. Db2+, Rg8 ; 13. Db3+, Rh8 ; 14. Dç3+, Rg8 ; 15. Dç4+, Rh8 ; 16. Dd4+, Rg8 ; 17. Dd7 ! enfin, et les Blancs gagnent dans cette position théorique.

ÉTUDE
E. S. ASSABA
(1978)

BLANCS (3) : Ré1, Tg1, Fç6.
NOIRS (4) : Rh6, Ff3, Cé4, Ph7.

Les Blancs jouent et gagnent.



CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 823

LES DAMES DE LAUSANNE

Dans cette donne du match décisif entre les Anglaises et les Italiennes, qui détenaient le titre européen, il n'était pas totalement exclu de réussir le chelem à condition d'imaginer que Ouest n'aurait pas fait l'entame (réputée « atroce ») du singleton d'atout si elle n'avait pas eu des gros honneurs à protéger dans chacune des autres couleurs.

	♠ 10 9 ♥ R D 10 9 8 5 4 ♦ A R ♣ 7 3	
♠ A V 7 4 2 ♥ 6 ♦ D 7 6 ♣ R V 8 2	N O E S	♠ 6 5 3 ♥ V 7 ♦ V 10 4 3 2 ♣ 10 6 4
	♠ R D 8 ♥ A 3 2 ♦ 9 8 5 ♣ A D 9 5	

Ann. : E. don. E.-O. vulnér. (donne n° 16).

Ouest Landy	Nord Gut	Est Souter	Sud Morini
—	—	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ♦
passe	4 SA	passe	5 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de cœur, *comment Sud doit-elle jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Après deux tours d'atout, Andreina Morini joua pique du mort en espérant que l'as serait en Est et qu'elle pourrait défausser un trèfle du mort sur le troisième pique. Mais Ouest prit avec l'as, et elle contre-attaqua carreau. La déclarante n'eut alors d'autre ressource que d'essayer l'impasse au roi de trèfle qui échoua...

Si on arrive à reconstituer exactement les mains adverses, on peut faire douze levées de la façon suivante : Sud prend l'entame avec la dame de cœur, puis *elle élimine les carreaux* (une mesure sans risque) en tirant as et roi de carreau, puis en venant en main grâce à l'as de cœur pour couper le troisième carreau. Ensuite, à la sixième levée, elle joue le 10 de pique et fournit le roi de pique, que *Ouest doit laisser passer* pour éviter de rejouer dans les fourchettes à pique ou à trèfle. Alors la déclarante tire tous les cœurs pour aboutir à cette situation où Ouest a dû défausser le valet de pique pour ne pas « sécher » le roi de trèfle.

	♠ 9 ♣ 7 3	
♠ A ♣ R V		
	♠ D ♣ A D	

Il suffit maintenant de mettre Ouest en main à pique.

LA PERFORMANCE DES DANOIS

Depuis plusieurs années, on voit l'équipe danoise progresser, et, aujourd'hui, elle est devenue une des meilleures équipes du continent puisqu'elle a terminé seconde derrière l'Italie au championnat d'Europe de Lausanne.

La meilleure paire est celle de Moeller et Werdelin, mais les autres champions danois sont nombreux. Voici l'un d'entre eux dans une des meilleures donnes d'un précédent championnat d'Europe qu'il jouait avec sa femme, Lida Hulgaard.

	♠ 10 9 3 ♥ R 7 4 2 ♦ 9 7 4 3 ♣ R D	
♠ D 6 ♥ D 9 8 3 ♦ 10 8 5 ♣ V 10 7 2	N O E S	♠ 2 ♥ A V 6 5 ♦ A R D V 6 2 ♣ A 8
	♠ A R V 8 7 5 4 ♥ 10 ♦ — ♣ 9 6 5 4 3	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Kreyns	Nord L. H.	Est Bornst	Sud Hulgaard
—	—	2 ♦	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe
5 ♦	passe	passe	5 ♠...

Ouest ayant entamé le 5 de carreau, Sud a coupé le valet de carreau d'Est et a joué le 3 de trèfle pour le 7, la dame et l'as d'Est qui a contre-attaqué son singleton à pique (le 2). *Comment Hulgaard, en Sud, a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

On notera la sagesse d'Est, qui, après son ouverture de « 2 ♦ », s'est tu chaque fois et n'a même pas contré « 5 ♠ ».

En salle fermée, les Danois Werdelin-Moeller, en Est-Ouest, chutèrent d'une levée au contrat de « 5 ♦ »...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 65

BALADE NIÇOISE

DEUXIÈME FESTIVAL DE NICE
Le Negresco, 14 juillet 1979
Consolation

Les festivals de scrabble se déroulent généralement, en saison creuse, dans des villes à forte capacité hôtelière. En revanche, en organiser un à Nice pendant les fêtes du 14 juillet, comme le fait depuis l'an dernier le comité de Côte d'Azur, est une gageure. La grande salle du Negresco ne pouvant contenir les quelque cent cinquante participants de cette année, il a fallu recourir à des éliminatoires, les non-qualifiés jouant la partie de consolation publiée aujourd'hui. Précisons enfin que si balade *a deux orthographes, selon le sens,* niçoise *n'en a aucune pour les scrabbleurs, puisque absent de la première partie du P.L.I.*

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	Pts
1	F U J Q E R L			
2	— M A ? T R O A	FLEUR	H 4	24
3	G N A L E A O	R(E)CLAMAT	5 E	90
4	E C R A S L U	ANALOGUE (a)	7 B	63
5	D N A G D I E	MUSCLERA (b)	J 5	75+10
6	N I U N T L I	DEDAIGNA	12 C	76
7	I L N + ? E I I	UNIT (c)	K 9	28+10
8	M O E W A T E	INITI(A)LE (d)	L 2	69
9	E O W + S A I I	MATE	13 B	21
10	A I I O W + E U	DEDAIGNATES	12 C	28
11	A B I W + M H E	OUI	13 H	22
12	A B I W + E S P	HEM	6 B	33
13	— B A E O R E L	BAIES (e)	14 F	37+15
14	S N E Z E O R	ELABORE (f)	9 B	70
15	E O R S + V P U	NEZ	10 F	39
16	S U + X R S O E	POIVRE (g)	2 J	34
17	E O S + Y T O J	XERUS	O 1	45
18	J O S T Y + P W	OH	10 A	26
19	J W + T E N Q F	TYPOS	4 B	35
20	— V K U E N T W	EFFLEUREZ (h)	H 2	24
21	N U V W + Q S T	TEK	N 4	36
22	N S T W V + D I	QUE	2 F	26
23		VIN	14 A	22
24		TOTAL		958

NOTES

(a) LOUANGEA perd un point. (b) CULERAS, 9 C, 73. (c) solo de Lewandowski. (d) ELI(M)INAI en B 1 ou INI(T)IALE en B 2 perd un point. (e) SIFFLEUR, H 1, 42, solo de Mme Niel, vu trop tard par l'arbitrage. (f) ou BOREALE. (g) ou PRIVES. (h) ou JE en 14 A.

Résultats : 1. A. Decavel, 834 ; 2. I. Moch, 829 ; 3. S. Perret (Suisse), 797. — Résultats du festival (homologué) : 1. Dellac ; 2. Plaiat ; 3. Dahan ; 4. Y. Brulé ; 5. Bohé ; 6. Mollard ; 7. Mareschal et Lalk ; 9. J.-P. Brulé ; 10. Gondelle.

PENTASCRABBLE N° 65
de M. Gosquet (Dakar).

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A B I N S S Y — A D E R T U ? — A E E S S T T — B I I M Q R U — G I M N R U Z

solution proposée : plus de 600 points.

Solution du problème n° 64.

BAILLEE, H 2, 66 — FAUFILE, 1 B, 116 — NUMEROTA, 3 A, 70 — ETETERAI, 4 A, 86 — ENNEAGONE (polygone de neuf côtés), A 1, 182 — Total : 520.

● La finale du championnat d'Aquitaine a été remportée par M Lorenzo (Biarritz) devant M Plantade (Biarritz également). Tous deux sont qualifiés pour le championnat de France qui aura lieu à Lille, les 8 et 9 septembre.

MICHEL CHARLEMAGNE

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F. Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

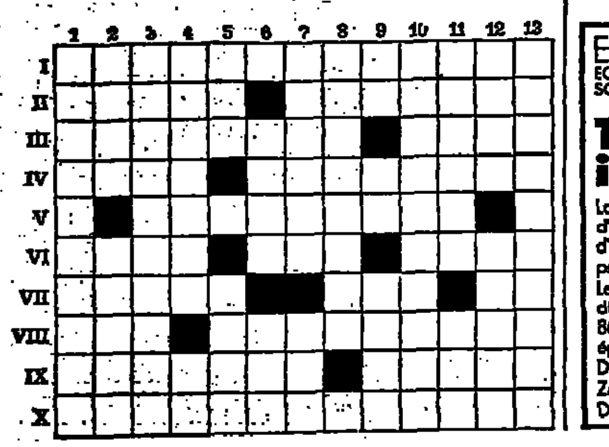
MOTS CROISÉS N° 53

Horizontalement

I. Fêté aux calendes grecques. — II. On y est dans le besoin ; Manque d'attraits. — III. Ne sont pas sans défauts ; Avec lui on se met à table. — IV. Dur ; S'approprient sans droits. — V. Jeune toupie. — VI. Où l'on se promène à l'envers ; Bon à Paris ; Bonne en Russie. — VII. Prenez-y garde quand elle est dédiée à Saint-Christophe ; Quelques barreaux d'échelle ; Deux des mêmes. — VIII. Si ce n'est moi... ; Sondai. — IX. Telle est l'eau ; Ils se brouillent facilement. — X. Ordonnée.

Verticalement

1. Tient de la théorie, ou demande une bonne pratique. — 2. Emanation ; Il y eut une furieuse querelle entre ses deux suffixes. — 3. Méthode médicale. — 4. Parmi les terres rares ; Abrite une capitale. — 5. Dix ; A chacun le sien. — 6. Au plus bas, de bas en haut ; Si l'on respecte l'ordre c'est un roi. — 7. Fête ; Tout beau... — 8. Couronne, si l'on peut dire, une tentative. — 9. Dans la neige ; A moitié mangeable ; Bordelais. — 10. Un peu prise, çà et là. — 11. Réhabilitées ; Fait connaître de bas en haut. — 12. Si c'est en ordre, c'est le tien ; La Fontaine ne la reconnaîtrait pas. — 13. Empêche le trafic.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 52

Horizontalement

I. Lèche-vitrines. — II. Aphone ; Biniou. — III. Nia ; Txt ; Ode. — IV. Derrière ; Echo. — V. Ergot ; Angleur. — VI. Ecervelé ; In. — VII. Nemo ; Cenobite. — VIII. Emeutes ; Bio. — IX. Aînée ; Thalles. — X. Ultraviolette.

Verticalement

1. Landerneau. — 2. Epier ; Emil. — 3. Chargement. — 4. Ho ; Rocouer. — 5. Entité ; Tea. — 6. Vexé ; Rce. — 7. Travesti. — 8. TB ; Enen ; Ho. — 9. Rio ; Global. — 10. Indélébile. — 11. Nièce ; Iolt. — 12. Eo ; Huit ; Et. — 13. Suborneuse.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*) N° 53

Horizontalement

1. BEEINNZ. — 2. CEEHLPT (+ 1). — 3. AGILLNU. — 4. BIILLNO. — 5. AMNOOTT. — 6. AACIOPT (+ 1). — 7. CDDEEIL. — 8. AEEGPRRS (+ 1). — 9. AEENRTV (+ 7). — 10. CEGILNY. — 11. AEEENRSY. — 12. AEIIQTUV. — 13. AAAIPRTT. — 14. EEINOSTT (+ 3). — 15. AAELNOT. — 16. CEIMMNOU (+ 1).

Verticalement

17. BDGIIOU. — 18. AAACDMM. — 19. ACEEINRT (+ 6). — 20. EINNOORT (+ 1). — 21. EIMORTU (+ 1). — 22. ABGINNV. — 23. BCISTUU. — 24. AHILPSSY. — 25. EEILLPS (+ 2). — 26. AEIINRS (+ 5). — 27. EFIPRTU. — 28. AAEILLNR.

(*) Jeu déposé.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 52

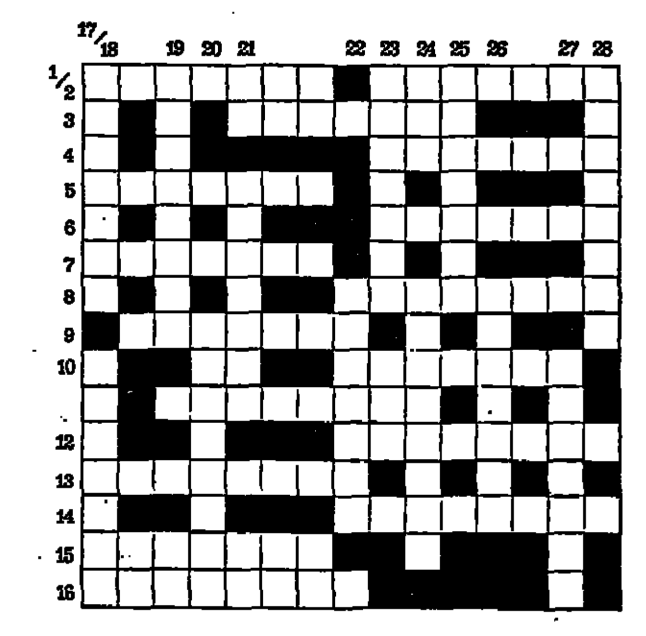
Horizontalement

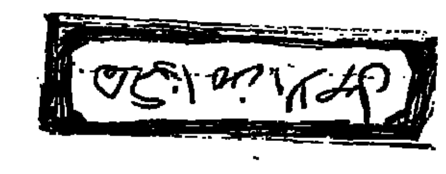
1. HELIPORT. — 2. AUTARCIE (ACTUAIRE). — 3. UNIVOQUE. — 4. AHURIRA. — 5. ENHARDI. — 6. ELANCAT (ECALANT, ENLACAT). — 7. MITAINE. — 8. EMPESAT (EMPATES, EMPESTA, ESTAMPE, ETAMPES, PETAMES). — 9. AMBIGUE. — 10. MAJORAL. — 11. BALISTE (BILATES, BESTIAL, BLESAIT, ETABLIS, ALBITES). — 12. CYANOSE. — 13. ALUMNAT.

Verticalement

14. HAUBERT. — 15. ESTOMAC (COTAMES. — 16. LAICHES (CHIALES, LECHAIS). — 17. POMMERA. — 18. DERAISON (SARDOINE, AIDERONS, SONDERAI). — 19. PYORRHEES. — 20. SAXONNES. — 21. RAUCITE (CUITERA, CURETAI, ERUCTAI, ECURAIT). — 22. TIREUSE (TRIEUSE, TUERIES). — 23. GALBERA. — 24. PARHELIE. — 25. ATRABILE (BILERAIT, ETABLIRA, TABLERAI). — 26. OCARINAS. — 27. AGASSIN (ASSIGNA, SAIGNAS, GANSAIS). — 28. MECREANT (MACERENT, ECREMANT). — DEPEINT.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





Le Monde

culture

Cinéma

« L'Humanoïde » ou l'anthologie-express

L'histoire se passe il y a très, très longtemps. La terre est un havre de paix. Une paix obligée, avec des haut-parleurs qui susurrent dans les rues des conseils de sagesse. L'élite scientifique, qui n'a plus besoin de ces conseils, travaille dans des laboratoires silencieux — blancs, style design années 60 — à surveiller des produits nucléaires dangereux et à organiser l'ordre électroniquement. Les humains, étant bons, sont vêtus de tuniques blanches. Même les salopettes des soldats sont blanches. Leur chef est Big Brother, un homme éminemment sérieux et juste, qui croise ses mains sur sa robe — blanche — de moine ornée au col de bourrelets style Cardin, toujours années 60.

Dans le laboratoire, travaille une jeune fille, au pur visage, qui a recueilli le dalaï-lama, un enfant chinois, dont le pouvoir mental immense est entièrement tourné vers le *bien*. Il a fait un voyage dans le temps, pour inculquer l'amour des autres par révélation hypnotique. De temps en temps, on le voit converser avec des fantômes — blancs — dont les traits sont dissimulés sous des masques de tissu

Car il y a des méchants, et ceux-là sont en noir. Leur chef est le frère du Big Brother. Il s'appelle Graal, et tel le Masque de fer (dont on sait qu'il était le frère de Louis XIV) il ne se défait jamais d'un casque noir qui laisse seulement entr'apercevoir ses yeux. Il est marié à une femme dont les coiffures extravagantes et géométriques encadrent une fragile beauté de vamp, et qui, telle Erzebeth Bathory, conserve sa jeunesse grâce à un sérum fabriqué avec le sang de jeunes filles placées dans une « vierge de Nuremberg » électronique (cet instrument de torture bien connu est une sorte de moule creuse hérissé de pointes). Le sérum est fabriqué par un savant qui a trahi Big Brother pour son frère, et qui, tel Frankenstein, rêve de créer un humanoïde surpuissant, invincible, auquel les tirs de mitraillettes à laser font l'effet de moustiques. Nous *ne* sommes plus au dix-neuvième siècle, et il n'a pas besoin de déterrer ses cadavres, un grain de produit spécial suffit. Graal et sa horde de motards pour disco le volent dans le laboratoire mal gardé par les humains trop confiants.

Le sujet de l'expérience est un géant simplet qui vit en solitaire sur une plateforme cosmique. Sa seule compagnie est un petit chien robot facétieux, copie simplifiée des petits robots de *Silent running*. La plate-forme tombe dans la mer, d'où ressort tel Godzilla le géant devenu un méchant humanoïde. Dans l'aventure il a perdu sa barbe (rousse) et quelques dents de devant, ce qui lui fait le rictus inquiétant. A partir de là, il va marcher pesamment avec les épaules remontées comme Lon Chaney. Le savant démoniaque, qui ressemble au Dr No, lui colle sur le front une pierre verte, grâce à laquelle il va le téléguider. Mais le dalaï-lama, enfant la retire.

A partir de là, l'humanoïde, tel King Kong, s'attendrit sur la jeune fille au pur visage. De plus, toujours invincible, il est au service du bien et tue les méchants. Quand même, à la fin, il replonge dans la mer pour retrouver sa barbe, ses dents de devant, sa personnalité humaine, sa vulnérabilité aussi. Qu'importe, puisqu'il a dans le cœur la leçon d'amour du dalaï-lama, qui, tel un animateur culturel ou un missionnaire chrétien, ayant semé les bons principes va les porter ailleurs, sur une caravelle transparente qui ressemble plus aux gondoles en verre filé vendues sur les quais de Venise qu'à l'univers de glaces de la planète Krypton.

De quelle manière a donc été conçue cette anthologie-express ? Sans doute à l'aide d'un ordinateur fatigué et mal programmé. Si ce film — italien parlé anglais, de Georges B. Lewis — était moins pauvre, montrait un peu d'humour, il serait succulent. Là, c'est seulement l'accumulation qui fait rire. L'aspect positif du problème est qu'il donne envie de revoir du vrai fantastique à budget convenable, plus imaginatif en tout cas. Comme tous les étés, il y en a de toutes sortes. Du sérieux, *Solaris*, de Tarkovsky ; du surréaliste, *la Clepsydre*, de Has ; du baroque, *la Montagne sacrée*, de Jodorovski ; du grand guignol, *l'Exorciste*, de Friedkin ; du moraliste, *Soleil vert*, de Fleisher ; du poétique, *Phantasm*, de Cascarelli ; du grandiose, *2001 Odyssée de l'espace*, de Kubrick ; du classique, *la Conquête de la planète des singes*, de Thompson ; du mystique, *Meutre sous contrôle*, de Cohen ; du délirant, *Phantom of the Paradise*, le seul bon film de Brian de Palma, dont on peut voir aussi *Carrie* pour Sissy Spacek ; de l'homo, *Rocky horror picture show*, de Sharman ; du porno (simili), *Flesh Gordon*, de Ziehm, plus quelques supermen au rabais, yétis et autres dinosaures.

COLETTE GODARD.

Festivals

MAGIE A BRANTOME

Son feutre, aussi, a beaucoup voyagé, et sa redingote éculée renonce à cacher un jean rapiécé. Sous l'un de ces reposoirs de pierre blonde du jardin des moines, à un jet de galet du Pont coudé, où bruit la Dronne, le magicien a tendu une corde à linge qu'un drap enjambe en se donnant des airs de rideau. Le spectacle va commencer. Sur les cinquante spectateurs, il y a bien douze enfants.

Assisté de mademoiselle Lydie, le jeune bateleur a tiré le drap. Il se joue d'une bûchette de bois qui danse dans une bouteille. « *J'ai vu le fil* », ose un garnement. Les grand-mères s'esclaffent. Un chien traverse l'espace. Le tilleul séculaire s'épouille de ses fleurs d'un coup de brise, et la Dronne, qui fait semblant de n'avoir rien entendu, continue de couler.

C'est la fin d'après-midi d'un dimanche d'été, à l'heure où le soleil se met à regarder les herbes de côté. Brantôme-en-Périgord s'essaie au festival.

Depuis 1957, par la grâce de Mme Georges Bonnet et jusqu'à l'an dernier, un spectacle de danse classique donnait à la grotte du Jugement dernier, près de l'abbaye, une illusion de Carnegie Hall. Les commerçants frémissaient d'être saisis, pour un soir, par Terpsichore. Mais les eaux perverses ont miné la roche. Finis les entrechats. Deux étudiants du lieu et deux jeunes saltimbanques de Périgueux ont pris le relais. Avec l'appui du syndicat d'initiative et de la municipalité, ils ont invité troupes, conteurs, artistes, musiciens, clowns et autres montreurs de marionnettes. Des films sont projetés gratuitement ; des artisans travaillent au grand jour. Jusqu'au 15 août, le premier Festival d'été « *déroule ses fastes* », comme poétisent les dépliants touristiques.

Si certains spectacles, ceux de l'extraordinaire Théâtre Job, de Bordeaux, par exemple, ont rempli la salle qui les accueillait, les Brantômais eux-mêmes traînent les pieds. Epuisés, peut-être, par l'organisation de la Félibrée, fête traditionnelle régionale dont le lieu change par roulement tous les ans et qui a attiré quarante mille personnes, le 1er juillet. Ou trop occupés, comme dit un jeune, férocement, « *à écouter le chant du tiroir-caisse...* » ?

C'est peut-être pour cela que le magicien, ce soir, sera triste. Pourtant, avant qu'il ne range ses chaises, Sara, cinq ans et demi, en vacances chez sa « *manou, la boulangère* », se précipite face au public et, tout à trac : « *Je vais vous montrer comment on fait remuer ses cheveux.* » Allons, le spectacle était bon : il a fait un disciple. L'homme à la redingote peut regagner sa tente, à l'autre bout du jardin public, non loin du manège de balançoires bariolées qu'il a loué 2 000 francs avec sa femme — Lydie — pour la durée du festival. Pendant qu'il fera ses comptes, alors que quelques gamins courront se prendre les pieds dans un entrelacs de cordages amarré à trois arbres et nommé « *structure ludique* » en toute simplicité, Fabienne, elle, n'en démordra pas : « *Ce qui était très bien, c'est quand la dame a endormi le monsieur. Je suis sûre qu'il dormait, puisqu'il fermait les yeux.* »

On ne brûlera pas le magicien.

CHARLES VIAL.

Petites nouvelles

■ Lors d'un débat organisé le 9 août dans le cadre du Festival de Carpentras, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a réaffirmé que la décentralisation culturelle était une idée « dépassée » et que c'était aux collectivités locales de « mener le jeu ». En outre, M. Jean-Philippe Lecat s'est déclaré favorable à une discussion pour une meilleure répartition des crédits.

■ Le Touquet propose, du 20 au 31 août, un stage international de musique de chambre. Des cours publics sont prévus chaque jour à l'hôtel Bristol. Deux concerts seront donnés le 26 au palais de l'Europe et une journée de musique non stop sera organisée le 29.

■ La délégation départementale de la musique en Essonne propose du 2 au 9 septembre deux stages à Evry : l'un, de perfectionnement à la guitare, sera réalisé autour de huit thèmes, de la musique ancienne à la musique sud-américaine, avec Raoul Maldonado ; l'autre, de réalisation orchestrale, sera dirigé par Jean-Claude Hartemann. (Rens. : préfecture d'Evry.)

■ Le Groupe de musique expérimentale de Bourges organise du 1er au 9 septembre des cours internationaux de musique électro-acoustique. (Rens. : Maison de la culture de Bourges, tél. (16) 36 24-82-22).

■ Trois orchestres, deux à Paris et un à Grenoble, recruteront, sur concours, des instrumentalistes à la rentrée prochaine. Le nouvel orchestre de Radio-France recherche un deuxième basson solo (rens. à la Maison de Radio-France), l'ensemble intercontemporain doit pourvoir aux postes d'un flûtiste solo et d'un hautboïste solo (rens., 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris), et l'ensemble instrumental de Grenoble engage un violoniste et un violoncelliste (rens. 18 rue Joseph-Chantrion 38000 Grenoble).

■ L'actrice anglaise Margery Maude Burden est morte, le 7 août, à Cleveland (Ohio) ; elle était âgée de quatre-vingt-dix ans. Elle avait notamment interprété le rôle de Mrs. Higgins dans le film « My fair Lady ».

■ Le cinéaste Claude Lelouch a obtenu le Prix du festival du documentaire touristique de Ruvo-di-Puglia (Italie) avec « Turkey ». Ce film réalisé pour l'Office du tourisme turc a également reçu le prix de la meilleure photographie.

■ « Stock cinéma », une nouvelle collection de livres rédigés par des spécialistes du grand écran vient de faire paraître plusieurs ouvrages : « le Cinéma des Français », de Jean-Pierre Jeancolas, et « Cinémanie », de Gérard Legrand. Sont annoncés : un « Losey », de Michel Ciment, et « J'ai grandi à Hollywood », de Robert Parrish.

■ La Fédération Loisirs et Culture (F.L.E.C.) organise du 7 au 10 septembre un stage national de formation pour les animateurs de cinéma culturel au F.I.A.P.A.D. de Paris-La Défense. Les problèmes juridiques, culturels et pratiques y seront abordés et des films seront projetés. Rens. 523-23-63.

Exposition

HOMMAGE A FERNAND PY ET FRANÇOIS BROCHET

La chapelle des Visitandines, à Auxerre, réunit une soixantaine d'œuvres de Fernand Py, ainsi que divers documents.

Sculpteur, Py excellait aussi bien dans le bois polychromé que dans l'ivoire, de petit format. Cependant ses personnages vivent intensément. Le détail d'une main, d'une bouche, mérite qu'on s'y attarde. On peut admirer encore des objets sculptés : une pendule, « la Fuite des heures », inspirée par des vers de Verlaine, une crèche bourguignonne amusante, un coq vide-poche inattendu, un « Homme à l'idole en bois » (imaginé à partir de la fable de La Fontaine)... C'est à une redécouverte qu'on est invité dans cette minuscule chapelle des Visitandines où François Brochet expose, en guise d'hommage, les gigantesques personnages de son « Massacre des innocents » dont il vient de faire don à la ville. Parmi ceux-ci l'émouvante Marie Noël (une réplique de cette œuvre orne le quartier piétonnier d'Auxerre).

On ajoutera que si Lure vient d'inaugurer un sapeur Camember, Brochet, lui, a reçu commande d'un Cadet Rousselle qui, avec ses trois chiens, ornera en octobre prochain une fontaine du cœur de la ville.

J.-C. L.

Théâtre

Au Centre dramatique de Lausanne

LA DERNIÈRE PIÈCE DE MAX FRISCH MISE EN SCÈNE PAR MICHEL SOUTTER

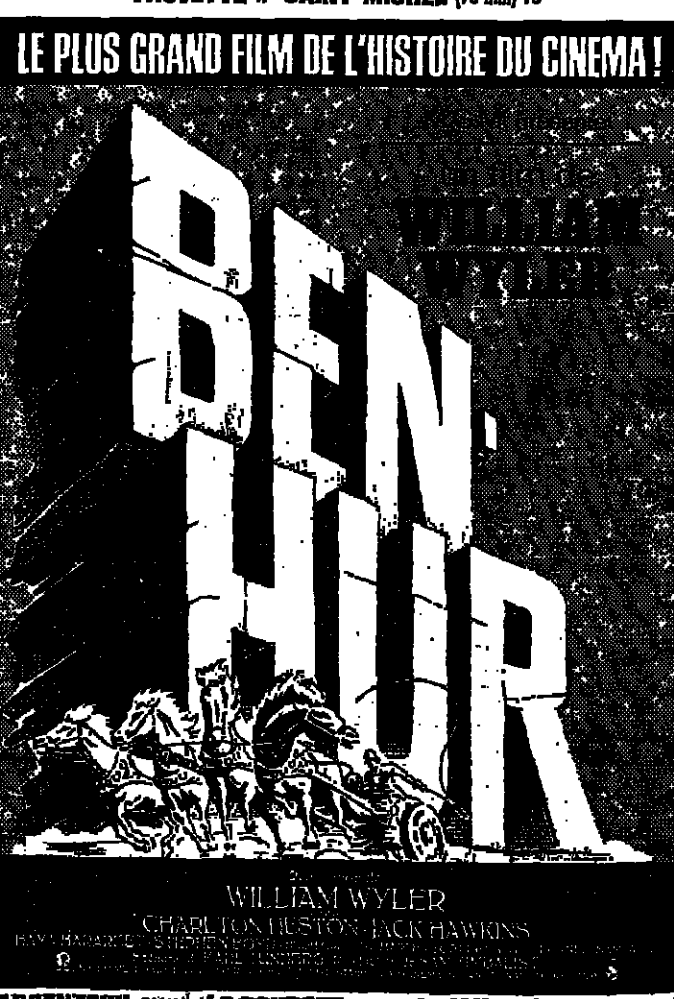
A la suite du dossier culturel sur la Suisse romande vue par les Suisses eux-mêmes (*le Monde* du 2 août), le centre dramatique de Lausanne nous informe qu'il présentera à la rentrée, en création française, la dernière pièce de Max Frisch (Triptyque) dans une mise en scène de Michel Soutter et des décors de Jean Lecoultre.

Le centre dramatique de Lausanne, dirigé par Frank Jotterand, avait présenté la saison passée à l'Odéon *Travesties*, de Tom Stoppard, dans une mise en scène d'André Steiger. Le C.D.L. est le seul organisme théâtral romand à militer en faveur du rapprochement avec les autres régions linguistiques de Suisse.







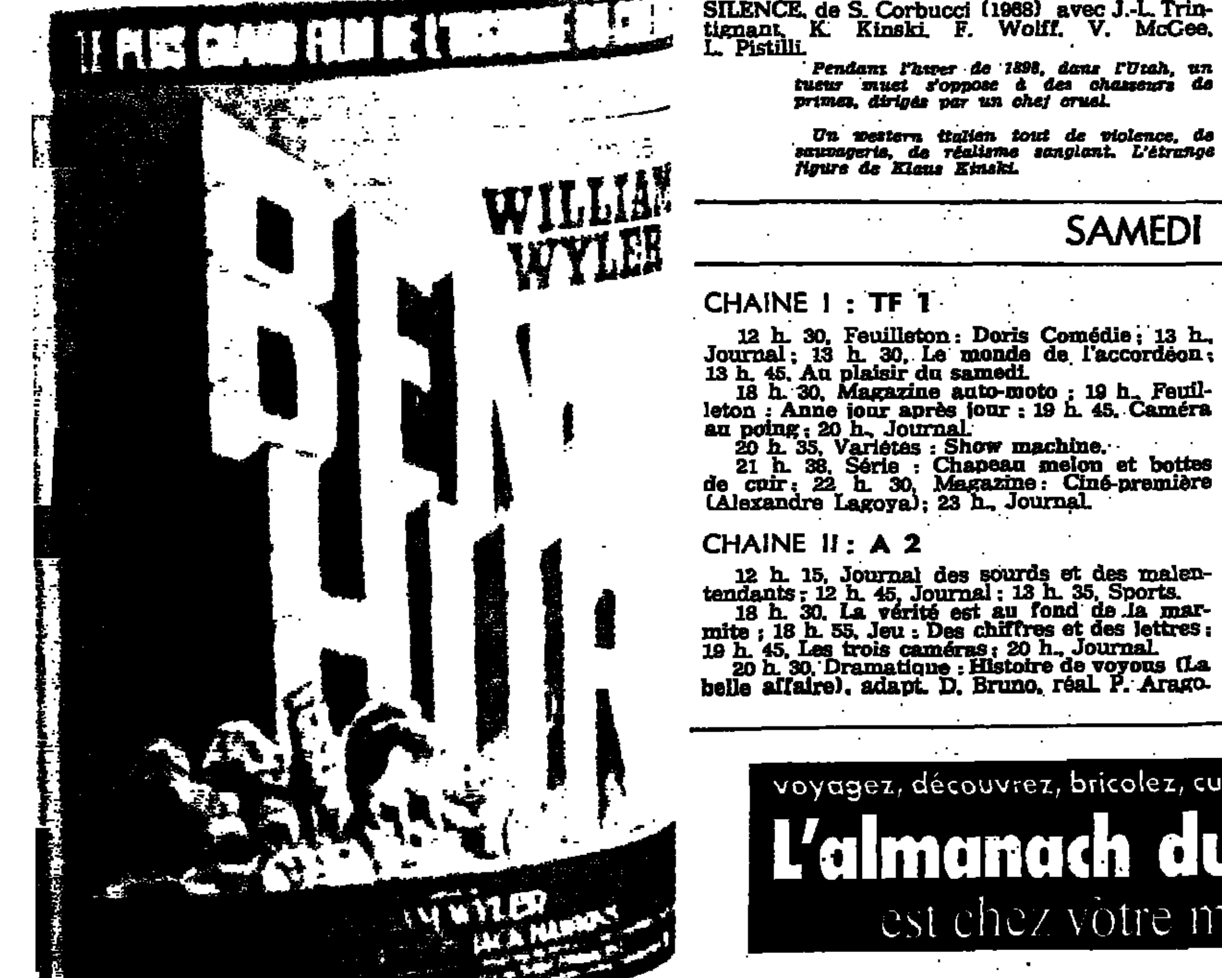


E A BRANTOME

Exposition



RACINE - 14 JUILLET BASTILLE



Châteaux à vendre

(Suite de la première page.)

Hodé eut de nombreux émules et, si on ne peut le comparer tout à fait à Viollet-le-Duc ou aux maîtres du *« gothic revival »*, ses meilleures créations frappent par l'aisance, la gaieté du parti, l'invention et l'homogénéité des ensembles décoratifs, constituant ainsi un remarquable témoignage du goût de l'époque. D'autant qu'avec leurs étangs, leurs communs, leurs fermes, leurs écuries, toujours traités avec beaucoup de soin, ils illustrent fort bien l'histoire de l'agronomie au dix-neuvième siècle et l'on a pu écrire que *« leur amalgame pittoresque forme un véritable musée de la propriété foncière »*.

Il n'est pas difficile d'imaginer à quel point tout cela est aujourd'hui menacé. Les fortunes se sont défaites, souvent les familles n'ont plus la pugnacité ou la conviction de jadis, les frais d'entretien sont énormes et les moyens mêmes d'entretenir font défaut. Comme la remontée de faveur du dix-neuvième siècle est en France particulièrement lente et qu'il y a peu de temps encore les services intéressés considéraient que tout ce qui est postérieur à 1815 est architecturalement sans intérêt, aucun de ces châteaux, en dehors de celui de Brézé, n'est classé ni même inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Privés d'aide (et l'Etat ou les régions ne peuvent aider tout le monde), les propriétaires baissent les bras, se réfugient dans les communs et, à l'exception de quelques-uns qui ont courageusement entrepris eux-mêmes les travaux de retauration, regardent avec mélancolie leur château devenir peu à peu une chose qui fut. Vendre ? Mais à qui ? D'autant que ces châteaux sont trop nombreux pour devenir tous des colonies de vacances, maison de retraite ou de convalescence.

Il se passe en somme en Anjou ce qui se passe un peu partout en France (et en Grande-Bretagne, en Italie) pour la partie du patrimoine qui n'est pas protégée ou récupérée par les fortunes nouvelles, lesquelles préfèrent d'ailleurs, en général, l'accorte fermette et le mas à piscine artistement aménagé. Cela dit, les pierres, surtout celles du dix-neuvième siècle, ont la vie dure et nous ne parlerions pas aujourd'hui de Hodé et de ses confrères, si le Tentateur ne s'était depuis quelque temps manifesté en Anjou sous la forme d'une entreprise belge, la société Van der Elst, spécialisée dans le démontage et la démolition qui, depuis treize ans, a réglé son compte à un certain nombre d'usines en Belgique, de couvents en Espagne, dit-on, et de châteaux français.

Comment les choses se passent-elles ? Un propriétaire, épouvanté par un devis de réparation particulièrement sanglant, insère une offre de vente dans la presse. Tel Jules Berry dans *les Visiteurs du soir*. La société Van der Elst apparaît aussitôt, propose de raser gratis (offrant même parfois quelques piécettes), démonte le château par le menu et emballe le tout, les tours, les pinacles, les cheminées, les meubles, les clochetons, les lambris, les mâchicoulis, les poutres, n'oublions surtout pas les poutres, qui sont, en matière d'immobilier, les plus irrésistibles arguments de vente.

Une fois emballés, les *« membres disjecta »* du château sont expédiés au Benelux, en Allemagne, voire aux Etats-Unis, où ils sont vendus au détail ou entièrement reconstitués, selon les goûts et les moyens du client. On a récemment signalé l'apparition d'une tour de Hodé ou façon Hodé près de Charleroi, dans la région de Plymouth, dans les environs de Breda et quatre châteaux angevins ont déjà été mis en caisse : la Colterie, la Bouverie (un des meilleurs Hodé), la Membrole et, il y a quelques jours, sans que personne en ait été averti et ait pu intervenir, Cimbré-en-Tiercé (*le Monde* daté 5-6 août).

Selon des informations non confirmées, mais non démenties, quatorze châteaux seraient en passe de subir le même sort, et la liste d'attente pourrait indéfiniment s'allonger, la fièvre troubadour battant son plein et la soif de poutre paraissant inextinguible.

L'affaire de Tiercé a provoqué une très vive émotion en Anjou où l'on crie au « pillage du patrimoine national » et où l'on dénonce avec raison cette grave atteinte portée au caractère artistique de la province et à son histoire. Hodé n'est pas Geoffroy Plantagenêt, mais, comme Bonchamp et David (réunissons-les puisque l'on doit à l'un l'admirable tombeau de l'autre à Saint-Florent-le-Vieil), il a écrit un chapitre des annales angevines. Cela dit, que faire et à qui s'en prendre ?

L'Etat ? Dans la situation actuelle, à moins de prendre les grands moyens, ce qu'il ne paraît pas disposé à faire, il ne peut guère intervenir. Les Belges ? Ils ne semblent ni violer ni contourner la loi et se vantent même de faire œuvre de bienfaisance, le directeur de l'entreprise ayant fait, selon notre confrère *le Courrier de l'Ouest*, cette charmante déduction : *« De toute manière, nous vous apportons des devises, nous consommons du pétrole français et des produits locaux... C'est la vie. »*

Quand aux propriétaires, on peut regretter leurs faibles lumières culturelles (*« Si encore cela avait été du XVIII[e] siècle,* nous a déclaré l'un d'entre eux, *j'aurais peut-être fait un effort. »*) Mais ils sont libres de vendre leurs biens et ils résistent d'autant moins à la tentation que démolir eux-mêmes leurs châteaux leur coûterait fort cher et qu'ils n'obtiendraient peut-être pas aussi facilement que la société belge l'autorisation de le faire.

Et c'est là que l'on peut tout de même se poser quelques questions. Le permis de démolir est délivré par les maires, mais il est instruit par diverses instances, dont les services départementaux du ministère de l'Environnement et du cadre de vie. Et il est pour le moins étrange que dans aucun des quatre cas précédemment cités, ces services n'aient songé à informer leurs bien-aimés collègues de la culture et communication. Bel exemple de l'affectueuse collaboration qui devait s'établir entre les deux ministères !

Autre remarque. L'exposition Hodé a eu lieu en 1976. Elle a été très remarquée, si remarquée qu'on l'a fait venir à Paris, où l'accueillit la Caisse des monuments historiques. Le problème était donc connu et, en trois ans, on avait le temps d'établir au moins un pré-inventaire, qui permet de veiller au grain, d'intervenir avec des arguments précis lorsque les menaces se précisent. Cela n'a pas été fait, et il ne semble pas que la rue de Valois ait prêté une oreille bien attentive aux informations que lui ont adressées les associations de sauvegarde du département.

Sans doute l'on ne peut tout conserver, et certains de ces châteaux disparaîtront dans un avenir plus ou moins lointain. C'est la vie, comme l'a déclaré le distingué directeur de la société Van der Elst. Il ne devrait tout de même pas être tellement difficile de calmer un peu l'ardeur de ces messieurs. Le temps de se mettre au travail et de préparer le recensement qui éviterait le pire, comme l'a fait en 1978 le musée de Tours pour *« la Touraine néo-gothique »*.

Nous avons récemment parcouru la région. Il y a là des merveilles qui organisent de façon parfaite le paysage agricole, exaltent les sites, disent l'histoire d'un pays. Challain-la-Potterie en particulier, le plus connu des châteaux de Hodé, est une apparition stupéfiante, une sorte de songe architectural digne des plus belles pages de Nerval et de Charles Nodier. *« Guerre aux démolisseurs ! »*, disait déjà Hugo. En reprenant le flambeau, la jeune direction du patrimoine trouverait une excellente occasion de manifester son émergence à l'Etre et son entrée dans la carrière.

ANDRÉ FERMIGIER.

PRESSE

Un délégué syndical menacé de licenciement à « l'Aurore »

Une procédure de licenciement a été engagée contre M. Claude Prunier, délégué du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) à *l'Aurore*, a annoncé mercredi 8 août dans un communiqué l'Union nationale des syndicats de journalistes (C.G.T., C.F.D.T., S.N.J. et F.O.).

A la direction de *l'Aurore*, on se refuse à donner confirmation de ces informations jugées d'*« ordre privé »* jusqu'à ce qu'elles aient été transmises au C.E.

L'entretien préalable prévu par la procédure de licenciement a eu lieu jeudi 9 août entre MM. Janrot et Prunier. D'après ce dernier, aucune réponse n'aurait été donnée sur la suite éventuelle de la procédure engagée. Et le motif *« essentiel et le seul »* invoqué serait la divulgation d'informations confidentielles. M. Prunier a tenu à rappeler sa version des faits. Au lendemain du dernier comité d'entreprise réuni le 23 juillet, auquel il assistait en tant que représentant syndical (1), il a diffusé auprès du personnel un bulletin d'information dans lequel, précise-t-il, *« ne figurait pas la seule information dite confidentielle par M. Janrot au cours de la réunion »*.

Aux syndicats C.G.C. ou F.O. de *l'Aurore*, on n'est, semble-t-il, pas du même avis.

Une récente motion de *« blâme »* signée du C.E. (de fait par cinq délégués C.G.C. et F.O.) a reproché à M. Prunier la divulgation d'informations confidentielles.

« La direction de l'Aurore *n'aurait-elle pu s'en tenir à un avertissement, sans pour autant engager aussi vite une procédure de licenciement »*, se demandent certains délégués.

(1) C.E. de France libre, société éditrice de *l'Aurore* et de *Paris-Turf*.

GRÈVE A « LA DÉPÊCHE DU MIDI »

Une grève tournante a débuté mercredi 8 août à *la Dépêche du Midi* — quotidien dont le siège est à Toulouse, — sans pour autant en empêcher la sortie. Le Livre C.G.T. veut ainsi s'opposer à la procédure de licenciement, ouverte début août, à l'encontre d'une claviste. Celle-ci, sous contrats temporaires successifs depuis vingt et un mois, avait à plusieurs reprises été mise en demeure par la direction d'assurer un certain rendement, faute de quoi il serait mis fin à son contrat en novembre prochain. Cette claviste fait par ailleurs fonction de déléguée de la « commission d'équipe » — structure officieuse mais non officielle

Le conflit semble bloqué : M. Jean-Michel Baylet, directeur général du quotidien, et le syndicat du livre C.G.T. restent sur leurs positions. Jusqu'à présent, le seul effet de la grève a été une réduction de la pagination du journal.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 10 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : la Birmanie des frontières ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Adieu Berthe, de J. Murray et A. Boretz.

Une farce vaudevillesque adaptée par Francis Blanche, dans un éclat de rire bon enfant, sinon de bon goût.

23 h. 35, Le petit album d'Expressions : Emmagasiner le passé ; réal. P. Villiers.

Le Musée dauphinois de Grenoble.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée, de N. Cortal ; réal. F. Chatel.

Quatre amis vivent en communauté : problèmes pour une romance à épisodes.

21 h. 30, Magazine littéraire : Ah ! vous écrivez.

Avec MM. C. Exbrayat (le Château vert), *J. Chalon* (L'avenir est à ceux qui s'aiment), *Mme C. Chawaf* (Maternité).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, Ciné-club, FILM : LE GRAND SILENCE, de S. Corbucci (1968) avec J.-L. Trintignant, K. Kinski, F. Wolff, V. McGee, L. Pistilli.

Pendant l'hiver de 1898, dans l'Utah, un tueur muet s'oppose à des chasseurs de primes, dirigés par un chef cruel.

Un western italien tout de violence, de sauvagerie, de réalisme sanglant. L'étrange figure de Klaus Kinski.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal.

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes : 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Ixtoc-One ne répond plus.

Une enquête sur la plus terrible des marées noires qui, depuis le 3 juin, dans le golfe du Mexique, fait rage. Georges Pernoud et Claude Luyat sont allés filmer sur les lieux de l'accident, sur la plate-forme de forage. Ils ont aussi interrogé les spécialistes, les « responsables ».

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

Cinquième épisode. Jack, dont on s'est débarrassé, ne se révèle pas apte au métier de forgeron.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux (rediff.) ;

20 h., Rétrospective sentimentale de l'anticipation française... Autour de Jules Verne jusqu'à l'avènement de Rosny Aîné. Avec J.-B. Baronia, G.-H. Gallet, J. Goimard, F. Lacassin, J. van Herp. Réalisation E. Frémy ; 21 h. 30, Premières nuits, par R. Pfeiffer ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands en direct de Sarrebrück. Direction H. Zender. Avec R. Firkusny, piano ; E. Kertesz-Gabry, soprano : « Symphonie n° 31 en ré majeur, Parisienne » (Mozart) ; « Zeitströme » (Zender) ; « Concerto pour piano n° 16 en ré majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en sol majeur » (Mahler) ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : David Cairns.

0 h. 5, David Cairns.

SAMEDI 11 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Show machine.

21 h. 38, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 30, Magazine : Ciné-première (Alexandre Lagoya) ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Sports.

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Histoire de voyous (La belle affaire), adapt. D. Bruno, réal. P. Arago.

Histoire de truands ou les voleurs volés. Deux toiles de Van Gogh ont disparu, mais c'est une feinte, aux allures de démonstration.

22 h. 10, Variétés : Ça balance.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères (la B.B.C.) : Eustache et Hilda, d'après le roman de L.P. Hartley, réal. D. Davis (2[e] épisode : Le septième ciel).

Oxford en 1920. Début d'une idylle. Eustache sera-t-il délaissé ?

21 h. 25, Festival d'été : Fêtes de Cornouaille. Réal. J. D. Verhaegue.

Tradition à Quimper depuis 1923, la fête de Cornouaille rassemble chaque été, en juillet, les adhérents de quatre-vingts cercles celtiques. Défilé de costumes bretons, danses et retrouvailles de mille sonneurs de cloches.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Philosophie de la nature ; 8 h. 30, De Saturne au Sabbat ; 9 h. 7, Taïwan-Singapour (Indonésie) ; 11 h. 2, Verdi ; 12 h. 5, *Le pont des arts* ;

14 h., Festival estival de Paris ; 15 h. 15, Nuits magnétiques : derniers vestiges de l'Empire ; 16 h. 30, Livre d'or : Ivan Moravec, piano ; 17 h. 30, L'érotisme, échappé vers les temps imaginaires ;

19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française... Lettres du Québec ;

20 h., Carte blanche : un coup de feu jamais n'abolit les départs ; 21 h. 20, Programme ; 22 h., Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : de l'hommage au pillage ; 10 h. 30, Maurice Gendron, violoncelliste et chef d'orchestre ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz : summer séquence ;

13 h. 5, Devoir de vacances : Liszt ; 14 h., Estivales : écrivains-musiciens : Diderot, Rousseau et la musique ; 15 h. 30, Festival de Salzbourg... En direct de l'O.R.F. : Mozart, Puccini ; 17 h., Les Paladins (Rameau) ;

18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30, Festival d'Orange 1979 : « Turandot » (Puccini), par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur philharmonia. Direction N. Santi. Solistes M. Napier, T. Zylis-Gara, N. Martinucci ; 23 h. 30, Ouvert la nuit : David Cairns ; 1 h., Hommage : Siocco, E. Ysaye.

DIMANCHE 12 AOUT

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe en l'église Saint-Cornély de Carnac, préd. Père M. Quoist.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Variétés : Cirque ; 14 h. 15, Variétés : Dalida ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : La chute des aigles ; 16 h. 25, Sports première ; 17 h. 45, Le magazine de l'aventure.

18 h. 30, Série : La Filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : ON A RETROUVE LA SEPTIEME COMPAGNIE, de R. Lamoureux (1975), avec P. Mondy, J. Lefebvre, H. Guybet, R. Lamoureux, P. Tornade, E. Colin.

Trois soldats français, peureux mais débrouillards, faits prisonniers par les Allemands en 1940, organisent leur évasion d'un camp de transit.

La suite du film diffusé le dimanche 5 août. Le comique troupier comme antidote à la débâcle de 40. Des moments drôles.

22 h. 30, Jazz estival Cedar Walton Quartet.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec... les ballets Odarra ; 13 h. 15, Journal.

13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 13 h. 35, Sports : Athlétisme (championnat de France) ; 16 h. 30, Cirque Knie ; 17 h. 20, Documentaire : Le jardin derrière le mur (Les loups) ; 18 h. 5, Série : L'homme de quarante ans ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Jeux sans frontière ; 22 h. 5, Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes, d'après H. de Balzac, réal. M. Cazeneuve (Red. 2[e] épisode).

Lucien de Rubempré, décidé à conquérir Clothilde pour les besoins de son irrésistible ascension sociale, s'enflamme malgré tout pour Esther, que le baron du Nucingen aime passionnément. Vautrin — l'ancien bagnard Herrera — tire les ficelles.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Bill Dogget Sextet.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (Troisième lieu de rencontre : l'atelier des apprentis) ; 21 h. 20, Journal.

21 h. 40, Courts métrages (la Crète ; la syncope).

22 h. 5, Hommage à David Griffith (courts métrages).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma français, l'avant-guerre) : AVEC LE SOURIRE, de M. Tourneur (1936), avec M. Chevalier, M. Glory, A. Lefaur, P. Andral, M. Simon (N. Rediffusion).

Un garçon sans le sou et sans scrupules enjôle tout le monde par son sourire et, d'intrigue en intrigue, devient un personnage important dans le monde du spectacle.

Mordante comédie sur l'arrivisme. Peinture de mœurs où Maurice Chevalier est surprenant dans le rôle d'un être amoral.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : Beethoven ; 12 h. 5, Ecoutez le Japon ; 12 h. 45, Concert de musique de chambre : Nielsen, Carter, Beethoven ;

14 h., « La Cagnotte », de Labiche ; 15 h. 45, « Vingt-neuf degrés à l'ombre », de Labiche ; 16 h. 30, La réalité, le mystère ;

19 h. 10 (jusqu'à 23 h.), Diffusion intégrale d'un opéra de Verdi (programme établi par S. Goldet, non communiqué).

23 h., Solistes : Franck, Couperin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Glinka, Pugnani-Kreisler, Strauss, Ischpolt, Dvorak, Smetana, Sarasate, Adam ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Dimanche matin ; 12 h., Festival de Salzbourg : Mozart ;

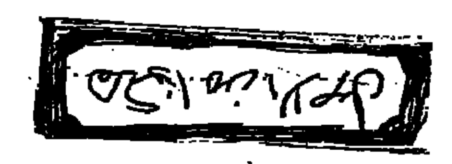
14 h., L'été en transat ; 16 h., Broadway-Broadway ; 17 h., Intermezzi : Arturo Toscanini ;

18 h., Présences du vingtième siècle : Foss, Mache, Huber ; 19 h., Jazz pour l'été ;

20 h. 5, Demi-pause ; 20 h. 30, Festival d'Orange 1979... Concert donné au Théâtre Antique : « les Saisons » (Haydn), par l'Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Munich, direction W. Schwallisch ; 23 h. 30, Ouvert la nuit... En hommage : A. Clement, M. Corette ; 1 h., David Clairns.

● *Les statuts de Radio-Andorre* — qui a fêté le 8 août le quarantième anniversaire de sa création — seront remis en question le 15 septembre, à l'occasion du conseil extraordinaire des Vallées d'Andorre. La station, qui fonctionne en vertu d'une concession octroyée en 1935 pour soixante ans, doit être transférée au conseil général des Vallées, avant expiration du contrat, et devenir la radio nationale des Andorrans.

● *A l'Institut national de l'audiovisuel*, les analystes de documentation du service des archives ont observé une grève de vingt-quatre heures, le jeudi 9 août, à l'appel de la C.G.T., qui fait état, dans un communiqué, de l'insuffisance des effectifs et la faiblesse des rémunérations dans un service de haut niveau : *« L'INA recrute des personnels qualifiés que la direction sous-classe dès lors qu'il s'agit de professions féminines comme celles de la documentation. »*



SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Salle Monod U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Campagne-Première (322-15-93), I, 20 h. 30 : Dzi Croquettes. — II, 20 h. 30 : Vince Taylor et le groupe Magnum ; 22 h. : Dave Bureil.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Jimmy Gourley.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Bernards.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Trio P. Petit, D. Lemerle, E. Dervieu.

La danse

Mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Les concerts

Lucernaire, 20 h. 30 : Olga Sawradim, piano et chant (folklore russe).

Festival estival de Paris

(633-61-77)

Hôtel Intercontinental, 20 h. 30 : B. Kruysen, baryton ; N. Lee, piano (Faure, Roussel, Poulenc, Moussorgsky).

Les cafés-théâtres

Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 20 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton, 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dolba ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

Festival de Sceaux

(660-07-79)

Orangerie du château, 20 h. 45 : L. Sgrizzi, C. Bonaldi (Daal, Abaco, Albinoni, Scarlatti...).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24). Les classiques du cinéma mondial, 16 h. : l'Affaire du collier de la reine, de M. L'Herbier ; 18 h. : le Roman d'un tricheur, de S. Guitry ; 20 h. : le Voleur de bicyclette, de V. De Sica ; 22 h. : la Femme de sable, de H. Teshigahara.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : le Prisonnier du temple, le B. Desmond-Hurst ; 17 h. : Loulou, de G. W. Pabst ; 19 h. : Saint-Louis Blues, de J. Cromwell ; 21 h. : Dernière mission à Nicosie, de R. Thomas.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
BOULEVARD NIGHTS (A., ** v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.f.) : Capri, 2e (522-37-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à L.
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., ** v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., V., D., mar.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ;

Vendredi 10 août

P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à L.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 6e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les films nouveaux

L'HUMANOIDE, film italien de G.-B. Lewis. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA PERCEE D'AVRANCHES, film américain d'Andrew V. Mc Laglen. — V.o. : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (357-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES, film américain de Robert Young. — V.o. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BARRACUDA, film américain de Harry Kerwin (*). — V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SEPT FILLES EN OR, film américain de G. Clark. — Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18 (606-34-25).
PRINTEMPS PERDU, film américain de James Goldstone. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67).

A partir de mardi :

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE, film français de Michel Vocoret. — ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE, film américain de Stuart Rosenberg. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 1er (343-07-48).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) jusqu'à L.
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PHANTASM (A., v.o.) ; (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-39) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) jusqu'à L.
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., L.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

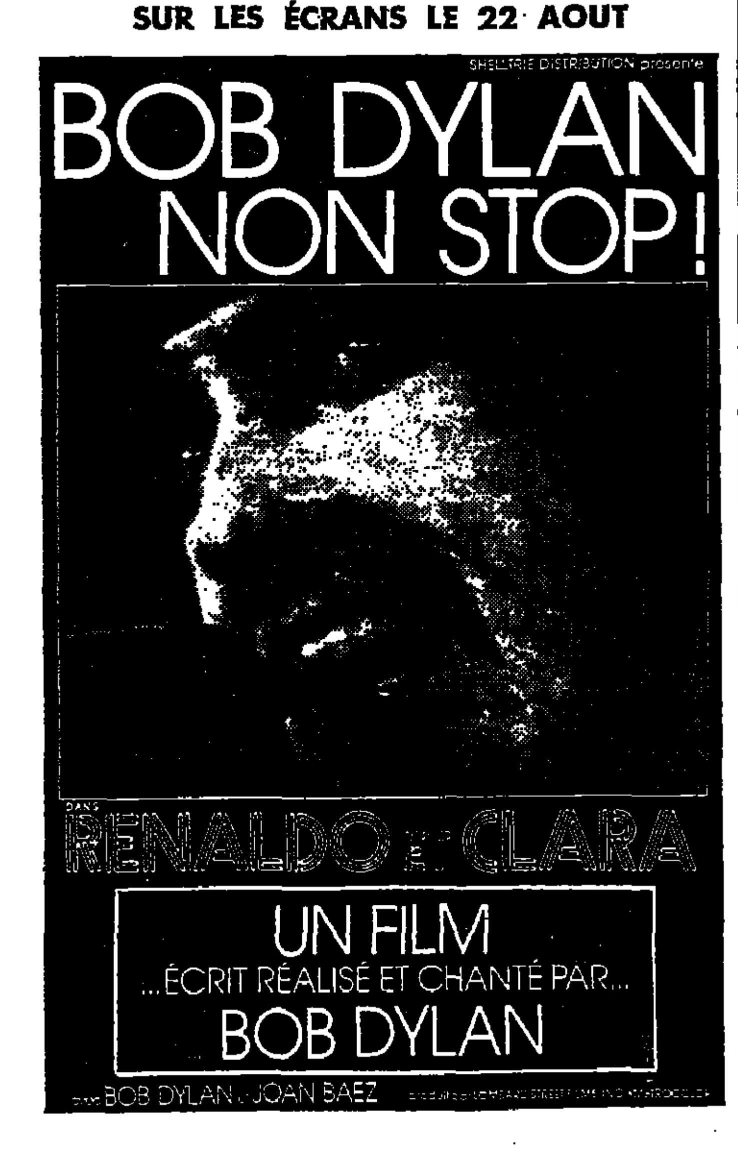
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o., **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Angl., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
UTOPIA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) : Le Seine, 14 h. 30.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 9.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (033-34-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
LA BETE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., ** v.o.) : France Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LA COCCINELLE A MONTE CARLO (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'EXORCISTE (A., ** v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à lundi.
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'à lundi.
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours imp.
LES HEROINES DU MAL (Pol., ** v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MON NOM EST PERSONNE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) jusqu'à lundi ; Parnassien, 14e (329-83-11).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : J. pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), jusqu'à lun. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à lun. ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à lun. ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les festivals

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : Vivre libre.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), en alternance : Goldorak. — (v.f.) : Wizards, Sweet Movie, le Messager, Qui a peur de Virginia Woolf, les trois Jours du Condor, Performance, Fat City.
LAUREN BACALL (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Port de l'angoisse.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) I. 13 h. 15 : Last Waltz, 15 h. 30 : the Song Remains the Same, 17 h. 45 : le Dernier Tango à Paris, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise, ven. et sam., 23 h. 50 ; Orange mécanique. II. 13 h. : Chiens de paille, 15 h. : Easy Rider, 16 h. 30 : Rolling Stone London Sixties, 18 h. : Un après-midi de chien, 20 h. 10 : Taxi Driver, 22 h. : Chien de paille, ven. et sam., 24 h. : Rollerball.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 30 : les Damnés, 16 h. : A l'Est d'Eden, 18 h. : Retour, 20 h. 10 : Salo, 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show, ven. et sam. : Panique à Needle Park.
CHATELET VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I. 14 h. : A la recherche de Mr Goodbar, 16 h. 20 : le Dernier Tango à Paris, 18 h. 30 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux, 20 h. (+ sam. 0 h. 30) : Cabaret, 22 h. 10 (+ ven. 0 h. 30) : Orange mécanique. — II. 13 h. : Pink Narcissus, 14 h. 30 : le Locataire, 16 h. 40 : Sonate d'automne, 18 h. 25 : Psychose, 20 h. 30 : Easy Rider, 22 h. 15 : Pierrot le fou, ven. et sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Ballade de Bruno.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) (Orson Wells, Fritz Lang) : Désirs humains.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.) : I. les Amants de la nuit ; II. la Maison dans l'ombre.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Voyage à Tokyo.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O'Haru, femme galante.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Schock Corridor ; Bonnie and Clyde.
CINE-ROCK : Vidéostone, 6e (325-60-34) (v.o.).
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) : 14 h., Edward Munch (v.o.) ; 17 h. 15, Casanova, de Fellini (*) (v.o.) ; 20 h., les Clowns ; 22 h., les Trente-Neuf Marches (h.)
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 15 h., Ball Game ; 16 h. 30, Words and Music ; 18 h. 30, Dancing Lady ; 20 h. 30, Banana Split ; 22 h. 30, One, Two, Three.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Fantastiques Années 20.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : l'Homme léopard.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Jolie Fermière.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.







Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LES ÉCOLOGISTES VONT REPRENDRE LA MER

Derniers combats pour les baleines

Le « Combattant-de-l'arc-en-ciel », bateau armé par les volontaires de l'organisation internationale Graenperce, va reprendre la mer pour tenter de sauver encore quelques baleines. Après sa campagne contre les baleiniers islandais, au mois de juin, et son arraisonnement par les gardes-côtes, l'équipage se repose à Lerwick, un port des îles Shetland. Il appareillera sous peu, car la chasse continue partout : dans l'Antarctique, dans le Pacifique comme en Atlantique nord.

Mais jamais la campagne des écologistes n'avait pris un tour aussi mouvementé. En juin, c'était la guérilla contre les Islandais et la riposte des autorités. En juillet, le théâtre des opérations s'est déplacé vers le Portugal. Alors que le *Sierra*, bateau chypriote armé par un Sud-Africain, appareillait de Porto pour chasser la baleine au large du Portugal, il fut éperonné par le *Sea Shepherd*. Celui-ci est un brise-glace appartenant à l'association Funds for animals. Il est mené par une sorte de commando suicide de trois hommes. Machines brisées et coque trouée, le *Sierra* a abandonné. Mais le bateau des écologistes a été saisi et ceux-ci jetés provisoirement en prison. Pendant ce temps, à Londres, où siégeait la commission baleinière internationale, sept mille protecteurs des animaux manifestaient à Trafalgar Square.

L'agressivité des écologistes se nourrit de leur impatience croissante devant les lenteurs des réactions internationales. Les baleines sont en danger : la plupart des experts s'accordent à le reconnaître, quatre espèces ont pratiquement disparu. D'autres sont menacées comme le rorqual bleu, le plus grand mammifère connu, mesurant jusqu'à trente-trois mètres de long et dont le poids peut atteindre cent vingt tonnes.

Selon certaines estimations, le peuple des baleines comptait deux millions et demi d'individus vers 1930 et n'en comptait plus que six cent mille aujourd'hui. En réalité, le comité scientifique qui doit conseiller la commission baleinière se déclare incapable de dire combien il reste de grands cétacés et à quelle allure leur troupeau s'amenuise. Seules constatations : on voit moins de baleines qu'autrefois ; celles qui sont capturées sont de plus en plus jeunes et petites, la gestation des femelles, qui, normalement, ne se reproduisent que vers douze à quinze ans, est de plus en plus précoce. Signes concordants que l'espèce est au-dessous de son taux de remplacement.

Faut-il vraiment se battre pour sauver les géants des mers ? Les écologistes, soutenus par l'opinion des pays développés, pensent que oui. Les baleines sont non seulement les plus gros mammifères du globe, mais ils comptent parmi les plus intelligents.

Pourtant ces îlots de chair et de graisse excitent depuis longtemps la convoitise des pêcheurs. Tant que ceux-ci descendus de leurs voiliers à bord de chaloupes s'expliquèrent avec les monstres harpons à la main, le prélèvement resta modeste. Il s'enfla brusquement avec l'invention, en 1868, du canon lance-harpon et la construction de baleiniers à vapeur, puis de navires-usines traitant les prises sur les lieux mêmes de la campagne. Le massacre prit une telle ampleur qu'un certain nombre de nations créèrent, en 1949, la Commission baleinière internationale pour en réduire les effets. Sur recommandation des scientifiques, ses membres fixent chaque année un quota global et le répartissent par secteurs et par flotille de chasse.

Nations pirates

En trente ans, les pays membres de la commission (1) sont passés de douze à vingt-trois. Les quotas, eux, n'ont cessé de s'amenuiser. Les trente-sept mille prises autorisées en 1974 ont dégringolé cette année à moins de quinze mille. Se montrant de plus en plus sensibles aux arguments des protectionnistes, la commission a également décidé d'interdire la chasse de toutes les espèces à partir de navires-usines, sauf la baleine de Minke. Il s'agit d'un petit rorqual, mesurant au maximum 10 mètres de long, encore abondant dans la plupart des mers. En outre, une immense « réserve » a été délimitée dans l'océan Indien entre les côtes d'Afrique et celles d'Australie. Parallèlement à ces mesures collectives, cinq pays, dont la France et la Grande-Bretagne, ont décidé, quant à eux, de mettre l'embargo sur les produits baleiniers.

Les « conservationnistes » se félicitent de ces « petits pas », mais ils les jugent trop timides. Tous les pays chasseurs ne font pas encore partie de la commission et ne sont donc pas tenus par ses décisions. C'est le cas de la Thaïlande et de la Chine. Certains autres, comme le Japon et l'U.R.S.S., ne veillent guère à l'application stricte des mesures prises. Des bateaux soviétiques ont été filmés, en 1975, capturant des cétacés d'une taille inférieure à la dimension autorisée. Le Japon tourne la difficulté en faisant travailler des flotilles étrangères. Ainsi le *Sierra* et son sister ship le *Tonna* chassaient en Atlantique sous pavillon de Chypre. Des experts nippons se trouvaient à bord et les cargaisons avaient discrètement transbordées dans les ports portugais sur des cargos battant pavillon du Soleil Levant. Le *Tonna* a coulé l'an dernier, au cours d'une tempête, sous le poids des baleines qu'il transportait. Le *Sierra*, éperonné par les écologistes, est en cale sèche. Mais d'autres « pirates » seraient, paraît-il, prêts à prendre la relève.

Enfin, l'embargo sur les produits baleiniers reste assez théorique. Les militants français de Greenpeace ont acheté récemment dans un célèbre magasin d'alimentation parisien des conserves de baleine en provenance de Tokyo.

Pour en finir, les Etats-Unis — qui, il est vrai, n'arment plus à la baleine — proposent, depuis 1972, d'interrompre toute chasse pendant quelques années. Le temps pour les troupeaux de se « refaire ». Cette idée d'un moratoire ne fut soutenue au départ que par quatre pays. Or le règlement de la commission veut que, pour être adoptée, toute mesure soit votée à la majorité des trois quarts. On en était fort loin. En 1974, des personnalités comme le prince Bernhard des Pays-Bas et le duc d'Edimbourg se lancèrent dans la bataille au côté des protectionnistes. Le nombre des pays protecteurs a presque triplé, mais le quorum n'est toujours pas atteint. Cette année, onze délégations, dont celle de la France, ont voté pour le moratoire, six se sont abstenues et six l'ont rejeté.

Les écologistes s'irritent de ces lenteurs diplomatiques. En 1974, certains d'entre eux ont créé la fondation Greenpeace (2) (la paix verte). Plus de palabre, de l'action directe, mais non-violente. Ils achètent un vieux chalutier britannique, le réparent et cinglent vers les lieux de chasse. D'abord le Pacifique. Pendant trois ans, ils harcèlent les Soviétiques et les Japonais. Puis l'Atlantique. Cette fois, ils en ont aux Islandais et aux Espagnols. La tactique est au point. On se place dans le sillage des chasseurs. Dès que les baleines sont en vue, on file sur des dinghies s'interposer entre le canon-harpon et la bête. Il faut du culot, mais ça paye. Les heures perdues par les navires-chasseurs coûtent cher.

Et maintenant les dauphins

Les pays baleiniers sont exaspérés par ces manières de forbans pacifiques. Pour continuer leur pratique, ils invoquent des impératifs économiques. En fait, Soviétiques et Japonais raflent 80 % des prises à l'aide d'une demi-douzaine de navires-usines. Les Japonais sont les seuls à manger du steack de baleine : 75 000 tonnes en 1976. Ils en approvisionnent les cantines scolaires ce qui, paraît-il, n'est guère prisé par les écoliers.

On utilise encore la baleine pour en tirer de l'huile de machine, des cosmétiques, de la nourriture pour chiens et chats, des engrais, un produit pour cuir de luxe. Rien de tout cela n'est essentiel. Les produits de substitution ne manquent nullement. Les nations baleinières qui s'opposent au moratoire (Japon, U.R.S.S., Corée du Sud, Islande, Espagne, Pérou) savent qu'elles mènent un combat d'arrière-garde. Le Brésil vient de décider que la chasse sera prohibée jusqu'à 200 milles de ses rivages à partir de 1981. Et les usines sont invitées à profiter du délai pour se reconvertir. Il est probable que les autres pays d'Amérique du Sud en feront autant.

La chasse à la baleine est une activité résiduelle, quasi fossile, qui n'en a plus pour très longtemps. Les protectionnistes s'intéressent déjà à d'autres animaux marins. Au Japon, on massacre les dauphins par milliers pour les mettre en boîtes, en Grèce, on les pourchasse parce qu'ils font concurrence aux pêcheurs. « *Ce prétexte a été invoqué par les tueurs de phoques,* disent les écologistes. *Les phoques ont disparu en maints endroits, puis les poissons et, bien entendu, les pêcheurs. En écologie tout se tient. Protéger les bêtes, c'est protéger l'homme.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Le siège de la Commission baleinière internationale se trouve à Londres. En font partie les pays suivant : Japon, Corée du Sud, U.R.S.S., Islande, Norvège, Suède, Danemark, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Espagne, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Etats-Unis, Mexique, Panama, Brésil, Pérou, Chili, Argentine, Seychelles.

(2) Greenpeace France : 31, rue du Mail, 75002 Paris.

● *Coquillages dangereux près du Havre.* — Une centaine d'estivants dans la région du Havre et une trentaine d'autres dans le secteur de Fécamp ont été plus ou moins gravement intoxiqués par des coquillages ramassés sur le rivage de Seine-Maritime. Aussi, les affaires maritimes de Fécamp ont-elles interdit totalement la pêche des coquillages entre Yport et Senneville-sur-Fécamp, soit sur une vingtaine de kilomètres.

TRANSPORTS

Plus d'amiante dans le métro parisien

Le métro ne circulera plus, du 11 au 15 août, sur la ligne Vincennes-Neuilly, entre les stations Château-de-Vincennes et Nation. Motif : l'enlèvement des revêtements à base d'amiante qui insonorisent le tunnel du métro sur une quinzaine de mètres à la station Bérault.

C'est en 1978 que la R.A.T.P. a pris la décision de renoncer à utiliser l'amiante pour l'isolation phonique et thermique de ses installations. Les particules d'amiante, qui se détachent des plafonds et des parois, seraient la cause de graves maladies pulmonaires, dont la plus connue — elle est reconnue comme maladie professionnelle — est l'asbestose.

La R.A.T.P. a pris en compte un décret d'août 1977, qui réglemente plus sévèrement l'usage de l'amiante et fixe des normes de concentration des particules dans l'atmosphère. Un rapport des médecins du travail R.A.T.P. et les demandes des syndicats ont fait le reste. Bien que les analyses effectuées dans les stations du métro aient démontré que la teneur de l'air en amiante était cinquante fois inférieure aux normes américaines les plus sévères (0,5 fibre par centimètre cube), la R.A.T.P. a pris le parti de la prudence.

Dans tous les postes à haute tension qui sont isolés avec de l'amiante bleue, l'enlèvement des revêtements sera achevé avant la fin de l'année. Dans les stations de construction récente, comme Saint-Denis-Basilique, Porte-de-Paris, Créteil-Préfecture et Gallieni, et dans les stations rénovées, comme Gare-de-l'Est, les plafonds des salles des billets avaient été revêtus d'amiante ordinaire. Ils seront doublés d'un écran étanche empêchant les particules de se détacher. Coût total de ces travaux : environ 15 millions de francs.

Durant les quatre jours d'interruption du trafic entre les stations Château-de-Vincennes et Nation, des autobus seront mis en service. Ils s'arrêteront à proximité immédiate des bouches de métro.

● *Les Concorde de British Airways : défaillances techniques.* — Quatre des cinq Concorde de British Airways ont été immobilisés, le jeudi 9 août, à cause de défaillances mécaniques. Trois avions supersoniques ont été bloqués à l'aéroport de Londres-Heathrow, des mécaniciens ayant découvert des « *défauts dans le système hydraulique* ».

Selon un porte-parole de la compagnie britannique, ces défaillances simultanées sont « *une pure coïncidence* ». Un quatrième appareil a été immobilisé sur l'aéroport J.-F.-Kennedy de New-York. Les Concorde de British Airways devraient être incessamment remis en service —

MANIFESTATION AU HAVRE AUTOUR DU PAQUEBOT « FRANCE »

L'union locale C.G.T. du Havre a appelé les « travailleurs et la population » à manifester ce vendredi 10 août, à 18 heures, à proximité du « Norway » (l'ex-paquebot « France »), gardé par la police, pour obtenir que les travaux de transformation envisagés par son nouveau propriétaire soient entrepris au Havre.

Aucune décision n'a été prise quant au choix du chantier naval auquel doit être confié la transformation du paquebot, mais une commande de 150 millions de francs vient d'être passée par la S.N.C.F. aux Ateliers et Chantiers du Havre, a annoncé M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. de Seine-Maritime, après son entrevue au ministère des transports. M. Rufenacht a précisé que cette commande — un car-ferry transmanche de 20 000 tonneaux — représente « la moitié du coût des travaux qui seraient effectués sur le « France ».

Selon des rumeurs persistantes, mais non confirmées, l'armateur du « Norway » aurait l'intention de faire remorquer le navire hors du port normand. Une « visite de partance » a été faite ces jours derniers, mais le nouveau capitaine est absent de France pendant tout le week-end et les autorités havraises indiquent que l'armateur n'a pas reçu, pour l'instant, d'« autorisation de naviguer ».

CARNET

Naissances

— Jean et Paule DUBRY, ainsi que Catherine et Aurore sont heureux d'annoncer la naissance de

Céleste.

6, rue Casimir-Périer,
75007 Paris.

— M. et Mme Michel GUILMAIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Aude.

Paris, le 8 août 1979.
Rue du Grand-Morin, Tigeaux,
77163 Mortcerf.

— M. Daniel ROBEQUAIN et Mme, née Michèle Piette, Etienne, Benoît et Bertrand font part de la naissance de

Lucie.

Marseille, 7 août 1979.

Mariages

Alexandre BALTA
et
Bernadette SAUVEBOIS,
ont la joie de faire part de leur mariage, le samedi 11 août 1979, à Meuglon (Drôme).
7, avenue de la Favorite,
94350 Villiers-sur-Marne.
Avenue Sadi-Carnot,
26150 Die.

— M. et Mme Michel GUSTIN sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Jean-Paul,
avec
Mlle Conchita GARCIA
Gutierrez - San - Juan - de - Puerto Rico, le 4 août 1979.
7, quai de Serbie, 69006 Lyon.

Décès

Sophie LAFFITTE

— M. Pierre Laffitte,
M. Alexis Gluckmann,
M. Richard Green,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre LAFFITTE,
née Sophie Gluckmann,
survenu le 8 août 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 août 1979, en l'église de Saint-Paul-de-Vence, à 10 heures, et sera suivie de l'inhumation qui aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Paul-de-Vence.

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement à Paris.
Mas Saint-Antonin, Le Serres,
06570 Saint-Paul-de-Vence.
60, boulevard Saint-Michel,
75272 Paris Cedex 06.

[Née le 27 octobre 1905 à Kiev (Russie), Sophie Laffitte, née Glickman-Tourmakine, vivait en France depuis 1922. Après des études à la Sorbonne et à l'Ecole des langues orientales (diplômes de chinois et de japonais) et un doctorat ès lettres sur le poète symboliste Alexandre Blok (1946), elle avait créé la section slave de la Bibliothèque nationale, où elle fut conservateur de 1946 à 1961. Elue professeur à la Sorbonne en 1961 (chaire de littérature et civilisation russes), elle fut titulaire de 1965 à 1974 de la même chaire à l'université de Paris-Nanterre.

Elle avait publié de nombreux articles et ouvrages sur la littérature russe, notamment « Tolstoï et ses contemporains » et, en 1971, « Une vie de Tchekhov » couronnée par l'Académie française.

Elle était la femme de M. Pierre Laffitte, directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris.]

— Paris, Saint-Trojan
(Ile d'Oléron).

M. François Bruntz, inspecteur général de la santé publique,
M. et Mme Hervé Bruntz et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Bruntz,
M. et Mme Jean-Michel Bruntz et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-François Bruntz et leur fils,
Mme veuve Cann,
Le docteur et Mme Yannick Cann et leurs enfants,
M. et Mme François Cann,
Les familles Le Parc et Wininger,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François BRUNTZ,
née Jeanne Cann,

survenu le 8 août 1979, dans sa soixante-deuxième année, à La Rochelle.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 11 août 1979, en l'église de Saint-Trojan, où le deuil se réunira, à 10 h. 30.

Inhumation au cimetière de Saint-Trojan.

— Mme Paul Cury, née Salanson, son épouse,
M. et Mme Gilbert Cury et leurs enfants,
M. et Mme François Cury et leur fils,
M. et Mme Michel Cury,
Ses enfants, petits-enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CURY,

survenu le 5 août 1979, en son domicile, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 8 août, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e, sa paroisse.

47, rue Guersant,
75017 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Robert EDELMAN,
directeur général fondateur de la société
Ambiance Laboratoires La Fayette,
survenu à Paris, le 7 août 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Tobélem,
M. Gunther et ses fils Alain et Claude,
Le docteur Adolphe Tobélem et Mme,
Mme Jacques Tobélem et ses enfants,
Le docteur Jacques Seban et Mme,
Le docteur Robert Seban et Mme,
M. George Seban et Mme,
M. Paul Seban et Mme,
Les familles Tobélem, Gunther, Seban, Leroy, Haich et Bensattel,
ont le regret de faire part de la mort de

Mme Adrienne GUNTHER,
née Tobélem,
sage-femme,

leur fille, épouse, mère, sœur et parente,
décédée à l'hôpital de La Pitié, le 8 août 1979.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 août 1979, à 10 h. 45.

Rendez-vous : porte principale, cimetière de Pantin.

— Mme Patrick Hennessy,
M. et Mme Eric de Lavandeyra et leurs enfants,
M. Eric Hennessy,
M. et Mme Kilian Hennessy et leurs enfants,
La famille Hennessy,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Patrick HENNESSY,
survenu le 9 août, dans sa soixante-dix-huitième année, en son domicile de La Gibauderie.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Chassors, le samedi 11 août, à 14 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
de « La Gibauderie ».
16200 Jarnac.

Les condoléances seront reçues à l'église.

— Mme Henry Jaquemet, son épouse,
Le général et Mme Jean-Loup Delaunay,
M. Philippe Jaquemet,
M. et Mme Charles Jaquemet,
M. et Mme Michel Dauchez,
M. et Mme Yves Jaquemet,
M. et Mme Christophe Jaquemet,
ses enfants,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et les familles Jaquemet, Garros, Grange, Darrasse, Dujoncquoy et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henry JAQUEMET,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 4 août 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Arnouville, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 7 août, à Gommerville (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

Arnouville, 28310 Janville.
3, avenue Frédéric-Le-Play,
75007 Paris.

— Les membres du conseil d'administration et le personnel de la société anonyme des Etablissements Jaquemet et Mesnet, 17, rue des Quatre-Chemins, à Aubervilliers (93), font part du décès de

M. Henry JAQUEMET,
président honoraire de la Société,
croix de guerre 1914-1918.

— Mme Manceaux-Demiau, son épouse,
Le capitaine et Mme Jacques Manceaux-Demiau,
M. et Mme Philippe Manceaux-Demiau,
ses enfants,
Anne-Laure, Alix et Agathe,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès du

général MANCEAUX-DEMIAU,
survenu à Grasse, le 1er août 1979.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en la cathédrale de Grasse, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, le 4 août 1979.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

[*Le Monde* du 9 août.]

— M. et Mme Paul Moise-Morel,
Le docteur et Mme Robert Moise,
ses enfants,
M. et Mme Michel Louy,
Mlle Laurence Moise,
M. Alain Moise,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 7 août 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mme Camille MOISE,
née Emma Léopold.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 10 août, à Strasbourg.
23, allée de la Robertsau,
67000 Strasbourg.
4, place Brant,
67000 Strasbourg.

— Bourg-de-Péage, Romans, Gordes, Paris.
M. et Mme André Palix,
M. et Mme Jacques Palix,
M. Jean-Jacques Polix,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André PALIX,
survenu à Gordes, dans sa quatre-vingt-troisième année, le 4 août 1979.

Les obsèques ont été célébrées à Bourg-de-Péage.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Edmond Perrier,
M. Claude Gille,
Et ses amis de « la Justice »,
font part du décès, le 5 août, à midi plein, de

Edmond PERRIER,
officier en retraite,
dans sa quatre-vingtième année.
« Gémissons, mais espérons. »
« Les Castagues »,
Saint-Julien-d'Olargues,
34390 Olargues.
8, rue Gustave-Rouanet,
75018 Paris.

— Mme Fredy Rodot,
M. et Mme Michel Rodot,
François, Danielle, Marianne et Cécile,
M. et Mme Victor Prixce,
Martin et Eric,
Les familles Laurenty et Durrafour,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frédy RODOT,
survenu le 28 juillet, en Italie.
6, avenue de L'Ouche,
21000 Dijon.

Remerciements

Mme Pierre BONNICHON,
profondément émue de toutes les marques d'amitié et d'affection reçues, remercie tous ceux qui partagent sa peine.
20, rue Boissonade,
75014 Paris.

— La Mothe-Achard.
Les familles Chaigne, Baudry, Garmy, Tyrode-Feldman,
très touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des décès accidentels de

M. Gilbert CHAIGNE,
Mme Gilbert CHAIGNE,
née Marie-Madeleine Baudry,
Mme Pierre CHAIGNE,
née Marie-Christine Garmy,
M. Gilles CHAIGNE,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, par leur présence aux obsèques ou envoi de cartes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Messes anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la disparition de

Me Léon ROUSSEAU,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, et restent fidèles à son souvenir.

— Il y a un an,
Germaine SIX,
nous quittait,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

A son intention, une messe sera célébrée à l'abbaye Notre-Dame-du-Pré, Lisieux, en y associant le souvenir de son mari,

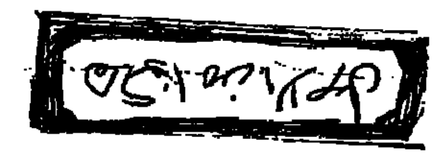
Philippe SIX,
architecte,
décédé le 25 septembre 1954.

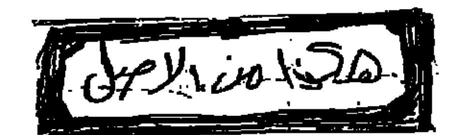
— Pour le dixième anniversaire du décès de

Mme Aline SZERYNG,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.
Georges et Henryk Szeryng.

Communications diverses

— Strasbourg, bibliothèque municipale, 3, rue Kuhn ; Robert Beltz, tradition Trait et Lumière, août 1979.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

ALGÉRIE

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE ALLEMANDE ET CONSTRUISONS DES USINES DANS LE MONDE ENTIER

Nous recherchons pour notre projet d'Azazga (complexe industriel destiné à la fabrication de génératrices, transformateurs et moteurs électr.)

UN PSYCHOLOGUE GRANDES ÉCOLES

LIBRE DE SUITE

Nous aimerions rencontrer un candidat débutant ou, de préférence, âgé de vingt-cinq ans minimum, possédant une très solide expérience dans le recrutement de personnel et le diagnostic des aptitudes professionnelles.

La rémunération, en rapport avec la qualification, s'accompagne des prestations que notre entreprise accorde à ses collaborateurs affectés à l'étranger.

Activité indépendante, le candidat travaillera sous la responsabilité du chef de recrutement.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (copies des diplômes, curriculum vitae, photo), à Fritz Werner Industrie Ausrüstungen GMBH, Postfach 12 58/1259 D-6222 Geisenheim - Rheingau.

Sté rech. représentants multi-cartes pour poterie culinaire grès s/Belgique, R.F.A., Suisse. Ecrire Société VOLKOFF ET JONQUAY CHEMIN DE LA MIGNONETTE 06350 GOLFE-JUAN

emplois régionaux

Offshore System Technology

Single Buoy Moorings Inc. leader dans le domaine de la technique offshore, est à l'origine du système des plates-formes flottantes pour la production, le stockage et l'acheminement du pétrole. La Société, en rapide expansion du fait de la demande internationale pour ses produits, offre à des ingénieurs des opportunités de carrières très attirantes dans un environnement professionnel hautement stimulant.

Senior Cost Engineer
Basé à Monaco

Pour préparer et/ou superviser la préparation des devis de projets complets y compris les coûts des sous-traitants et des fournisseurs.

Les candidats auront une expérience d'au moins 10 ans dans l'estimation des coûts de la chaudronnerie lourde, de la fabrication des pièces mécaniques lourdes et/ou de la construction navale. Une connaissance de l'industrie offshore est souhaitable. Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle.

La Société offre des salaires en rapport avec l'importance qu'elle attache à la sélection de son personnel. Des avantages extrasociaux intéressants et une perspective de carrière permanente sont inclus dans ce groupe international en plein développement.

Les réponses sont à adresser en langue anglaise avant le 31 août avec c.v. détaillé et photo au:

SBM OFFSHORE MOORINGS SYSTEMS

Directeur Du Personnel, Single Buoy Moorings Inc., Boite Postale 157, Monaco (Principauté)

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAIL TEMPORAIRE REGION DU SUD-OUEST

recherche

DIRECTEURS D'AGENCES

Pour ses agences situées dans toute la France

Les candidats retenus devront :

- Faire preuve de dynamisme ;
- Avoir des qualités d'organisation ;
- Avoir une facilité de contacts humains ;
- Avoir de l'expérience dans la vente ;
- Avoir de l'expérience dans la conduite des hommes.

Ils seront aussi des hommes de terrain capables d'analyser le travail demandé par le client et de recruter le personnel en fonction.

Le salaire annuel de départ sera fonction de l'expérience et des compétences des candidats retenus.

Les candidats retenus devront suivre une formation de deux à trois mois à TOULOUSE pour être ensuite dirigés sur une agence en FRANCE.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions sous n° T 014.916 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

offres d'emploi

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau. Ecr. M. DELBARD, 149, r. St-Honoré, 75001 Paris.

Centre René-Huguenin 5, rue Gaston-Latouche, 92-Saint-Cloud, recherche

INFIRMIÈRE D.E.

de jour. Salaire brut 4.631 F pour 40 heures, semaine. Pour Rendez-vous, 602-70-50, p. 315.

CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche, 92 Saint-Cloud, recherche

MANIPULATRICE RADIO diplômée temporaire

Salaire brut : 4.531 F pour 40 h par semaine Pour R.-V. : 602-70-50, poste 315

Importante Entreprise de TRAVAUX PUBLICS recherche pour renforcer son service

RECRUTEMENT

UN VACATAIRE

diplômé en PSYCHO (maitrise minimum)

Il aura acquis une première expérience (1 à 2 ans) de recrutements Cadres/Etam si possible en entreprise. Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest

Adr. lettre mansc., C.V. dét. et photo récente, sous réf. 33/01, à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche
pour le service crédit documentaire
(Import-Export)
Personne avec minimum trois années d'expérience

recherche
pour le service crédit
Personne chargée de la centralisation
des renseignements, avec expérience

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous n° T 014.911 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

UN CONCOURS pour l'admission à l'emploi

D'INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

sera ouvert le 12 septembre 1979 par L'ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Inscriptions et renseignements : Direction du Personnel, Bureau des Concours, 2 et 4, rue Saint-Martin, Paris (4e). Adresse postale : 3, avenue Victoria, 75100 Paris R.P.

AGENCE BOSCH PUBLICITÉ

Nous cherchons un nouveau

RESPONSABLE DE BUDGETS

(H. ou F.)

Son expérience : Formation universitaire — anglais parlé et écrit couramment — professionnalisme en agence prouvé par gestion sur plusieurs années de marques performantes.

Ses responsabilités : gérer plusieurs budgets de grande consommation et de tourisme en contact direct avec la création et l'un des trois directeurs de l'agence.

Son cadre de travail : 20 collaborateurs expérimentés et jeunes (moyenne 33 ans) — bureaux dans jardin quartier Montparnasse — parking — une majorité de produits leaders ou dynamiques sur leurs marchés.

Son salaire : au-dessus de la moyenne professionnelle.

Prière adresser C.V. avec mention dernier salaire et date d'entrée possible, à : AGENCE BOSCH, Direction Générale, 8, rue Dulac, 75015 PARIS.

ASSUREUR cherche 2 bons VENDEURS, stage formation septembre, min. garanti 2.800 F apres commiss.+commiss. frais. Ecr. 5.043 SIPEP, 3, r. Choiseul, Paris (2e), qui transmettra.

ERIN

recherche pour développement de logiciel de base, applications TR, matériel type MITRA - SOLAR - SEL.

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS** minimum DUT

Ecrire avec C.V., ss réf. 3.168, à AXIAL Publ., 91, Fg-Saint-Honoré, Paris 8e, qui transm.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour son LABORATOIRE DE CHIMIE

TECHNICIEN-CHIMISTE

Homme, diplômé B.T.S. ou équivalent, possédant permis de conduire, pour prélèvements d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en laboratoire. Salaire annuel brut de début : 45.412 F. Adr. C.V. complet manuscrit à Mme le Chef du Personnel, 17-19, r. Flandre, 75935 PARIS CÉDEX 19.

NEUILLY HAVAS CONSEIL

recrute un(e) chef de publicité confirmé(e) (minimum 4 ans d'expérience en agence, produits grande consommation) Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel, HAVAS CONSEIL 135, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

Pour service export P.M.I., contrôle et automatisation, recherche JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL Libre immédiatement. Adr. C.V. manuscrit et photo à C.M.R., 12, Traverse Magnan, 13003 MARSEILLE.

AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Représentation régionale à Orléans recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Chargé de développer les actions d'économies d'énergie et énergies nouvelles en région Centre. Disponible rapidement. Adresser C.V au SERVICE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES 43, av. de Paris, 45000 ORLEANS

demandes d'emploi

Enseignante ch. emploi animation pédagogique ds mais. enfants. Exper. méthodes actives. Ecr. à 8.361, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ex-légionnaire, 32 a., expér. Afrique, ch. situat. Ttes propositions étudiées. Libre de suite. Ecr. à 1.237, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre comptable, 33 a., DECS complet, ch. collab. ds cabinet d'expertise. Libre de suite. Ecr. à 1.236, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

capitaux ou proposit. com.

Producteur rech. part. financ. pr nouv. carrière vedette de la chanson 1er plan. Plac. except. à tr. gros rapp., couv. par gar. immobil. 1er contact 346-09-09, de 10 heures à 12 heures.

RECHERCHE ASSOCIE technicien ccial ou industriel pour mise en fabricat. et vente broyeuse homogénéisateur industriel, utilisateurs multiples (tous produits liquides ou pâteux). Fabr. sans concurr. en France. 1er cont. 346-09-09 de 10 à 12 h.

propositions diverses

A vdre lots impts de chaussures homme. Px Paris 68 F la paire. Premier contact : M. LUCAS, 346-09-09, de 10 h. à 12 h.

perdu-trouvé

1.000 F (100.000 A.F.) réc. à qui trouvera chienne noire, taille moy., poils longs ondulés. Ecr. à BUSSAC COURBILLAC, 16200 JARNAC, ou tél (45) 96-74-02.

secrétaires

Touropérator rech. SECRETAIRE STENODACTYLO bilingue anglais, 3 ans exper. Ne pas se présenter, adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à Explorator, 16, pl. de la Madeleine, Paris-8e.

occasions

SUPER SOLDES moquette

Laine et synthétique, gros stock, belle qualité - 757-19-19.

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE
Tous soins du corps visage
RELAXATION
296 69 87

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

CITROEN NEUVES D'EXPOS. PRIX DE MARS 1979.

VISA - GS - CX

Téleph. 670-15-96, 677-81-02.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS

Bel hôtel du XVIIIe restauré, du studio au 6 pièces. S.F.P.G.I. (groupe Suez). Tél. : 272-53-40, 271-72-80.

8e arrdt.

8e - LUXUEUX pied-à-terre Living, 2 chbres, 6e ét., soleil. 325-32-77 - 272-53-40

17e arrdt.

EXCEPTIONNEL. 149, av. de WAGRAM, 8.600 F/m², jamais habité, gd 4 P., 2 s. de bs, balcons, gd stdg. Samedi 11-18 h. ou 766-51-71.

24, rue Capitaine-Lagache Imm. angle, 52, rue Guy-Môquet, propriétaire vend appts occupés 2e ét., 120m² (3 P.+3 P.) 295.000 3e étg., 55 m², 3 P., 135.000 4e étg., 65 m², 3 pces, 160.000 520-13-57 ou s/place, 18 h. à 19 h. Samedi, dimanche, lundi.

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT Soleil, calme, 28, rue Ourcq. Appartemts libres tout confort 1er étg., 35 m², 2 p., 100.000 F. 7e étg., 4 p. en duplex, 230.000 F. 4e étg., 2 p., 48m², combles 180m². 224-18-42 ou sur place de 13 h. à 15 h. Samedi, dimanche, lundi.

20e arrdt.

GAMBETTA, 6, cité Ecoles, propriétaire vend appt 4 p. 2 + 2, entrée, cuisine, wc + grenier. Surface 120 m². Prix 250.000 F. 224-02-86 ou sur place 16 h. à 17 h. Samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

Chatou, R.E.R. 4 p., 83m² terras. 52m², dernier étg., vue, soleil, 645.000 F. 071-36-66, apr. 20 h.

91 - Essonne

A VENDRE F-5 A GRIGNY-2 10e étage, calme, SNCF, écoles, commerces à 5', séjour double, 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bs, dressing, petite pièce de rangement, placards, penderies, loggia, cave. Vue sur lac. Prix : 175.000 F+30.000 C.F. sur 11 ans à 5 %. Tél. : 906-65-14.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX

Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord INVESTISS. SUR ET SOLIDE Petit immeuble à la Mansart Construction haute qualité Appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex. 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES TELEPH. : (4) 457-32-62

Province

VACANCES ETE-HIVER THOLLON-LES-MEMISES 1.000/2.000 m., 12 km EVIAN, studio 4 personnes, 130.000 F avec 13.000 F cpt, 2-3 pièces. PROMOTION VIVIEN Tél. (50) 75-37-73, bur. ouv. s/pl.

BANLIEUE GRENOBLE Vend appt F-5, 9e étage, meublé ou non. Prix 300.000 F. Tél. (76) 25-20-59

constructions neuves

à Deauville

si votre choix se porte sur la qualité visitez

le Castel Saint-Clair

une luxueuse résidence de véritable style normand en plein centre, à 200 m du casino et votre décision sera prise

Nous vous accueillerons sur place : 54, rue du Gal Leclerc, tous les jours de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h sauf les mardi et mercredi. Tél. (31) 88.09.75. Livraison immédiate Renseignements à Paris : Tél. 261.56.52

appartements occupés

Propriétaire vend appts occupés 2 à 9 p. dans imm. bourgeois Paris 17e, 19e, 20e, Saint-Mandé. Idéal Placement - 224-02-86.

appartem. achat

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPTS, préférence dans le XVIe - 704-40-27.

locations non meublées Offre

A PARIS VOUS HABITEREZ 74, CHAMPS-ELYSEES

louez votre appartement au CLARIDGE

Une adresse de prestige. Des appartements entièrement remodelés (studios, 2 et 3 pièces). Bureau de location ouvert sur place tous les jours de 10 à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf samedi et dimanche). Tél. 359.59.52.

SÄGGEL-VENDOME 723.54.28 UAP

Paris

Importante Société loue SANS COMMISSION APPTS récents tout confort PARIS 19e 15-17, rue Henri-Ribière face Mo Place-des-Fêtes
2 PCES, 50 m2, loyer 1.246 F, charges 280 F, park. 157 F
4 PCES, 85 m2 loyer 1.917 F, charges 476 F, park. 157 F
Tél. 205-74-30 ou 202-05-88 de 9 à 12 h et 14 à 18 h.

PARIS (19e)

Métro Place-des-Fêtes SANS COMMISSION Immeuble tout confort
2 PCES, 45 m2, loyer 1.187 F, charges 262 F, park. 157 F
3 PCES 62 m2 loyer 1.467 F, charges 361 F, park. 157 F
4-5 PIECES, 80 m2, loyer de 1.815 F à 1.955 F selon l'étage, charges 507, park. 157.
S'adresser au régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris Tél. 202-05-88 de 9 à 12 h et 14 à 17 h.

Boutiques

Mo CRIMEE. Rue commerçante murs boutique vide + ss-sol. Tél. 224-02-86. Prix 290.000 F. 125 m². 28, rue Ourcq. S/pl. 13 h. à 15 h. Samedi, dimanche, lundi.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

locaux commerciaux

Plein centre TOULOUSE, ouverture centre commercial magasins différentes superficies, près gde surface alimentaire. Bail commercial sans pas-de-porte à professionnels confirmés. Bureau WINDSOR, 4, place Occitane, face Hôtel Mercure, 31000 TOULOUSE. Tél. : (61) 21-18-20, (61) 23-49-19.

bureaux

Domicil., artis. et Commerc. siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 17e, 15e, 17e. 255-70-80 - 229-18-04.

villas

COTE D'AZUR dans village pittoresque PRES GRASSE Vue panoram. imprenable mer, montagnes. BELLE VILLA ancienne 200 m² habit. + 130 m² dépend., livg 60 m², cuis., 3 ch., 2 bains + studio, meilleur cft, piscine, 4.000 m² magnif. jardin + verger. Prix 1.200.000 F. AG. COURRIN, 23, jeu de Ballon, 06130 GRASSE. (93) 36-24-37.

ARRIERE-PAYS BANDOL Sur 15.000 m² vignes, estanques, beau jard. amén. terrasses, vue dégag. vallées, collines. Maison pierre pays, parfait état, 6 p. pr. 3 s. bs, cuis. équipée, grange, dépend., ch. c., tél., piscine, pool., s. à m. d'été, barbecue, 2.000.000 de francs. AGENCE DU MOULIN L. FAYMAN 83740 LA CADIERE D'AZUR. Tél. (94) 29-31-30.

CHANTILLY - GOUVIEUX

Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 mn Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE Maison à la française Architecture élégante - Choix de modèles - Grans terrains de 630.000 à 910.000 F Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES Téléph. : (4) 457-32-62

maisons de campagne

ARDECHE, terrain 1 ha 30 av. grange à restaurer, site méridional, vue. - Tél. (91) 73-07-55.

fermettes

40 KM DEAUVILLE

Maison normande restaurée, 130 m² sur 1.800 m² environ terrain, 250.000 F. Téléphone (32) 41-81-88 ou (32) 41-80-41.

propriétés

IRLANDE

TRES INTERESSANTE PROPRIETE POUR LA PECHE A VENDRE Sur les rives du Lough-Arrow, célèbre lac à truites de rivière dans le comté Sligo, terrain de 3,84 ha. constitué de bonnes pâtures à bétail. La maison, en pin de haute qualité, a été réalisée selon le type et avec les matériaux du célèbre système Taybo norvégien. Cette propriété, paisible et retirée, bénéficie d'une position dans un pays sage, lacustre, remarquablement beau. Détails auprès de Jacksons Stops and McCabe, Estate House, Dawson Street, Dublin 2. Tél. : 77-11-77. Télex 30378.

Ancienne ferme proche

GORGES AVEYRON

terrain 3.500 m² viabilisé, 4 bâtiments formant cour, habitation partiellement restaurée 280 m², grenier, chauff. central, sanitaire, habitation restaurée 110m², pigeonnier 3X16m², hangar 80m², grange 290m²+160 m² fournil + four. PRIX 500.000 F Tél. (63) 38-60-88.

EXCEPT. Nord INDRE. 200 km Paris, propr. bourgeoise, 7 p. pr. tt cft, 8.000m² terrain arbr. fruits agrément. Facilité. Téléphone : (54) 00-20-68.

SAINT-CLOUD

VAL-DOR - VUE UNIQUE

BELLE PPTE 8 PIECES 3 bains, cuisine aménagée, TERRASSE. Jardin. Garage. 1.800.000 F. A DEBATTRE. PROPRIETAIRE - 504-01-50

PETITE SOLOGNE

135 km PARIS - A vendre

PROPRIÉTÉ

d'environ 130 ha dont environ 50 ha de bois (intéress. valeur de chênes), un étang + possibilité création trois autres étangs, terres, bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre, gibier naturel. Prix 2.100.000 F. Tél. prét. matin, 10 h à 11 h : (16-38) 35-00-58

Très beau mas limite GARD-VAUCLUSE, à flanc collines sur 5 ha. protég., vue s/rég. boisée et mont Ventoux, tr. belle construction un niv. entièr. rénovée, goût parfait, 200 m2 habitables, 7 p. princ., gd confort, très gde terrasse ombragée, platanes, tr. belle et gde piscine moderne. Sacrifié 1.200.000 F (urgent). Agce BOYER, 70, bd Gambetta, NIMES - Tél. (66) 67-41-80.

PRES GIEN Maison de style 5 pièces dont séjour 55 m², tt confort, étang, dans parc boisé 2 ha. PRIX TRES AVANTAGEUX Agce Les TOURELLES, Orléans 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90

terrains

PROVENCE. Terrain à bâtir boisé, 15.000 m² une seule villa, 8 km Carpentras, 20 F le m². Téléphone : (20) 32-00-99.

Terrain de w.-end 1.350 m² av. abri 10 m², 60 km de Paris par l'A-4. Tél. : 403-22-70.

villégiatures

PARIS-LONDRES (Centre)

Aller et retour avion + autocar 295 F. Excursions. T. 203-66-00.

VACANCES SPORTIVES AU SOLEIL - TENNIS - VILLAGE Mas meublés confort 2 à 4 personnes. LES HAUTS de NIMES - 3000 NIMES. SOPREX (66) 36-02-34

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **296-15-01**

Le Monde

économie

Washington aide Chrysler

(Suite de la première page.)

Le gouvernement écarte enfin l'idée — soumise par Chrysler — de relier cette aide au coût de mise en application des règlements fédéraux concernant la consommation de carburant des automobiles, la sécurité et la pollution. Il n'y aura pas de marchandage sur ce point, mais les demandes de Chrysler de dérogation à certains règlements continueront d'être prises en considération.

Le rôle du Congrès, qui ne pourra discuter du projet qu'après son retour de vacances, en septembre, laisse planer une grande incertitude sur les modalités et même la bonne fin de l'opération, car les parlementaires, travaillés par des courants contradictoires, ne manqueront pas de retailler ce plan à leur goût. M. Riccardo, P.-D. G. de Chrysler, s'est néanmoins déclaré jeudi *« extrêmement encouragé »* par le message de M. Miller.

La coopération est moins nette du côté des syndicats. Les représentants du personnel de Chrysler, membres du syndicat des travailleurs de l'automobile (U.A.W.), ont voté jeudi une résolution excluant le *« sacrifice extrême et injustifié »* que serait un « gel » des salaires pendant deux ans, comme l'avait demandé la direction de la firme. Sans annoncer encore de concession spécifiques, la direction de l'U.A.W. a laissé entendre que l'accor salarial qui doit être négocié cette année chez Chrysler pourrait être moins avantageux que ceux qui vont être conclus entre-temps avec les deux autres « grands » de l'automobile, Ford et General Motors.

MICHEL TATU.

La meilleure ou la pire des choses

La décision prise par le gouvernement américain de venir en aide au groupe Chrysler annonce-t-elle un changement d'attitude dans les relations entre l'administration et l'industrie ? Va-t-on voir l'Etat fédéral voler au secours d'autres entreprises en difficulté ? Il ne le semble pas. Tout indique, au contraire, qu'il s'agit de régler un dossier bien particulier, comme on l'avait fait en 1971, lorsque l'Etat américain avait accordé à la firme aéronautique Lockheed sa garantie pour des emprunts bancaires d'un montant de 250 millions de dollars.

Reste que, dans le pays qui symbolise aux yeux de beaucoup la libre entreprise, l'Etat intervient pour corriger les effets du marché et aider une firme qui — incontestablement plus gênée que ses concurrents nationaux par les nouvelles normales automobiles imposées par l'administration — a aussi commis des erreurs de gestion. Voilà qui risque outre-Atlantique, et ailleurs, de faire froncer quelques sourcils.

Vaine querelle. Il est aussi absurde, au nom des principes, de réclamer à tout propos une aide de l'Etat que de la dénoncer systématiquement lorsqu'elle est accordée. L'aide publique peut en effet s'avérer la pire ou la meilleure. La pire si elle est consentie pour sauver une entreprise non viable, si son utilisation n'est pas contrôlée, si son octroi n'est pas assorti de conditions claires, s'il n'est pas exigé des bénéficiaires des engagements précis en contrepartie. La meilleure, au traire, si elle permet à une entreprise de traverser une passe difficile, si elle répond à une stratégie globale — dans le cadre de l'organisation d'un secteur, par exemple, — si enfin l'opinion publique n'a pas l'impression que l'Etat se comporte comme un bailleur de fonds ordinaire. En fait, ce n'est qu'aux résultats obtenus que l'on peut juger du bien-fondé de l'intervention de la puissance publique dans de telles affaires. Un risque existe toujours de voir les fonds publics engloutis.

C'est bien la raison pour laquelle tout doit être transparent dans ce domaine, ce qui n'est pas toujours le cas en France, c'est le moins qu'on puisse dire. Le secrétaire au Trésor américain, M. Miller, en annonçant que le gouvernement américain était prêt à aider Chrysler, a bien précisé que le Congrès serait saisi et que c'est lui, finalement, qui déciderait. Les parlementaires français vont rêver... — Ph. L.

AFFAIRES

L'O.P.A. de la Lyonnaise des eaux sur les Pompes funèbres

Vendue d'avance?

Comment une société prospère détenant une position largement dominante dans son secteur et nourrissant de grandes ambitions industrielles peut-elle — avec le sourire — accepter de se faire racheter par un grand groupe ? C'est la question que l'on se pose dans les milieux financiers à propos de l'offre publique d'achat (O.P.A.) lancée par la Lyonnaise des eaux sur le capital des Pompes funèbres générales.

Dans une conférence de presse commune, les deux présidents ont bien donné une explication : l'opération s'inscrirait *« dans le cadre d'une stratégie visant à développer l'aspect industriel et international de chacune des entreprises »*. Mais, pour beaucoup, la Lyonnaise des eaux, ainsi que les trois grandes banques nationalisées et le groupe U.A.P., qui participent à l'opération, tentent tout simplement de s'emparer d'un énorme « fromage ». Pratique courante, reflétant, en l'occurrence, le savoir-faire des gestionnaires de ce groupe.

L'affaire a été menée rondement. Le 20 juin, M. Gourdon, président des Pompes funèbres, reçoit la visite de M. Chaussade, qui préside, lui, aux destinées de la Lyonnaise des eaux. M. Chaussade annonce à son interlocuteur que c'est son groupe qui, le matin même, a saisi la Chambre syndicale des agents de change d'un projet d'O.P.A. sur les Pompes funèbres.

Va-t-il y avoir bataille boursière ? Le prix offert par la Lyonnaise peut paraître alléchant : 500 F par action, pour un cours de Bourse de 348 F le 19 juin. Mais, d'une part, l'usage boursier veut qu'un groupe souhaitant s'emparer pacifiquement d'un autre le prévienne suffisamment longtemps avant de rendre l'opération publique ; ensuite et surtout, les Pompes funèbres générales ont encore de belles perspectives. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à la note d'information de la Commission des opérations de Bourse à leur sujet. Pourtant, il n'y aura pas bataille. A la stupéfaction générale, M. Gourdon et son conseil d'administration unanime conseillent quelques jours plus tard aux actionnaires d'accepter l'offre de la Lyonnaise.

« Le conseil, qui détient, au complet, moins de 1 % du capital, outrepasse ses droits en recommandant aux porteurs « sérieux » de se débarrasser de leurs titres », affirme l'un des principaux actionnaires des pompes funèbres. *« Nous avons d'abord essayé de résister »*, réplique un dirigeant de la société. *« Puis, faute d'avoir pu trouver des alliés sérieux et après avoir obtenu de solides garanties sur la pérennité de notre entreprise, nous avons tous capitulé... De toute façon, l'affaire était jouée d'avance... »*. La Lyonnaise des eaux aurait, en fait, averti dès le premier jour la société convoitée qu'il était en quelque sorte « inutile de résister », les « autorités concernées » ayant déjà donné leur accord à l'opération.

En bonne logique

Si tel est bien le cas, la procédure habituelle n'a pas été respectée : l'accord du ministre de l'économie ne peut jamais, en bonne logique, précéder la saisine de la Chambre syndicale des agents de change. La tradition veut, en effet, que ce soit elle qui, saisie du projet d'O.P.A., le soumette ensuite à un petit comité — un triumvirat — mis en place en 1978 par le ministre de l'économie. Ce groupe est chargé de conseiller M. Monory sur l'attitude à adopter face à de telles affaires et de vérifier notamment que le rapprochement envisagé respecte bien les lois sur la concurrence. Ensuite, seulement, le ministre décide ou non de saisir la commission de la concurrence et des prix pour instruire un dossier plus complet.

Or dans le cas présent, cette commission n'a pas été saisie, ce qui ne manque pas d'étonner. D'abord parce qu'il s'agit de deux entreprises de services publics qui détiennent déjà des positions dominantes dans leurs domaines respectifs. Ensuite, parce que ces deux entreprises ont les mêmes clients, à savoir les collectivités locales, dont on voit mal comment ils pourront résister — si l'O.P.A. réussit — à l'indéniable commodité de s'adresser, pour le traitement et la distribution de l'eau, le ramassage des ordures, les travaux routiers, et maintenant le gardiennage et les pompes funèbres, à un seul et même groupe. Comment la sacro-sainte concurrence pourra-t-elle s'exercer dans ces secteurs ?

Enfin, faut-il rappeler que la Société des pompes funèbres générales a fait l'objet le 27 juillet dernier (*le Monde* daté 29-30 juillet) d'un rappel à l'ordre pour *« pratiques anti-concurrentielles »* ? Et que la commission de la concurrence instruit en ce moment même — si aucun contre-ordre n'a été donné — un dossier contre la Lyonnaise des eaux ?

En tout cas, si l'O.P.A. réussit, il s'agira d'un bien joli cadeau de bienvenue au futur président de la Lyonnaise des eaux, M. Jérôme Monod...

PATRICE CLAUDE.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

FORTE POUSSÉE DES PRIX DE GROS EN JUILLET

L'indice des prix de gros aux Etats-Unis a augmenté de 1,1 % en juillet en raison notamment de la hausse des produits pétroliers.

Le relèvement du prix de l'essence, ont indiqué les pouvoirs publics, a été de 3,9 % durant le mois de juillet et celui du prix du mazout de 9 %. Les prix de ces deux produits ont fait des bonds de 39 % et 52 % par rapport à juillet 1978. Les prix des produits alimentaires sont, en revanche, demeurés stables alors qu'on prévoyait une baisse saisonnière.

Le mois précédent, la hausse des prix de gros (+ 0,5 %) s'était ralentie. — *(A.F.P.)*

● *Légère progression du chômage aux Etats-Unis.* — Le taux de chômage américain est passé de 5,6 % de la population active en juin à 5,7 % en juillet. Pour le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, cette hausse de 0,1 % indique que la récession n'a pas encore frappé pleinement les Etats-Unis et conforte le président Carter dans son refus de modifier sa politique économique. — *(Reuter)*.

● *La production de Chrysler-Grande-Bretagne* sera totalement arrêtée la semaine prochaine. La direction de la société, qui est passée depuis un an sous le contrôle de P.S.A. Peugeot-Citroën, a annoncé le 9 août que les sept mille ouvriers de son usine de montage de Linwood seront mis à pied le 15 août. Du fait des grèves qui, depuis plus de cinq semaines, paralysent la production de pièces et d'éléments aux usines de Stoke et de Ryron, l'usine de Linwood, qui monte les voitures Avenger, Sunbeam et Alpine, ne peut plus être approvisionnée normalement. Les salariés grévistes réclament des augmentations de salaires supérieures à celles proposées par la direction (+ 5,5 %).

LES BANQUES ÉTRANGÈRES ONT RENFORCÉ LEURS IMPLANTATIONS

Les banques étragères ont considérablement renforcé ces dernières années leurs implantations aux Etats-Unis. Selon un rapport officiel qui vient d'être rendu public à Washington, le nombre des filiales de banques étrangères établies aux Etats-Unis a triplé, passant, de la fin 1972 à 1979, de cent quatre à trois cent dix-huit.

Ce renforcement se serait surtout opéré par le biais de rachats de banques américaines. Le mouvement s'est accéléré en 1977-1978, les banques étrangères ayant voulu s'implanter avant que le Congrès n'adopte des dispositions rendant plus difficile leur installation sur le sol américain. Les trois cent dix-huit filiales de banques étrangères, qui sont principalement implantées dans trois Etats : New-York, Illinois et Californie, ont pris 13.5 % du marché national des prêts industriels et commerciaux.

AÉRONAUTIQUE

PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS DEUX SOCIÉTÉS

Par décret au titre du ministère de la défense publié au *Journal officiel* du 9 août, le ministre de l'économie est autorisé à prendre pour le compte de l'Etat une participation financière dans le capital d'une société par actions en cours de constitution et dénommée Société de gestion de participations aéronautiques (SOGEPA).

La participation de l'Etat dans cette société sera réalisée par apport de 25 % du capital de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et par des actions que l'Etat détient dans la Société anonyme des avions Marcel Dassault - Breguet Aviation (*le Monde* du 13 juillet). Placée sous le contrôle du ministre de la défense et du ministre de l'économie, la société aura un conseil d'administration composé de dix membres : le délégué général pour l'armement, le directeur général de l'aviation civile, le directeur du budget et le directeur du Trésor ; deux autres représentants de l'Etat nommés par décret ; quatre personnalités désignées par l'assemblée générale des actionnaires et agréées par le premier ministre.

QUATRE CONSTRUCTEURS VONT SE PARTAGER LE MARCHÉ DE L'ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE

La Direction générale des télécommunications a retenu quatre constructeurs — Matra, le groupe Thomson, Telic (groupe C.G.E.) et T.R.T. - La Radiotechnique (groupe Philips) — pour la fabrication de l'annuaire électronique qui va progressivement remplacer les Bottins (*le Monde* du 22 mars 1978).

L'annuaire électronique, composé d'un petit écran de 20 centimètres, noir et blanc pour le moment, et d'un clavier à touches branché sur le téléphone, permettra aux abonnés d'avoir, dans l'instant, le renseignement téléphonique souhaité. La D.G.T. va déjà commander une première série de mille appareils livrables en 1980. Les abonnés du département d'Ille-et-Vilaine seront les premiers équipés à la fin de 1981. Vers 1992, la D.G.T. estime que les trente-quatre millions d'abonnés au téléphone en France seront tous dotés — gratuitement — de ce terminal annuaire. Le prix de ces appareils étant estimé à 400 F, et à la charge des P.T.T., cela représente donc pour les industriels un marché de plus de 10 milliards de francs sur une douzaine d'années.

La D.G.T. a également fait connaître son choix en matière de télécopieurs grande diffusion (*le Monde* des 10 février et 9 août 1979). Le matériel de Thomson a été retenu, mais les P.T.T. vont demander aux trois autres industriels (SAGEM, CIT-Alcatel et Matra) de reformuler une proposition afin que l'administration agrée, d'ici à la fin de l'année, un second appareil.

Rappelons que c'est également le groupe Thomson qui a été choisi par les P.T.T. pour équiper en terminaux Videotex (système qui permet à l'abonné de dialoguer avec des banques de données) le réseau expérimental qui va être mis en place à Velizy, dans la région parisienne, en 1980.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,24	4,2425	— 55	— 25	— 55	— 20	— 75	— 30
$ can. ...								
Yen (100)	1,9625	1,9650	+ 55	+ 80	+ 140	+ 170	+ 445	+ 480
DM	2,3270	2,3295	+ 80	+ 80	+ 150	+ 180	+ 460	+ 500
Florin ...	2,1190	2,1215	+ 25	+ 45	+ 55	+ 80	+ 140	+ 170
F.B. (100).	14,53	14,5490	— 325	— 150	— 425	— 230	— 540	— 215
F.S. (100)	2,5705	2,5745	+ 175	+ 220	+ 250	+ 425	+ 1090	+ 1140
L. (1 000)	5,1865	5,1915	— 185	— 120	— 395	— 295	— 1200	— 1035
£	9,4935	9,5055	— 335	— 280	— 630	— 560	— 1440	— 1355

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/8	6 1/2	6 3/16	6 9/16	6 1/4	6 5/8	6 11/16	7 1/16
$ E.-U. ..	10 9/16	10 15/16	11 7/16	11 13/16	11	11 1/4	11 1/16	11 7/16
Florin ...	8 1/8	8 5/8	8 9/16	9 1/16	8 11/16	9 1/8	9 5/16	9 11/16
F.B. (100).	10	11	11 3/4	12 3/4	11 3/4	12 3/4	11 1/8	12 1/8
F.S.	1/2	5/8	1 1/8	1 1/2	1 1/4	1 5/8	2 1/8	2 1/2
L. (1 000)	10	11	13 3/8	15 1/2	14	16	15	16 1/2
£	14	14 1/2	14 1/8	14 7/8	14 1/8	14 7/8	14	14 3/8
Fr. franç..	10 1/8	10 7/8	11 3/16	11 11/16	11 3/8	11 7/8	12 1/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Les réactions aux conclusions du conseil des ministres

La C.F.T.C. : il faut autre chose que de simples promesses

Réagissant aux propos tenus à la suite du conseil des ministres du 8 août par M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, jeudi à Antenne 2 Midi (*le Monde* du 10 août), M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., estime qu' *« il est regrettable que le gouvernement ait attendu une flambée de protestations après ses récentes décisions pour songer à quelques compensations sociales. Mais il faut autre chose que de simples promesses au sujet des prestations familiales ou du SMIC pour donner aux salariés le sentiment d'une politique équitables »*.

« Une priorité, poursuit M. Bornard, *doit de plus en plus être donnée à la création d'emplois, mais les salariés ne peuvent renoncer à leurs droits sur les résultats de leur travail, que ce soit sous forme de salaires, de réduction de la durée du travail, ou de participation à l'enrichissement de leurs entreprises. Il appartient donc au gouvernement de ne pas stériliser la politique contractuelle. »*

M. Boulin ayant affirmé que sa porte *« était ouverte en permanence »*, M. Jean Menu, président de la C.G.C., réplique de son côté dans une lettre ouverte au ministre : *« Vous avez chanté les mérites de la concertation, puissiez-vous être entendu par votre premier ministre, car nous voudrions bien pouvoir discuter relance sectorielle, redéploiement industriel, réduction du temps de travail, réforme fiscale, c'est-à-dire des remèdes que nous préconisons pour améliorer l'emploi. »*

Le président de la C.G.C., qui *« conteste fermement que M. Barre ait tenu son pari de maintenir le pouvoir d'achat, car les cadres voient le leur diminuer chaque année de 2 % »*, souligne que le ministre du travail et de la participation *« n'a pas répondu aux questions posées concernant la justice fiscale et l'impôt sur les fortunes alors que, pour la C.G.C., la réforme de la fiscalité dans le sens d'une plus grande équité est la condition nécessaire à l'instauration d'une véritable solidarité nationale »*.

M. Jean Menu a déclaré d'autre part que son organisation était prête à participer à une éventuelle journée de grève générale, en septembre ou octobre, avec les centrales ouvrières. La dernière participation de la C.G.C. à une journée de grève nationale remonte au 24 mai 1977, date à laquelle les cinq syndicats représentatifs et la FEN avaient protesté contre le gel du pouvoir d'achat et le blocage des négociations salariales.

TROIS CENT TREIZE LICENCIEMENTS SONT AUTORISÉS A LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE COMEX

(De notre correspondant.)

Marseille. — La direction départementale du travail des Bouches-du-Rhône vient d'autoriser le licenciement de trois cent treize salariés (plongeurs et scaphandriers) de la société Comex services. Le conseil d'administration de cette société appartenant au groupe marseillais Comex, spécialiste mondial de la plongée sous-marine industrielle, avait proposé en juin dernier de se séparer de trois cent treize personnes. Ces licenciements concernent le personnel opérationnel (plongeurs et scaphandriers). La direction départementale du travail a, en revanche, réservé sa réponse pour soixante-dix autres suppressions d'emploi envisagées pour le personnel sédentaire.

Selon M. Michel Bréchet, l'un des directeurs du holding qui « coiffe » les sociétés constituant le groupe Comex, une grande partie de ces salariés pouraient être réembauchés rapidement si l'important contrat en cours de négociation était signé.

Ces licenciements, décidés après le refus du ministère de l'industrie d'accepter l'alliance envisagée par le P.-D.G. de Comex, M. Henry G. Delauze, avec le groupe américain Mc Dermott pour assurer le sauvetage de Comex services, interviennent au moment où se discute à Paris la façon de trouver une solution française aux difficultés de l'entreprise. — J. C.

Le conflit dans les arsenaux

LA C.G.T. EST PRÊTE A « TOUT TYPE D'ACTION » DÈS LA FIN DU MOIS D'AOUT

La fédération C.G.T. des travailleurs de l'Etat (Arsenaux) a confirmé au cours d'une conférence de presse, jeudi 9 août, son refus d'accepter les propositions faites par le ministère de la défense fin juin, notamment le rétablissement au 1er juillet des décrets alignant les salaires des personnels des arsenaux sur ceux de la métallurgie, une proposition assortie toutefois d'une clause restrictive limitant la hausse maximum des salaires à 1 % de plus que l'indice des prix de l'INSEE (*le Monde* du 30 juin).

« Face à la ponction sans précédent sur nos salaires, tout type d'action est envisageable dès la fin du mois d'août », a précisé M. Henri Berry, secrétaire général. Celui-ci a vivement critiqué *« l'attitude répressive du pouvoir »* pendant et après le conflit, notamment les sanctions et mesures disciplinaires à l'encontre de certains travailleurs, et a dénoncé *« les atteintes aux libertés syndicales et démocratiques perpétrées par le ministre de la défense »*.

Les responsables de la fédération ont réaffirmé leur volonté d'union *« la plus large »* avec les autres organisations syndicales sur les bases de la *« plate-forme revendicative commune »* à la C.F.D.T., la C.G.T., F.O. et la C.F.T.C. établie à la fin du mois de mai (*le Monde* des 1er et 14 juin).

L'UNAF : redresser le pouvoir d'achat des prestations familiales.

L'Union nationale des associations familiale rappelle dans un communiqué être *« intervenue auprès du gouvernement pour regretter que la majoration uniforme de la cotisation d'assurance-maladie ait pour conséquence de supprimer pour les familles à revenus modestes l'amélioration du pouvoir d'achat des allocations familiales intervenue le 1er juillet. Ainsi l'U.N.A.F. est-elle très attentive aux décisions qui vont être prises pour redresser le pouvoir d'achat des prestations familiales.*

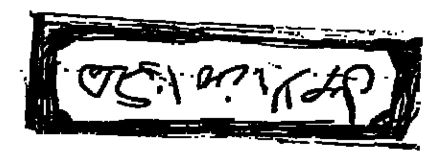
» Au-delà des mesures immédiates indispensables, elle rappelle qu'en période de glissement très rapide des prix, il est nécessaire d'appliquer à l'évolution des prestations familiales des règles plus équitables notamment à travers leur majoration biannuelle. Mais des réformes profondes s'imposent pour tenir un plus juste compte du coût familial de l'enfant. L'U.N.A.F. va concrétiser cette demande dans un plan précis de redéploiement de la compensation des charges familiales. »

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES : le dépôt des listes de salariés est fixé au 20 septembre

La date limite pour le dépôt des listes nominatives de salariés en vue des élections prud'homales est fixée au 20 septembre, indique-t-on au ministère du travail et de la participation. Un décret à paraître au *Journal officiel* doit confirmer cette décision, qui donne en grande partie satisfaction au C.N.P.F. et à la C.G.T., qui avaient demandé que cette date soit repoussée au 30 septembre. Le scrutin reste fixé au 12 décembre. Selon la rue de Grenelle, 71 % de salariés sont déjà inscrits à Paris et 60 % à 90 % en province, selon les régions.

L'indication de la domiciliation des salariés — personnelle ou professionnelle —, que la loi ne tranche pas, continue d'entretenir une polémique. La plupart des employeurs, auxquels les salariés ne sont pas tenus d'indiquer leur adresse privée, ont opté pour la domiciliation à l'entreprise.

Les syndicats craignent des « manipulations » de courrier. A toutes fins utiles, il faut rappeler que, s'il en coûte une amende de 160 F à 600 F à l'employeur qui ne déclare pas le salarié à la mairie, l'article 187, alinéa 2, du code pénal est autrement plus sévère avec le détournement du courrier *« toute suppression, toute ouverture de correspondances adressées à des tiers, faite de mauvaise foi, sera punie d'un emprisonnement de six jours à un an et d'une amende de 500 F à 3 000 F ou à l'une de ces deux peines seulement. »*



ÉNERGIE

Le ministre du pétrole des Émirats arabes unis exprime ses réserves sur un dialogue avec la C.E.E.

Le ministre du pétrole des Emirats arabes unis, M. Al Oteiba, a affirmé le 9 août, selon l'agence saoudienne de presse, que son pays était disposé à se réunir avec les pays industrialisés *« à condition que ne soient pas abordées les questions de prix et de production »*, car celles-ci *« relèvent des affaires intérieures des producteurs »*. Le président en exercice de l'OPEP a ajouté qu'il n'était d'ailleurs pas possible *« de parler de pétrole sans absorber les autres questions politiques et économiques. Celles-là, nous pourrions en parler dans le cadre d'éventuelles réunions avec des pays industrialisés »*.

Vraisemblablement à Paris

Une rencontre entre les ministres chargés du pétrole des pays du Golfe et de la Communauté économique européenne n'est prévue *« ni dans le proche, ni dans le lointain avenir »*, a conclu M. Al Oteiba, qui participait le 9 août à la réunion du comité stratégique de l'O.L.P. à Taïf, en Arabie Saoudite.

En Europe cependant plusieurs pays semblent devoir répondre favorablement à l'initiative du Koweït et de la France d'une telle réunion, prévue, dit-on, pour la seconde quinzaine de septembre, vraisemblablement à Paris.

En République fédérale d'Allemagne, on affirme que le ministre de l'économie, M. Lambsdorff, devrait envoyer prochainement une réponse « positive » à M. Giraud. On se refuse, dans les milieux officiels, à confirmer les informations en provenance de Bruxelles, selon lesquelles la R.F.A. souhaiterait que les Etats-Unis soient tenus informés de toutes les phases du dialogue.

D'autre part, les Pays-Bas, tout en se déclarant en principe favorable à l'instauration du dialogue entre les pays du Golfe et la Communauté, estiment que ces pourparlers devraient se dérouler par l'intermédiaire des canaux communautaires existants, indique-t-on de source autorisée proche du ministère néerlandais des affaires étrangères.

Voilà qui ne facilitera pas la tâche de Paris, qui aimerait éviter — pour répondre au souhait de certains pays du Golfe — la participation à cette réunion de M. Guido Brünner, commissaire européen à l'énergie. Ce dernier, qui avait pris part à Londres, le 30 juin, à la rencontre entre la C.E.E. et le comité stratégique de l'OPEP, avait ensuite soulevé l'ire des membres de l'OPEP par des déclarations peu diplomatiques (*le Monde* du 14 juillet). De ce fait, les négociations entre la C.E.E. et les pays du Golfe avaient failli être rompues.

LA BAISSE DES PRIX PÉTROLIERS SE CONFIRME SUR LE MARCHÉ DE ROTTERDAM

La baisse des prix du pétrole sur le marché libre de Rotterdam se poursuit, indique le *Bulletin pétrolier*, hebdomadaire publié par la C.E.E. et qui porte sur la dernière semaine de juillet.

En effet, précise le *Bulletin*, le niveau des prix hors taxes en dollars des principaux produits pétroliers dans la C.E.E. a augmenté en moyenne de 49 % par rapport à fin décembre 1978 et de 2 % par rapport au 23 juillet dernier. Si le niveau des prix s'était aligné sur celui des cotations de Rotterdam, la hausse aurait atteint, le 30 juillet, 92 %. Le 23 juillet, cette hausse aurait été de 99 %.

A la date du 30 juillet, les hausses de prix hors taxes par rapport à fin décembre 1978 ont été en moyenne, dans la C.E.E., les suivantes : essence super, + 42 % contre 37 % le 23 juillet dernier ; essence ordinaire, + 42 % (inchangé) ; gazole, + 44 % contre 41 % ; fuel-oil domestique, + 58 % contre 56 % ; fuel lourd, + 45 % (inchangé). — *(A.F.P.)*

LES ÉLUS COMMUNISTES DÉNONCENT LES HAUSSES CONSIDÉRABLES DES CHARGES DE CHAUFFAGE

Une centaine de parlementaires, maires et conseillers communistes de l'Ile-de-France, se sont rassemblés le 9 août devant le ministère de l'économie pour demander l'abrogation de l'arrêté interministériel du 28 juin 1979 sur le contingentement du fuel domestique. « *La hausse des prix d'une part, l'encadrement d'autre part, constituent deux méthodes employées simultanément pour atteindre le même objectif : favoriser les géants de l'industrie et de la finance* » a souligné M. Rosette, sénateur (P.C.) du Val-de-Marne et président du groupe communiste au Sénat, qui a été reçu par un haut fonctionnaire du ministère.

Les élus communistes ont témoigné de l'augmentation « considérable » des charges de chauffage des communes du fait de la hausse du prix du fuel et de la décision des distributeurs de ne plus attribuer de rabais à leurs clients du fait de la pénurie actuelle. « *Il est inadmissible*, ont-ils affirmé, *que les humbles gens soient les premières victimes de cette situation.* »

AGRICULTURE

La conférence sur la réforme agraire et le développement rural a eu « une portée considérable et novatrice », nous écrit son secrétaire général

M. Herman Santa Cruz, secrétaire général de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui s'est tenu à Rome du 12 au 20 juillet dernier, estime que les interprétations que le Monde *daté du 22-23 juillet a données de cette conférence*, « tendent à minimiser hâtivement la portée pourtant considérable et novatrice des textes approuvés à l'unanimité ». *Voici les principaux passages de sa lettre :*

Pour la première fois, nous disposons maintenant d'une véritable « charte des paysans », adoptée par acclamation. Celle-ci définit les droits des ruraux et les obligations de leurs gouvernements pour leur assurer une égalité de chance avec les populations urbaines. Délaissés jusqu'ici, les petits agriculteurs et les paysans sans terre se voient ainsi reconnus, dans un document officiel, un droit à la terre, à l'eau, aux moyens de production, crédit et services, à l'éducation, la formation, la vulgarisation, l'intégration des femmes dans le développement ; le lancement d'activités rurales non agricoles pour résoudre le chômage et le sous-emploi massif sont également reconnus comme indispensables.

A l'évidence, toutes ces mesures visent à apporter aux masses les plus pauvres une amélioration notable de leurs conditions de vie. Elles montrent à suffisance combien le reproche d'une F.A.O. manipulée par les gouvernements des pays en développement pour conforter leurs élites au pouvoir est sans fondement. (...)

La conférence ne pouvait pas non plus éluder les responsabilités des pays développés. (...)

Ainsi, les textes approuvés par consensus vont beaucoup plus loin dans la voie des réformes qu'aucun autre document international et le programme d'action présente même une innovation de toute première importance : l'accord des pays à l'établissement d'objectifs spécifiques, de points de repère et d'indicateurs pour surveiller les progrès accomplis. La conférence a requis la F.A.O. et les autres organisations du système des Nations unies de jouer un rôle important dans cette nouvelle entreprise.

Par ailleurs, infiniment moins coûteuse que d'autres, et ayant pu éviter toute politisation des débats, cette conférence n'a décidé la création ni d'une organisation nouvelle ni même d'un fonds nouveau. Voilà qui tranche avec de nombreuses conférences précédentes. Elle s'est, au contraire, limitée à recourir à un mécanisme inter-agences déjà en place, ce qui dément l'assertion d'un conflit de compétence entre institutions pour la suite à donner à la conférence. Le rôle pilote de la F.A.O. en cette matière ne pouvait d'ailleurs pas être *« contesté »* puisque sa propre constitution lui confie une fonction dans le développement rural. (...)

Le Monde a écrit que les réserves exprimées par quelques pays diminuaient la portée des résultats acquis. Certaines réserves ont, en effet, été formulées tant par des pays en développement que par des pays développés. Cela prouve simplement que la F.A.O. a mené son travail préparatoire sans complaisance, s'attaquant aux vrais problèmes sans peur de déplaire ni même de gêner.

Certaines réserves sont venues d'un tout petit nombre de pays du tiers-monde pour qui le programme d'action va trop loin et à l'encontre de leurs conceptions politiques, économiques et sociales.

D'autres ont été exprimées par quelques pays développés, concernant surtout le commerce international et l'aide publique au développement. Elles étaient attendues, car c'est l'attitude habituelle de ces pays de résister aux demandes d'ouverture de leurs marchés ou à tout engagement d'assistance financière. Nous avons cependant pleine confiance que ces pays reverront leur position puisque nul d'entre eux n'a contesté l'analyse de la F.A.O. suivant laquelle les efforts des pays en développement pour adapter leurs structures internes devaient être complétés et amplifiés par un réaménagement de l'ordre économique international.

Ces réserves, aux deux extrêmes, montrent que quelque chose de vraiment nouveau et important a été réalisé.

Très certainement, la conférence a débouché sur un programme d'action qui pourrait, s'il est mis en œuvre avec la persévérance voulue, modifier substantiellement le sort de centaines de millions d'hommes et de femmes.

LES MONTANTS COMPENSATOIRES BRITANNIQUES SONT RÉTABLIS

Bruxelles *(A.F.P.)*. — La Commission européenne a décidé de rétablir, à compter du lundi 13 août, les montants compensatoires monétaires appliqués dans les échanges agricoles entre la Grande-Bretagne et ses partenaires de la C.E.E.

Les M.C.M. britanniques avaient été supprimés le lundi 6 août à la suite de la hausse de la livre. Or, depuis quelques jours, on note un net repli de la devise britannique sur le marché des changes. D'où la décision des autorités de Bruxelles de rétablir les M.C.M. à un taux de 1,9 %. En effet, alors que les M.C.M. des pays membres du système monétaire européen sont fixes, ceux des Britanniques suivent les variations de la livre, non intégrée au S.M.E. Si la baisse de la livre se poursuivait ces prochains jours et dépassait 1 %, la Commission européenne augmenterait à nouveau, mercredi prochain, les M.C.M. britanniques.

AUJOURD'HUI

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème n° 13

Jeu de code

Ce texte est codé de la même manière que le texte du problème précédent, en inversant l'ordre des lettres, mais au niveau des groupes de cinq lettres. En inversant donc les ordres à l'intérieur des blocs, on obtient :

CE QUI SE CONÇOIT BIEN S'ENONCE CLAIREMENT ET LES MOTS POUR LE DIRE VIENNENT AISEMENT.

PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2459

HORIZONTALEMENT

I. Travaux qui exigent du souffle et beaucoup de repos. — II. Ont pris la place des jours néfastes ; Couche sur le dos. — III. Emis par une auguste victime ; Répété par un consolateur ; Manque d'élégance. — IV. Déteste le sel et recherche le calme ; Dans le Cher. — V. Corps gras ; Orientation ; Dans la Somme. — VI. Culottes de différentes tailles ; Coule à flots ; Providence de gazelles assoiffées. — VII. Vis ; Vient à son heure ; Dans une devise latine prônant la modération. — VIII. Ne manquent pas de tranchant. — IX. Noble (épelé) ; Lieux de promenades ; Passe à Moissac. — X. Minutieusement préparées ; Fin de participe. — XI. Ancien verbe actif ; Dont la prudence a théoriquement doublé. — XII. Marchait à pas de loup ; Avait de hautes et lointaines préoccupations ; Initiales d'un bienfaiteur. — XIII. Changent de forme en cas de danger ; Pièce de batterie. — XIV. Permettent de manipuler des sommes importantes ; Tissu ; Se prononcent par hasard. — XV. Régna longtemps sur Modène ; On ne peut plus léger ; Groupe plusieurs départements.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■														
II		■									■				
III				■		■			■						■
IV											■				
V				■	■				■						
VI							■	■					■		
VII			■									■			
VIII	■	■										■		■	
IX			■		■						■				
X								■		■			■		
XI					■		■		■						■
XII				■									■		
XIII						■									
XIV								■				■			
XV					■							■			

VERTICALEMENT

1. Laissa froid Pline l'Ancien ; Une fois décatie, peut tout juste être utilisée comme doublure. — 2. Eléments incendiaires ; Sont aujourd'hui plus que jamais des personnes sans scrupules. — 3. Te montres édifiant ; Peut encore soliloquer. — 4. Souvent frappé par Cortot ; S'apparente à un jour pluvieux ; Pigeonnée. — 5. Sur un set ; Points cardinaux ; Grecque. — 6. Symbole ; Bien disposé ; Donné avant l'attaque des « Troyens ». — 7. Tiras ta révérence ; Visibles en Bretagne ; Cours d'Anglais. — 8. Prophète ; Avait un titre ; Pronom. — 9. Bout d'impatience ; Une drôle de bobine ; Joue un rôle protecteur. — 10. Facilitent une ascension ; D'un commerce agréable. — 11. Ornements ; Craché par le calomniateur. — 12. Botte ; Nuisent à l'acuité visuelle. — 13. Aventurier ; Puissance ; Possède une certaine dose de sang... froid. — 14. Démentirent ; Interdisent les dépassements. — 15. En Allemagne (épelé) ; Détourne ; Se mire dans le Danube.

Solution du problème n° 2458

HORIZONTALEMENT

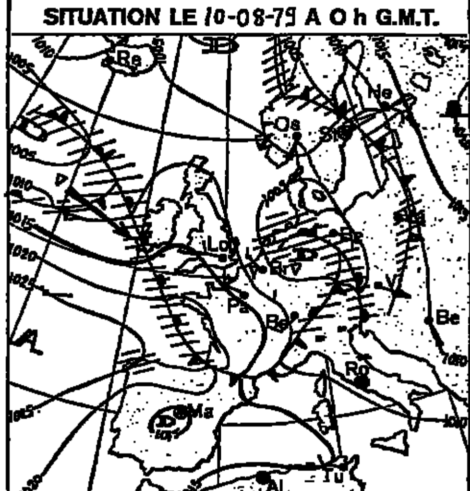
I. Unissent. — II. Route. — III. Epiclères. — IV. S.O.S. ; Foc. — V. La ; Aa ; Né. — VI. Sottise. — VII. Ire ; Sud. — VIII. Idoine ; Sa. — IX. Pénates. — X. Ait. — XI. Statuaire.

VERTICALEMENT

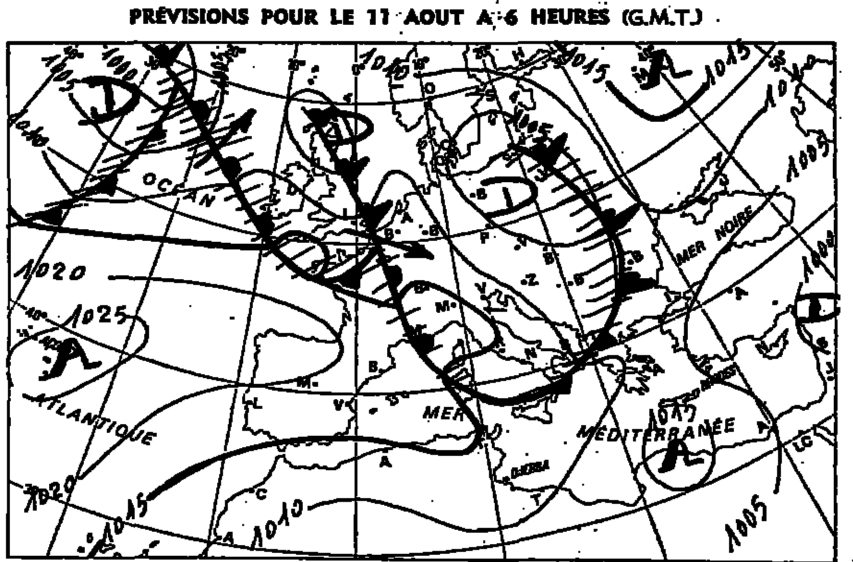
1. Utes ; Slip. — 2. Polo ; Dent. — 3. Irisation. — 4. Soc ; triait. — 5. Suivalent. — 6. Eté ; As ; Ee. — 7. Nerf ; Es ; Sal. — 8. Eon ; Us ; Ir. — 9. Ascendante.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 11 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 août à 0 heure et le samedi 11 août à 24 heures :

Samedi, au sud d'une ligne approximative Bordeaux-Embrun, le temps sera assez bien ensoleillé, surtout dans le secteur méditerranéen car, sur le Bassin aquitain, on notera des nuages brumeux assez abondants le matin. Les vents, de nord-ouest, faibliront en particulier près de la Méditerranée, et les températures maximales seront en hausse.

Au nord de la ligne Bordeaux-Embrun, le temps sera très nuageux le matin et quelques pluies passagères se produiront de l'embouchure de la Loire aux Ardennes, aux Vosges et au Jura. Dans la journée, ces précipitations se déplaceront vers le sud-est et n'affecteront plus le soir que les régions comprises entre le nord du Massif Central et le nord des Alpes en s'atténuant. Après ce passage, le temps deviendra plus variable par le nord-ouest avec des passages nuageux et des éclaircies. Quelques averses sont probables près des frontières du Nord et du Nord-Est. Les vents, de nord-ouest, seront faibles à modérés. Les températures maximales varieront peu.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris était, le 10 août, à 8 heures, de 1 015,4 millibars, soit 761,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 août ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 23 et 20 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 20 et 14 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 19 et 13 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille, 29 et 20 ; Nancy, 17 et 13 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 28 et 21 ; Paris - Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 30 et 19 ; Rennes, 22 et 13 ; Strasbourg, 20 et 14 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 23 et 17 ; Alger, 31 et 18 ; Amsterdam, 15 et 12 ; Athènes, 32 (max.) ; Barcelone, 28 et 21 ; Berlin, 21 et 14 ; Bonn, 16 et 12 ; Brindisi, 32 et 19 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 33 et 27 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Casablanca, 24 et 20 ; Copenhague, 18 et 12 ; Djerba, 36 (max.) ; Genève, 23 et 11 ; Istanbul, 28 (max.) ; Jérusalem, 32 et 17 ; Lisbonne, 29 et 19 ; Londres, 20 et 10 ; Madrid, 34 et 18 ; Milan, 28 et 18 ; Moscou, 19 et 11 ; Nairobi, 24 (max.) ; Naples, 27 et 20 ; New-York, 30 et 22 ; Nicosie, 27 (max.) ; Palerme, 31 et 25 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 30 et 21 ; Rhodes, 29 (max.) ; Stockholm, 19 et 10 ; Tirana, 30 et 19 ; Tunis, 34 et 17 ; Valence, 31 et 22 ; Zagreb, 25 et 16.

Visites, conférences

SAMEDI 11 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 9 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Chartres ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h., statue dorée d'Eiffel, pilier nord : « De la Tour Eiffel à l'Ile aux Cygnes ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Vermeersch : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., 3, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » (Histoire et Archéologie).

10 h. 30, métro Louvre, M. Ch. Guasco : « Les salles égyptiennes du Louvre » (Lutèce-Visites).

15 h., 10, rue du Faubourg-Montmartre : « Le charmant quartier Bergère » (Paris inconnu).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (M. Teurnier).

11 h., Grand Palais : « L'art en France sous le Second Empire » (Visages de Paris).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 août 1979 :

DES DECRETS

● Fixant pour 1979 les modalités d'application de l'article 5 de la loi du 10 juillet 1964 modifiée en vue de favoriser le développement de l'assurance contre les risques agricoles.

● Modifiant le décret du 10 septembre 1968 pris pour l'application de la loi du 28 décembre 1967 portant réforme du régime des droits de port et de navigation.



LOTO

TIRAGE N° 32
DU 8 AOUT 1979

14 21 22 40 45 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 36

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5 677 780,40 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	283 889,00 F
5 BONS NUMEROS	13 803,30 F
4 BONS NUMEROS	189,90 F
3 BONS NUMEROS	12,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 16 AOUT 1979

VALIDATION JUSQU'AU 14 AOUT 1979 APRES-MIDI

'URE

la réforme agraire et le développement rural ... écrit son secrétaire ...

LES MONTANTS ... TOIRES BRITANNIQUES RÉTABLIS



LOTO

14 21 22 ... 45

36

5 677 780,40 F

283 889,00 F

13 803,30 F

189,90 F

12,50 F

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 AOUT

La hausse de l'or continue
Bonne tenue des actions

Conformément à la tendance internationale, le mouvement de hausse du métal jaune s'est poursuivi jeudi à la Bourse de Paris. Le napoléon s'est même établi à un nouveau cours record, à 396,50 F, contre 387,50 F la veille. Quant au lingot, s'il est encore éloigné de son plus haut niveau historique, il n'en a pas moins ajouté 820 F à ses gains précédents, s'inscrivant à 42 720 F.

Sur le marché des actions, visiblement peu inquiet de ce nouvel accès de « fièvre jaune », l'atmosphère est restée sereine, l'indicateur instantané terminant en progrès de 0,35 % environ.

Le bâtiment, le matériel électrique et l'alimentation ont pris la tête d'un mouvement de hausse qui n'a laissé aucun compartiment entièrement dans l'ombre. Même le secteur des pétroles, où un certain nombre de baisses ont été enregistrées, parvient, grâce à la forte hausse d'Esso (au plus haut de l'année après un gain de près de 15 %) et d'Aquitaine (+ 5 % pour l'action, et 6 % pour le certificat), a présenté un solde positif. Il est vrai que ces deux compagnies ont annoncé avoir découvert d'« importants indices de pétrole » dans le sud-ouest de la France et au Gabon (pour le groupe Aquitaine), ce qui a provoqué une hausse de 3 % du titre Elf-Gabon.

L'annonce d'un déficit commercial de 6 à 8 milliards de francs pour 1979 est-elle à l'origine du léger accès de faiblesse que vient de subir le franc ? Ou serait-ce plutôt la conséquence du repli du loyer de l'argent qui, pour la première fois depuis quelques semaines, est revenu à 10 1/4 % ? Cette dernière mesure, en tout cas, ne peut être que favorable aux actions qui, pour le moment du moins, ne semblaient pas en avoir besoin...

LONDRES

La nouvelle montée de l'or au-dessus de 300 dollars l'once provoque vendredi une vive hausse des mines d'or, qui gagnent encore 1 dollar en moyenne. Les industrielles, cependant, s'effritent, tandis que les pétroles évoluent de façon irrégulière. Tendance soutenue aux fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 302 80 contre 297 10

VALEURS	CLOTURE 9/8	COURS 10/8
Beecham	136 ...	138 ...
British Petroleum (1)	11 85	11 59/64
Courtaulds	84 ...	84 ...
De Beers	7 21	7 33
Imperial Chemical	335 ...	333 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	280 ...	281 ...
Shell	360 ...	362 ...
Vickers	164 ...	158 ...
War Loan 3 1/2 %	34 1/4	34 1/4
*West Driefontein	46 3/8	46 3/8
*Western Holdings	32 1/4	34 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

Chiffres d'affaires du premier semestre

MATRA. — 1 250 millions de francs contre 1 057 millions pour le premier semestre de 1978.

LE NICKEL S. L. N. — 774 millions contre 431 millions.

POCLAIN. — 969 millions contre 819 millions.

S. K. F. (groupe). — 746 millions contre 683 millions.

AUSSEDAT-REY. — 880 millions contre 771 millions.

AU BON MARCHÉ. — 153 millions contre 140 millions.

CARBONISATION ENTREPRISE ET CÉRAMIQUE. — 116 millions contre 107 millions.

CARNAUD S. A. — 1 033 millions contre 979 millions.

COMPTOIRS MODERNES. — 785 millions contre 683 millions.

E. L. M. LEBLANC. — 135 millions contre 112 millions.

SEV. — Consolidé : 1 427 millions contre 1 237 millions.

LAMBERT FRÈRES (groupe). — 504 millions contre 429 millions.

ROUGIER ET FILS. — 354 millions contre 293 millions.

SAUPIQUET. — 380 millions contre 363 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/8	10/8
1 dollar (en yens)	216 35	215 90

NEW-YORK

Repli

Les cours se sont, en majorité, repliés jeudi à la Bourse américaine. A l'issue d'une séance nettement moins active que la précédente — 34,68 millions de titres ont été échangés contre 45,24 millions la veille, — l'indice Dow Jones a cédé 4,86 points avant de s'établir à 858,28.

Sur 1 878 actions cotées au Big Board, 798 ont reculé, 628 ont légèrement progressé et 452 sont restées à peu près stables.

Le mouvement de baisse, quoique très limité pour l'instant, s'explique principalement par l'annonce d'une hausse des prix de gros de 1,1 % en juillet. Les analystes et conjoncturistes, qui s'attendaient à une hausse de 0,9 %, estimaient déjà ce chiffre très élevé...

Même dans l'entourage de M. Carter, les experts s'avouent surpris et inquiets de cette hausse. M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, en a profité pour réaffirmer que la lutte contre l'inflation restait la priorité du gouvernement.

VALEURS	COURS 8/8	COURS 9/8
Alcoa	51 1/8	50 3/4
A.T.T.	57 5/8	57 5/8
Boeing	46 ...	48 1/2
Chase Manhattan Bank	42 3/8	41 3/4
Du Pont de Nemours	44 1/4	43 1/4
Eastman Kodak	56 ...	56 ...
Exxon	53 7/8	53 1/4
Ford	42 3/4	42 3/4
General Electric	53 1/4	52 7/8
General Foods	33 1/8	33 1/4
General Motors	58 3/4	58 1/2
Goodyear	15 3/4	15 5/8
I.B.M.	68 1/4	68 3/4
I.T.T.	28 5/8	28 1/2
Kennecott	23 7/8	23 3/4
Mobil Oil	39 5/8	38 7/8
Pfizer	33 ..	33 1/4
Schlumberger	90 1/2	89
Texaco	28 ..	27 3/4
U.A.L. Inc.	27 3/4	28 1/8
Union Carbide	41 5/8	41 1/2
U.S. Steel	22 3/4	22 3/8
Westinghouse	21 1/2	21 1/2
Xerox	66 7/8	66 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	8 août	9 août
Valeurs françaises	110,9	112,2
Valeurs étrangères	123,8	123,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	98,6	99,1

BOURSE DE PARIS - 9 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 50	2 573	S.P.E.G.	243 ..	246 ..	Locabail	218 50	220	Immoinvest	158	150
5 %	52 10	2 883	U.A.P.	585	585 .	Locabail Immob.	355	369 20	Cie Lyon. Imm.	160	158 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	268	268 ..
A.G.F. (Stè Cent.)	606	605 .
Concorde	363 ..	362 ..
Epargne France	312	309
Francs. Victoire	360	358
France I.A.R.D.	228 20	227 80
GAN (Sté) Centr.	768	788 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200	4,5 % 1973	1198 50	1233 ..	1242	1238 ..
4150	C.N.E. 3 %	4095	4110	4115	4115
285	Afrique Occ.	310	309		315 ..
470	Air Liquide	481	478 50	479	480 ..
90	Als. Part. Ind.	92 80	93 55	93 55	93 ..
385	Als. Superm.	396	400	400	405 .
62	Alsthom-Atl.	63	63 80	63 50	64 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
330	Elf-Aquit.	982 ..	985 ..	981 ..	988 ..
156	— (certific.)	165 ..	176 ..	176 ..	174 ..
325	E.J. Lefebvre	360	358	368	352 ..
850	Essilor	850	860	860	852 ..
177	Esso S.A.F.	169 50	193 ..	190 50	191 50
345	Euratrance	352 ..	355 80	352 ..	365 80
1100	Europe n° 1	1112	1120	1125	1120 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
92	Nouvel. Gal.	96 50	97 90	97 90	93 ..
187	Olida-Caby	185	184 50	184 50	182 ..
118	Opfi-Paribas	116 40	117	117	117 ..
146	Paris-France	163 50	157 50	157 50	157
114	Pechelbronn	117 50	114	114 10	116 10
92	P.U.K.	93	91 50	91 90	90 50
126	— (obl.)	127 40	127 50	127 50	127
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
310	Tél. Ericsson	351	356 ..	360	355 ..
85	Thomson-Br.	209	211	211	207 ..
235	— (obl.)	255	258	258	257 ..
405	U.I.S.	429	458 ..	455	451 ..
240	U.C.B.	239	240	238 50	239 ..
215	Dr. F. Bqueс	220 10	220 10	220 10	221 ..
175	U.T.A.	172	171	170 70	171 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
31	Ang. Am. C.	29 75	29 95	30 10	29 70
161	Angold	154 70	163 50	163 50	163 50
410	B. Ottomane	402 30	402	402 50	402
320	BASF (Akt.)	311 50	313	313	310 10
300	Bayer	302 50	302 50	302 50	305
70	Buffelsfont.	68	71 50	71 50	71
12 50	Charter	13 35	13 20	13 20	13 15
165	Chase Manh.	185	188	179 50	178
127	Cie Pétr. Imp.	122 50	122 80	122 80	122 ..
31	De Beers (S.)	29 85	30 20	30 30	30 20
550	Deuts. Bank	649	641 .	641 .	644
500	Dome Mines	457 .	468	471 .	466
490	Du Pont Nem.	185	185	165	184 ..
220	East Kodak	236 50	234	233 50	234 .
40	East Rand	41 60	42 80	41 80	42
126	Ericsson	130 .	128	128 50	126
220	Exxon Corp.	231	228 90	228 50	229 50
175	Ford Motor	183	184	184 .	182
114	Free State	108	111 ..	111 .	110
210	Gen. Electric	222 60	223 .	223 ..	221
235	Gen. Motors	253	260	251	249 90
22	Goldfields	20 80	20 90	20 90	21 50
35	Harmony	33 50	34 50	34 50	32 85
4 65	Hitachi	4 90	5 05	5	4 95
300	Hoechst Akti.	298 ..	298	298	302
32	Imp. Chem.	31 70	32 10	32 10	31 70
80	Inco Limited	81 50	82	82 .	81 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
60	Philips	51 80	51 20	51 20	51 20
80	Pres. Brand	78 10	80 10	81 ..	80 10
300	Quilmes	305 50	307	307 .	260
250	Randfontein	234	238 50	234	234 30
315	Royal Dutch	315 90	315 95	315 90	310 10
25	Rio Tinto Zin	26 45	25 25	26 25	25 10
75	St Helena Co	70	72 50	71 50	71 10
335	Schlumberger	347 50	345 10	340	344
93	Shell Fr. (S)	33 25	33	33 40	32 80
615	Siemens A G	611 .	611	612	615
38	Sony	37 50	38 70	36 60	36 70
275	Unilever	274	277	277	272
30	Union Corp.	29 10	29 80	30 20	29 20
106	U. Min. 1/10	106	105	105 10	103 10
157	Unit. Techn.	178 90	179	177 50	179
220	West Driei.	193	197 20	188 70	195
74	West Deep.	68 50	70 30	70 50	70
153	West Hold.	140	143 50	142 50	142 80
250	Xerox Corp.	233 50	240 50	280 50	280 50
0 82	Zambia Corp	0 83	0 82	0 82	0 81

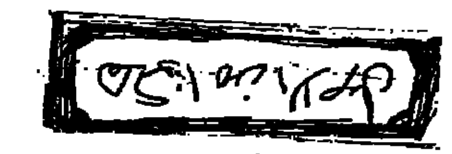
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 252	4 243	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 870	232 440	225	239
Belgique (100 F)	14 531	14 541	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 840	211 970	205	216
Danemark (100 krd)	80 495	80 680	78	83
Norvège (100 k)	84 460	84 460	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 426	9 441	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	5 187	5 181	5	5 400
Suisse (100 fr.)	256 290	256 680	250	263
Suède (100 krs)	100 660	100 640	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 765	31 820	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 437	6 425	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 640	8 630	8 200	9 000
Canada ($ can. 1)	3 632	3 628	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 963	1 962	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/8
Or fin (kilo en barre)	41800	42600
Or fin (en lingot)	41900	42720
Pièce française (20 fr.)	387 50	396 50
Pièce française (10 fr.)	247 .	247
Pièce suisse (20 fr.)	356	358
Union latine (20 fr.)	308 40	322 80
Souverain	467	480
Pièce de 20 dollars	1790 60	1806
Pièce de 10 dollars	975	982 .
Pièce de 5 dollars	640	640
Pièce de 50 pesos	1629	1697 50
Pièce de 10 florins	340 ..	350 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *M. et Mme Giscard d'Estaing* sont arrivés le jeudi 9 août en fin d'après-midi au fort de Brégançon (Var) où ils resteront une douzaine de jours pendant lesquels le président de la République ne fera aucune déclaration et ne participera à aucune manifestation ayant un caractère public.

Le numéro du « Monde » daté 10 août 1979 a été tiré à 505 712 exemplaires.

A B C D È F G

En Israël

La publication du premier tome des Mémoires de M. Rabin provoque de graves discussions au sein de l'opposition travailliste

De notre correspondant

Jérusalem. — La majorité est désormais d'accord avec l'opposition : le gouvernement est incapable de dominer les rouages de l'économie ou même de freiner l'ascension de la spirale inflationniste. Les optimistes prévoient 100 % d'inflation pour l'année 1979. La politique attentiste du gouvernement en matière économique et sociale est liée au manque de coordination, à l'incurie et à la bureaucratie toute-puissante, qui paralyse l'activité des ministères, mais aussi aux conflits de personnes qui se manifestent au sein de l'équipe dirigeante.

Tout cela alimente une atmosphère d'insécurité au sein d'une population déjà mise à rude épreuve par un terrorisme palestinien latent et l'impression, malgré la paix officielle avec l'Egypte, d'un isolement grandissant d'Israël sur la scène internationale, rendant plus qu'hypothétique la perspective d'une paix globale au Proche-Orient. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a fait scandale dans une interview accordée simultanément, mardi 7 août, aux deux journaux du soir, *Yediot Aharonot* et *Maariv*, en disant tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Critiquant vivement ses collègues détenteurs des portefeuilles économiques, il les a accusés de pratiquer une politique de l'autruche. M. Moshe Dayan a dénoncé également « *ces insupportables querelles intestines de la coalition, qui rongent les institutions* ».

... « *Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Judée* » s'est exclamé récemment un commentateur de la radio israélienne à l'issue d'un débat particulièrement violent à la Knesset au cours duquel députés et ministres se sont laissés aller à s'invectiver en termes fort peu parlementaires.

Un pavé dans la mare

L'opposition travailliste, à laquelle tous les sondages donnent de sérieuses chances de prendre la relève du Likoud lorsque l'occasion se présentera, n'est pas épargnée par cette dégradation des mœurs politiques. Dans le premier tome de ses Mémoires qui vient de paraître, l'ancien premier ministre, M. Itzhak Rabin règle ses comptes avec son rival M. Shimon Pérès, le chef du parti travailliste, qui est également candidat du front travailliste-Mapam à la présidence du conseil. « *C'est un intrigant de longue date qui ne recule devant rien pour réaliser ses ambitions. Il use et abuse des mensonges et des demi-vérités... M. Pérès ne peut prétendre à accéder aux fonctions de premier ministre car il n'a jamais porté l'uniforme.* » Evoquant l'affaire d'Entebbe, M. Rabin affirme que, cinquante-trois heures après le détournement de l'airbus d'Air France au mois de juillet 1976, M. Pérès, à l'époque ministre de la défense, n'avait pas encore demandé au chef d'état-major d'envisager une opération de sauvetage...

Ce pavé dans la mare que constituent les Mémoires de M. Itzhak Rabin ne fait que diviser un peu plus les rangs du parti travailliste qui, de l'avis de l'ancien premier ministre, est rongé de l'intérieur par la lutte pour le pouvoir. Le secrétaire général du parti travailliste, l'ancien chef d'état-major Haïm Barev, ainsi que plusieurs leaders du parti, se sont empressés de prendre fait et cause pour M. Pérès. Mais les militants de base sont profondément troublés par les révélations de M. Rabin.

Alors que les « bombes » Dayan et Rabin continuent de faire couler beaucoup d'encre, un nouveau scandale a éclaté jeudi soir 9 août. Il s'agit d'une « petite phrase » du commandant de la région militaire nord, le général Avigdor Ben Gal : « *Les cinq cent mille Arabes de Galilée sont un cancer dans le corps de l'Etat d'Israël... Ils s'identifient de plus en plus avec le mouvement nationaliste arabe. Ils reçoivent leurs directives de l'O.L.P. et des capitales arabes.* » Le général Ben Gal a fait ces déclarations à un groupe de parlementaires israéliens en visite sur le Golan occupé, pour leur prouver que « *l'implantation juive en Galilée doit avoir la priorité sur celle du Golan* ». Les déclarations du général Ben Gal ont immédiatement soulevé un tollé en Israël. Le ministre de la défense, M. Weizman a blâmé publiquement le général Ben Gal. « *Les Arabes de Galilée sont des citoyens à part entière et personne n'a le droit de leur apposer un cachet diffamatoire. Le gouvernement est le seul à pouvoir se prononcer sur les priorités à accorder en matière d'implantations.* » Mais il n'est pas question pour l'instant de limoger le général Ben Gal comme le réclament plusieurs députés... *(Intérim.)*

ÉCHEC DU LANCEMENT PAR L'INDE DE SA PREMIÈRE FUSÉE

La première fusée indienne porteuse de satellite a été lancée ce vendredi 10 août. L'Agence officielle Press Trust of India, qui a annoncé le lancement, n'a pas donné de détails sur son exécution.

Mais, en fin de matinée, on apprenait que le tir est un échec, le dernier étage de la fusée SLV-3 s'étant abîmé en mer. SLV-3 est une fusée assez similaire aux fusées américaines Scout. Haute de 25 mètres et pesant une vingtaine de tonnes, elle comporte quatre étages, qui utilisent tous des propergols solides. Le tir a eu lieu depuis la base de Sriharikotta, une petite île du sud-est de l'Inde, à environ 100 kilomètres au nord de Madras. La fusée a été conçue il y a plus de cinq ans, et développée par l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) qui emploie plus de quatre mille cinq cents personnes dans son centre de Thumba, à l'extrémité sud de l'Inde.

Si le tir avait réussi, l'Inde aurait été le septième pays à mettre en orbite un satellite par ses propres moyens, après l'Union soviétique, les Etats-Unis, la France, le Japon, la Grande-Bretagne (avec participation australienne) et la Chine. Elle serait le premier pays du tiers-monde à entrer dans le « club spatial », comme ce fut le cas en 1974 pour l'arme nucléaire.

L'Inde a déjà construit plusieurs satellites, lancés par des fusées américaines et russes. Un satellite indien de télécommunication, Apple, doit être mis en orbite l'an prochain lors d'un tir de qualification du lanceur européen Ariane.

POUR PROTESTER CONTRE LA RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE

Les syndicalistes C.F.D.T. de Longwy « empruntent » la coupe de France de football

Une plainte a été déposée par la Fédération française

L'« *emprunt* », selon leurs propres termes, dans la nuit du 8 au 9 août, de la coupe de France de football — un objet d'art de 3,2 kg d'argent pur, monté sur un socle de marbre des Pyrénées de 15 kg, qui était exposé au siège du Football-club de Nantes, à la Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique) — est une nouvelle « opération coup de poing » revendiquée vendredi 10 août par les syndicalistes C.F.D.T. de Longwy (Meurthe-et-Moselle) pour protester contre les mesures de restructuration des usines sidérurgiques du Nord de la Lorraine.

Les militants de la C.F.D.T. entendent « *rendre la coupe en mains propres à M. Fernand Sastre* », président de la Fédération française de football (F.F.F.), en lui demandant de faciliter l'organisation d'un match entre le Football-club de Nantes et le Racing-club de Strasbourg sur le stade de Longwy.

En l'absence de M. Fernand Sastre, actuellement en vacances, on répond à la F.F.F. qu'aucun contact n'avait été établi, vendredi matin, avec les sidérurgistes. En conséquence, la plainte pour vol déposée la veille par la F.F.F., propriétaire de la coupe, et par le Football-club de Nantes, son actuel détenteur, n'avait pas été retirée.

La coupe présentée le 10 août à la presse, convoquée à Longwy par des militants C.F.D.T. masqués, devait être transportée dans les magasins à grande surface de la ville dans la journée de vendredi. De Bastia, où il accompagne son équipe, M. André Bord, président du Racing-club de Strasbourg, aurait donné son accord pour l'organisation d'un tel match, à condition de trouver une date propice. Les dirigeants du Football-club de Nantes devaient se réunir vendredi pour prendre une décision.

● *Après les expulsions d'immigrés* du foyer Sonacotra des Primevères à Nanterre *(le Monde* du 10 août), le bureau national du P.S. a lancé un appel jeudi 10 août à l'opinion publique pour qu'elle se mobilise « *contre la politique répressive de Giscard-Barre, qui frappe l'ensemble de la population française et immigrée* ».

D'autre part, la préfecture des Hauts-de-Seine nous prie de préciser que l'opération de Nanterre a été exécutée par des membres des compagnies départementales d'intervention et des gardiens de la paix et non des C.R.S., comme nous l'avions indiqué par erreur. Elle confirme que de telles expulsions « *sont prévues* » dans un second foyer de Nanterre, rue des Sorbiers.

CHARTERS : LES MAUVAISES SURPRISES DE L'ÉTÉ

La grève-surprise illimitée de la compagnie américaine World Airways (*le Monde* des 5 et 6 août) a mis en difficulté certains « fabricants » de voyages français, notamment Jet'Am, Nouvelles Frontières et Tourwest. La plupart des passagers à destination de l'Amérique du Nord ont été acheminés sur des vols de remplacement et il semble que leur retour soit assuré.

Jet'Am a déjà pu trouver des vols de remplacement vers l'Amérique du Nord pour 80 % des passagers des vols des 3, 4, 8 et 10 août, préalablement annulés. Les autres clients ont été immédiatement remboursés. « *Nous ferons appel à d'autres compagnies de charters ; il n'y aura aucun problème pour les retours* », assure-t-on.

A Tourwest, on affirme que trois cents clients seulement ont été affectés par la grève. Les passagers ont été acheminés, dans un délai de quarante-huit heures, via Londres ou Amsterdam, sur des vols de la Panam et de la compagnie canadienne C.P. Air. Etant donnée la « *non-fiabilité connue de la World Airways* », Tourwest ne fait que rarement appel à cette compagnie « *en période de pointes extrêmes* ».

M. Tordjmann, directeur du marketing à Tourwest, propose une explication aux difficultés actuelles. Selon lui, « *la World l'impossibilité d'honorer ses capacités et se trouve donc dans l'impossibilité d'honrer ses contrats durant certaines périodes* ». D'où peut-être cette grève « providentielle ».

Pour M. Jacques Maillot, directeur général de Nouvelles Frontières, « *l'affaire est désormais classée* ». Les passagers des cinq vols prévus entre le 4 et le 7 août ont été transférés, dans un délai de deux à quatre jours, sur des vols de la TWA, de Finn Aid et de British Caledonian et reviendront en France par ces mêmes compagnies.

Le retour des mille deux cent cinquante personnes parties avant la grève sur des vols de la World Airways sera assuré par d'autres compagnies charters ou par des compagnies régulières. M. Maillot s'élève contre l'« *irresponsabilité des dirigeants de la World Airways qui n'ont cherché aucune solution de remplacement* » et pense attaquer en justice la compagnie américaine.

MORT DE M. CHARLES SPINASSE ANCIEN MINISTRE DU FRONT POPULAIRE

M. Charles Spinasse, ancien ministre socialiste du Front populaire, ancien député de la Corrèze, est mort le 9 août à Roziers-d'Egletons, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Né à Egletons le 22 octobre 1893, professeur au Conservatoire des arts et métiers, il est élu conseiller municipal puis conseiller général de sa ville natale en 1919. Il en sera le maire de 1929 à la guerre et de 1964 à 1976.

Militant de la S.F.I.O., rédacteur en chef du Populaire du Centre, *organe régional de son parti, il représente la Corrèze (2e Circ. de Tulle) à la chambre des députés de 1924 à 1940.*

Le 4 juin 1936, Charles Spinasse est nommé ministre de l'économie nationale dans le gouvernement de Léon Blum. on le considère alors comme l'un des théoriciens marxiste de la S.F.I.O. et il prendra une part importante à l'élaboration de la législation sociale du Front populaire.

Dans le second cabinet Léon Blum (13 mars 1938), il occupe le poste de ministre du budget et participe à la préparation du projet de loi qui devait donner au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour mettre la nation en état de faire face aux besoins et aux charges financières de sa défense. C'est le rejet de ce projet, repoussé par le Sénat le 8 avril 1938, qui provoquera la démission du cabinet Blum et contribuera à la dislocation du Front populaire.

Le 10 juillet 1940, à Vichy, Charles Spinasse vote les pouvoirs constituants au maréchal Pétain. Il crée ensuite à Paris, sous la censure allemande, un hebdomadaire, le Rouge et le Bleu, *qui cesse de paraître en 1942.*

Exclu de la S.F.I.O. à la libération, Charles Spinasse se retire provisoirement de la politique. Il se présente en 1958 aux élections législatives, mais il n'obtient que 5 360 voix sur 36 958. Il sera plus heureux aux cantonales de 1961 et aux municipales qui suivirent. Il est maire d'Egletons de 1964 à 1976. Il devient aussi l'un des « supporters » de M. Jacques Chirac en Corrèze.

Aux dernières élections municipales, Charles Spinasse mis en ballottage ne s'était pas représenté au second tour. Il est mort dans la propriété où il s'était retiré.

22 % DE HAUSSE DEPUIS LA LIBÉRATION DU PRIX DU PAIN

Merci M. Monory...

Il y a un an les boulangers retrouvaient la liberté de fixer leurs prix. C'est M. Monory — et lui seul — qui avait pris la décision. On dit qu'à l'époque MM. Giscard d'Estaing et Barre en furent surpris, un peu mécontents et vaguement inquiets. Mais, pour le ministre de l'économie, le risque était mince comparé aux avantages qu'allait apporter sa décision : frapper l'esprit des Français, les convaincre que le temps des contrôles étatiques était terminé et qu'on était entré dans celui de l'initiative, de la responsabilité individuelle, de la concurrence. Tel était le credo.

Les événements ont-ils donné raison à M. Monory ? Depuis juillet 1978, le prix du pain a augmenté en moyenne de 22 %, soit presque trois fois plus vite que les prix alimentaires et plus de deux fois plus rapidement que l'ensemble des prix de détail. A l'évidence, la concurrence ne joue pas dans une profession habituée pendant des lustres à pratiquer les mêmes tarifs, réglementés par la puissance publique. La décision de M. Monory n'a rien changé à ce comportement.

Elle a seulement permis aux boulangers de vendre plus chers et de faire plus de bénéfices. C'est ainsi que, dans la région parisienne, la baguette a augmenté de 19 % en onze mois, le petit pain de 15 %, le croissant de 21 %.

La profession, qui n'a pas créé autant d'emplois qu'elle l'avait promis, avait-elle vraiment besoin de ces revenus supplémentaires, au moment où le gouvernement prône l'austérité aux autres catégories de la population ? M. Francis Combe, président de la Fédération nationale de la boulangerie, le pense, qui déclarait jeudi soir 9 août sur FR 3, que « la profession, particulièrement brimée pendant de nombreuses années, avait seulement récupéré un retard très important ». *Point de vue discutable quand on sait que, depuis 1970, le pain a augmenté plus vite que la plupart des produits qui composent l'indice des prix, y compris... l'essence.*

AL. V.

S'adressant au président de la République

M. ANDRÉ BERGERON DEMANDE DE PROTÉGER L'EXPÉRIENCE SOCIALE DU PLAZA-ATHÉNÉE

M. André Bergeron, secrétaire général de la confédération Force ouvrière, vient d'écrire au président de la République, pour lui demander de préserver l'expérience économique et sociale « *particulièrement réussie* » qu'est le Plaza-Athénée, palace parisien appartenant à la chaîne hôtelière britannique Trusthouse Forte.

« *Quelques jours après avoir remercié publiquement le directeur du Plaza, M. Paul Bougenaux, et son équipe, pour leur excellent travail et les bons résultats obtenus, Sir Charles Forte a exigé la démission du directeur,* écrit M. Bergeron.

» *Or, sous l'autorité de celui-ci, la situation économique de l'établissement, de déficitaire est devenue bénéficiaire, et, dans le même temps, la situation salariale et sociale du personnel s'est considérablement améliorée.*

» *De plus, l'expérience de participation des employés aux responsabilités comme aux résultats de l'entreprise est une des plus réussies et citée en exemple par certains instituts économiques.*

De leur côté, les sections syndicales C.F.D.T. et F.O. du Plaza-Athénée répliquent dans un tract à l'interview de Sir Charles Forte publié dans *le Monde* du 9 août : « *Vous n'êtes pas le capitaliste bon et généreux dont vous essayez vainement de donner l'image à coups de millions, écrivent-elles. Vous êtes le patron de droit divin qui, dans votre propre hôtel à Londres, renvoie un délégué syndical en cinq minutes ; vous êtes le patron qui licencie immédiatement les vingt-cinq collègues qui avaient apporté leur soutien à ce délégué syndical ; vous êtes le patron qui, à la veille des élections législatives françaises, a vidé les caisses du Plaza malgré les protestations du comité d'entreprise (...). Vous ne pouvez pas être un patron dur en Angleterre et être touché par la grâce de la participation en France.* »

Enfin, M. Bougenaux, qui se trouve en vacances en Corse, a publié un communiqué dans lequel il déclare avoir totalement respecté l'accord passé le 13 juillet avec Sir Charles Forte, au terme duquel il devait cesser ses fonctions de directeur le 31 octobre. « *Sir Charles Forte développe contre moi une campagne diffamatoire de dénigrement* », conclut-il.

Au Zaïre

PLUSIEURS CENTAINES DE PROSPECTEURS CLANDESTINS DE DIAMANTS SE NOIENT POUR ECHAPPER A LA POLICE.

Plusieurs centaines de personnes se sont noyées près de Mbuji-Mayi, dans le sud du Zaïre, alors qu'elles prenaient la fuite après avoir été surprises par la police en train de rechercher illégalement des diamants, a annoncé jeudi 9 août un porte-parole du gouvernement.

Les prospecteurs clandestins en fuite se sont jetés dans la rivière pour échapper aux policiers. Cette noyade collective a provoqué dans la région une certaine tension, qui ne s'est apaisée qu'avec l'arrivée sur place du président Mobutu. — (A.P.)

● *Trente touristes* sont morts noyés en Inde ce vendredi 10 août dans un autobus tombé dans une rivière entre Goa et Bombay avec quarante passagers à bord, annonce la police de Bombay. — *(A.F.P.)*